

LM11.2726.2

Université de Montréal

**L'ALLIANCE FRANCO-ALLEMANDE
DANS L'EFFONDREMENT
DE L'ORDRE BIPOLAIRE**

par

Louis-Olivier Maury

Département de science politique

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès Sciences (M. Sc.)
en science politique

avril 1999

© Louis-Olivier Maury, 1999



2-3450

JA
39
U54
1999
V.013

Université de Montréal

L'ALLIANCE FRANCO-ALLEMANDE
DANS L'EFFONDREMENT
DE L'ORDRE BIPOLAIRE

Louis-Olivier Mouny
Département de sciences politiques
École des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise en sciences (M.Sc.)
en sciences politiques

1999

Louis-Olivier Mouny



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'alliance franco-allemande
dans l'effondrement
de l'ordre bipolaire

présenté par
Louis-Olivier Maury

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michel Duquette, président-rapporteur
Michel Fortmann, directeur de recherche
Paul Létourneau, membre du jury

Mémoire accepté le 21 avril 1999

Sommaire



Ce mémoire a pour optique de délimiter les axes majeurs de la coopération franco-allemande dans les domaines de la sécurité et de la défense dans le cadre de la transformation du système international. Les dates charnières choisies pour délimiter dans le temps cette étude sont le 9 novembre 1989 — chute du mur de Berlin et la fin de 1991.

L'hypothèse principale est que les caractéristiques du système international influencent sous plusieurs formes l'évolution de la coopération entre la France et l'Allemagne. Pour plus de précision, il faut concevoir l'inflexion de l'ordre mondial bipolaire à un système de détente plus souple mais mouvant : la fin de l'affrontement Est-Ouest restituant les conditions habituelles de relations entre les puissances, la communauté internationale reprend son labour de coexistence dans la compétition (guerre improbable-paix impossible). Chaque pays ayant fait une marche arrière analytique sur ses intérêts et ses alliances pour remodeler sa politique extérieure, chaque pays cherche à intensifier aujourd'hui sa capacité d'influence pour gérer au mieux ses forces et accroître sa liberté d'action.

La coopération franco-allemande a peu progressé pendant la confrontation Est-Ouest pour ensuite changer et évoluer de manière significative avec l'effondrement du système bipolaire. Nous allons essayer de comprendre et de suivre au fil de la période de temps choisi les modalités de la consolidation de cette relation au travers de différentes crises internationales, d'incompréhension majeures (diplomatiques, politiques...), pour arriver à la conclusion que ces deux États, ennemis d'hier, cherchent ensemble des solutions à des problèmes de sécurité et de défense, motivés par le nouveau contexte international.

Remerciements



À papa, maman, Laurence et Mamie

Merci à Christoph Aversano pour les traductions allemandes
dignes d'un professionnel

Table des matières



Page d'identification du jury	i
Sommaire	ii
Remerciements	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
L'ALLIANCE FRANCO-ALLEMANDE DANS UNE REDÉFINITION DU SYSTÈME INTERNATIONAL	6
1. Un processus magistralement mené par les Occidentaux	7
1.1 Une Allemagne unie en Occident.....	7
1.1.1 Les consultations « 2+4 » : le règlement des aspects extérieurs de l'unification allemande	7
1.1.2 Les problèmes d'une nouvelle souveraineté.....	9
1.2 L'ancrage occidental de l'Allemagne unie	10
1.2.1 L'Allemagne unie dans l'OTAN	10
1.2.2 L'Allemagne unie dans la Communauté européenne	12
2. La maîtrise allemande du processus de réunification.....	14
2.1 Le déblocage décisif du processus « 2+4 » par les relations germano-soviétiques.....	14

2.1.1 L'accord germano-soviétique sur les aspects extérieurs de l'unification.....	14
2.1.2 Le début de nouvelles relations germano-soviétiques	16
2.2 Le chancelier reste maître du jeu politique pendant la réunification.....	18
2.2.1 L'adaptation rapide du gouvernement fédéral	18
2.2.2 Une maîtrise qui se traduit également sur le plan électoral	20
3. Une « brouille » franco-allemande.....	21
3.1 Une gêne française face au thème de l'Allemagne unie.....	21
3.1.1 Une réunification difficilement envisagée.....	22
3.1.2 Le mécontentement face au plan en dix points du chancelier Kohl	24
3.2 Des « peurs françaises » face à la réunification de l'Allemagne	26
3.2.1 Des craintes face à la « grande Allemagne »	26
3.2.2 Des craintes non généralisables.....	29
4. Une succession de maladresses.....	30
4.1 Le réveil des vieilles solidarités	31
4.1.1 Le voyage à Kiev et le soutien inconditionnel à la Pologne	31
4.1.2 Un voyage en RDA à contre-courant	32
4.2 Des événements mal perçus par les dirigeants français	34
4.2.1 Une mauvaise conception du rythme	34
4.2.2 Des modes de raisonnement mal appliqués	36

CHAPITRE II

LA TRANSFORMATION DE L'ALLIÉ ALLEMAND DANS LA MUTATION DU SYSTÈME INTERNATIONAL : LES DIFFICULTÉS POUR RÉAGIR FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS	39
1. La mutation de l'Allemagne : élaborer de nouveaux instruments de sécurité	40
1.1 Surmonter la double mutation allemande et européenne	40
1.1.1 Les nouvelles dimensions et la nouvelle place de l'Allemagne en Europe.....	40

1.1.2	Le changement de la situation allemande en Europe	41
1.2	Changer les comportements hérités de la guerre froide face aux nouveaux dangers de phase de transition	43
1.2.1	Faire face aux nouveaux défis de l'après-guerre froide	43
1.2.2	Un nécessaire renouveau de la politique étrangère de l'Allemagne réunifiée.....	46
2.	La refonte de l'outil militaire allemand.....	47
2.1	La définition des intérêts de sécurité	48
2.1.1	Les invariants de la politique de sécurité allemande	48
2.1.2	La détermination des intérêts de sécurité par rapport aux différents risques.....	49
2.2	La réorganisation de la Bundeswehr	51
2.2.1	Les forces armées dans la réunification	52
2.2.2	Le changement du rôle et de la tâche de la Bundeswehr	55

CHAPITRE III

	LA RELATION FRANCO-ALLEMANDE DANS UN NOUVEL ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE.....	58
1.	La guerre du Golfe	58
1.1	Une situation inédite.....	58
1.1.1	La participation allemande à la guerre du Golfe	58
1.1.2	Une participation insuffisante aux yeux des alliés occidentaux	60
1.2	Un décalage entre la France et l'Allemagne	62
1.2.1	La France : tenir son rang sur la scène internationale	62
1.2.2	Une crise qui arrive trop tôt	64
1.3	Le conflit yougoslave : des dissonances franco-allemandes	66
1.3.1	Les perceptions différentes en France et en Allemagne du conflit yougoslave	67
1.3.2	L'initiative franco-allemande du 18 septembre 1991	69
2.	Les limites du nouveau comportement de la puissance allemande.....	71

2.1 La RFA force le processus de reconnaissance	71
2.1.1 Un fait sans précédent dans la diplomatie allemande	71
2.1.2 Un coup diplomatique sans suite	74
2.2 Une nécessaire politique de sécurité commune	76
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	81

Introduction



Ce mémoire a pour objet d'analyser la coopération franco-allemande en matière de sécurité et de défense, dans le contexte de l'évolution du système international, de la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, à la fin de l'année 1991. Cette période couvre plusieurs événements de première importance (notamment la réunification de l'Allemagne terminée le 3 octobre 1990 et l'effondrement de l'URSS fin 1991), qui témoignent d'un bouleversement complet de la donne internationale, avec l'émergence de conflits d'un genre nouveau, que ce soit dans le Golfe ou en Yougoslavie. C'est dans ce laps de temps, extrêmement court, que se définissent les prémisses d'un ordre mondial inédit et, conséquemment, les fondements d'une Alliance franco-allemande à la fois profondément modifiée et finalement consolidée.

L'hypothèse centrale est que la structure du système international détermine largement l'évolution de la coopération franco-allemande. En particulier, nous mettrons au centre de notre explication l'influence du passage d'un ordre bipolaire rigide — typique d'une situation héritée de la guerre froide — à un système multipolaire plus souple et donc plus incertain. L'ampleur des événements qui se sont produits durant cette période s'est incontestablement accompagnée de tensions et de divergences de vues. Pourtant, alors que la coopération avec l'Allemagne a relativement peu progressé, tant qu'elle a été soumise à une stricte discipline de blocs, elle s'est développée rapidement dès que la marge de manœuvre des deux États (en particulier de l'Allemagne) s'est accrue.

De nombreux paramètres sont, de ce fait, à redéfinir, concernant la place et le rôle des alliances dans le système international : les relations avec les États-Unis ; avec l'Europe centrale et orientale, principalement avec la Russie et la construction de l'Union européenne. L'ensemble de ces modifications affecte de manière évidente la nature de la coopération franco-allemande, de sorte que celle-ci doit être considérée comme un processus en cours de réorientation.

La démarche que nous allons suivre pour démontrer notre hypothèse se divise de la façon suivante : dans un premier temps nous allons tenter de suivre et de comprendre la transformation dynamique du système international — dans la période 1989-1990 — et ses effets sur la relation franco-allemande. Dans un deuxième temps, nous ferons le point sur le nouvel ordre mondial et les défis auxquels fait face la nouvelle Allemagne dans ce nouveau contexte, pour ensuite, dans un troisième temps, analyser les rapports franco-allemands et leurs transformations par l'intermédiaire de deux conflits internationaux (guerre du Golfe, Crise yougoslave). Cette séquence nous permettra finalement conclure à l'influence prépondérante du système international sur la relation franco-allemande.

Du point de vue méthodologique, nous procéderons de la façon suivante : l'état de l'Alliance franco-allemande se juge d'après les résultats et le climat des relations entre les dirigeants des deux États concernés. Ces enseignements proviennent généralement des sommets semestriels entre les deux dirigeants, ainsi que de nombreuses rencontres informelles. Ce sont donc d'abord les communiqués des sommets qui en donnent la mesure. Depuis 1988, les communiqués de presse, à l'issue des sessions du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, donnent une indication régulière (presque un communiqué par session) et relativement précise de la nature et de la teneur des débats entre les deux pays. Ces communiqués sont des instruments de travail primordiaux, même si les divergences de vues sont rarement étalées officiellement. L'analyse de ces communiqués et comptes rendus sera donc une de nos sources principales.

Mais il convient de tenir compte de la lecture qui est faite du climat de ces rencontres à travers d'autres sources, notamment la presse. Le traitement de la presse en tant que source documentaire exige toutefois certaines précautions méthodologiques. Le principal problème réside en effet dans le manque de recul du travail journalistique. Pour pallier autant que faire se peut ce déficit d'analyse et stimuler l'étude dans un cadre plus large et plus stimulant de réflexion, divers revues et ouvrages spécialisés en matière de sécurité et de défense ont été utilisés. Quelles que soient les sources considérées, c'est donc essentiellement la méthode d'analyse documentaire qui est choisie.

Plus spécifiquement, le mémoire se découpera de la façon suivante :

Le premier chapitre essaiera de faire le point sur la mutation accélérée qui s'est déroulée de 1989 à 1990 et sur l'impact de cette mutation sur les rapports franco-allemands.

L'événement marquant de la révolution dans les pays d'Europe centrale et orientale, en 1989, fut, à n'en pas douter, l'effondrement du mur de Berlin. Symbole de la division du continent, sa chute laissait envisager la libération des peuples européens soumis au joug soviétique et la réunification de l'Allemagne. De fait, en moins d'un an, la RDA a été absorbée par la RFA, alors que, parallèlement, les autres régimes s'engageaient, plus ou moins vite et avec plus ou moins de réussite, dans la voie de la démocratie et du libéralisme économique. Il s'agit donc de composer avec une nouvelle Allemagne, mais aussi de s'adapter au nouveau contexte international marqué par la démocratisation de l'Est de l'Europe, la disparition du pacte de Varsovie et de l'URSS et, en fin de compte, de l'ordre bipolaire. Réunifiée, l'Allemagne marque son attachement aux intérêts de sécurité fondamentaux qui étaient valables dans le système bipolaire : l'OTAN reste le fondement de sa défense, et le processus de construction européenne l'un de ses principaux objectifs. La France, elle, voit l'ordre européen, mis en place à la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'écrouler brutalement, chose qu'elle n'avait pas prévue.

La surprise, l'incompréhension du sens des événements ont fait que des frictions sont apparues entre la France et l'Allemagne, alors même que se déroulait le processus de réunification. Pourtant, malgré l'ampleur des problèmes à surmonter, tant sur le plan interne que sur le plan externe, pour résoudre la question allemande (le délai de 11 mois entre la chute du mur de Berlin et le jour de la réunification allemande apparaît extrêmement court), les Alliés — en particulier la France et l'Allemagne — ont pu surmonter l'opposition soviétique et assurer le maintien de l'Allemagne unie dans le camp occidental. En 1990, l'Allemagne est finalement complètement souveraine et son ancrage à l'Ouest réaffirmé par son intégration dans les institutions et le maintien des valeurs démocratiques et libérales.

Le chapitre deux, quant à lui, s'attachera à présenter la transformation du système international (durant la période 1990-1991) et les difficultés pour l'Allemagne de réagir à ces nouveaux défis.

La réunification, au-delà du processus, entraîne une redéfinition de l'Alliance franco-allemande. À la différence de son allié d'outre-Rhin, la France ne doit s'adapter qu'au nouveau contexte international. Sur le plan interne, rien n'a fondamentalement changé. Sa politique relativement indépendante depuis Yalta, et l'outil militaire qu'elle s'est progressivement constitué depuis lors, lui permettent de s'adapter aux défis de

façon relativement efficace et rapide, en comparaison de l'Allemagne. Pour les deux pays, le rythme d'adaptation aux changements et aux nouvelles difficultés du système international a donc été très différent. Le chancelier Kohl et son gouvernement ont simultanément dû affronter une double mutation. D'une part, celle de leur pays. Une refonte de l'outil militaire est ainsi apparue nécessaire, passant par la définition de nouveaux intérêts de sécurité qui ont déterminé la transformation de la Bundeswehr. D'autre part, celle de l'ordre européen. Ces transformations de grande ampleur accompagnent une nécessaire et complexe redistribution de la politique de sécurité allemande.

Sur le continent européen, l'Allemagne est directement confrontée à l'instabilité de l'Europe centrale, l'implosion de l'URSS présentant de nombreux dangers, en particulier pour ses voisins les plus proches. La zone baltique est source de tensions, soumise à la menace potentielle de l'hégémonie russe. Face à elle, les États baltes ou les pays nordiques (comme la Finlande et la Suède) peuvent légitimement éprouver quelques inquiétudes. Dans ces régions, l'Allemagne réunifiée est appelée à exercer un rôle de première puissance, en raison notamment d'une importante présence maritime, contribuant au nouvel ordre de sécurité.

Le chapitre trois couvrira les relations franco-allemandes pendant les deux crises internationales (Golfe et Yougoslavie) et les transformations de cette relation.

Les risques dus à la mutation du système international se concrétisent avec la guerre du Golfe et le conflit en Yougoslavie. Ces deux grands conflits de l'après-guerre froide traduisent les premiers la transformation du système international et la fin de son caractère bipolaire. La France était beaucoup mieux préparée que l'Allemagne — confrontée aux bouleversements induits par la réunification — pour faire face à une crise telle que celle du Golfe. Par la contribution qu'elle a apportée au dispositif allié pendant cette guerre, la France a voulu « tenir son rang », marquant ainsi la différence entre elle et l'Allemagne sur la scène internationale. Parce qu'il reposait sur de véritables différences d'appréciations politiques, le fossé a été beaucoup plus grand encore entre les deux pays au moment du conflit yougoslave. La position allemande a d'ailleurs fait l'objet de critiques sans nuances pour s'être désolidarisée de ses partenaires européens en reconnaissant les nouveaux États croate et slovène ; la France penchant plutôt, dans un premier temps, pour une préservation de l'unité. Alors que l'Allemagne avait été complètement atone durant la guerre du Golfe, elle s'est montrée très entreprenante lors de la guerre yougoslave, mais dans un sens que certains de ses alliés européens lui ont reproché.

Finalement, en conclusion, nous exposerons le fait que l'alliance franco-allemande (tout comme la France et l'Allemagne) doit suivre la dynamique du nouveau système international qui se met en place.

Nous verrons, tout au long de cette étude, que dans ce processus de réunification, l'Allemagne a dû se redéfinir elle-même et par rapport au nouvel ordre international. Compte tenu de l'importance et de la rapidité des changements intervenus, elle n'a pu trouver d'emblée un rôle et une politique parfaitement clairs, évoluant de la quasi-inexistence lors de la guerre du Golfe à une sorte de « coup de force » lors de la crise yougoslave, avant de rentrer dans le rang. Cette conduite, difficilement lisible, s'explique largement par la phase de transition et de recomposition que le système international traverse. La France, habituée à une politique plus autonome, a eu les moyens de s'adapter plus vite. L'Allemagne, comme à un degré moindre la France, cherche un nouveau rôle, un nouveau statut, une « normalité ». Tant que les deux pays n'auront pas (re)situé et stabilisé l'Alliance dans le contexte de l'après-guerre froide, avec pour l'un et pour l'autre de nouvelles marges de manœuvre, leurs relations pourront, au moins épisodiquement, se tendre à l'occasion de crises internationales.

Dans l'ensemble, l'évolution des relations franco-allemandes apparaît nettement tributaire des changements qui affectent le système international. Dans l'ordre bipolaire « rigide », la coopération en matière de sécurité était prisonnière d'une logique de blocs. Elle n'a, de ce fait, guère eu la possibilité de s'intensifier. Dans un système de détente, la coopération entre la France et l'Allemagne a davantage la possibilité de s'affirmer comme variable (relativement) autonome, prenant des formes variées et contrastées en fonction des événements. Les tensions, parfois perceptibles entre les deux pays, ne sont pas véritablement le signe d'un affaiblissement, ni même d'une détérioration, de leurs relations, mais témoignent, au contraire, de la volonté de trouver des règles d'entente communes, autour de quelques principes fondamentaux : respect du Traité de l'Atlantique Nord ; consolidation du processus de construction européenne ; ancrage à l'Ouest.

On notera, enfin, que le dialogue est constamment recherché (chaque fois qu'une divergence de vue apparaît, le souci de ne pas rompre les liens est manifeste), les deux partenaires étant conscients de ce que l'intérêt de chacun, notamment en matière de défense et de sécurité, est largement déterminé par l'entente avec l'autre.

Chapitre I

L'Alliance franco-allemande dans une redéfinition du système international



Dans ce premier chapitre, nous allons explorer l'évolution de l'alliance franco-allemande à travers le processus dynamique de réunification de l'Allemagne et l'avènement d'un ordre mondial nouveau. Nous allons aussi suivre les relations entre les deux acteurs de cette alliance pendant cette période historique mais aussi leurs comportements face à leurs intérêts nationaux et internationaux.

L'événement marquant de la révolution dans les pays d'Europe centrale et orientale en 1989 fut, à n'en pas douter, l'effondrement du mur de Berlin. Symbole de la division du continent, sa chute laissait envisager la libération des peuples européens soumis au joug soviétique et la réunification de l'Allemagne. Le système international bipolaire qui a en grande partie déterminé l'évolution des relations franco-allemandes se modifia sensiblement à partir de cette date, en devenant rapidement beaucoup plus souple. La compétition entre les deux superpuissances (États-Unis et URSS) est alors moins conflictuelle et des accords de désarmement deviennent possibles. En conséquence, les alignements au sein des blocs eurent tendance à se relâcher. Dans le bloc oriental, les satellites se sont affranchis de la tutelle soviétique¹, ce qui rendra possible la réunification de l'Allemagne.

De fait, en moins d'une année, la RDA a été absorbée par la RFA, alors que les autres régimes s'engageaient, plus ou moins rapidement, dans un processus de transition démocratique ou de libéralisme économique. Pour les pays ouest-européens, non

1. Cf. François Brousseau et Martin David-Blais, « Les satellites quittent l'orbite : en Europe de l'Est, la revanche du social sur le géopolitique », dans Charles-Philippe David, dir., *La fin de la guerre froide*, Québec/Paris, Centre québécois des relations internationales/Fondation pour les Études de défense nationale, 1990, p. 125-152.

seulement il s'agissait de composer avec une nouvelle Allemagne, mais il fallait aussi s'adapter au nouveau contexte international : la démocratisation de l'Est de l'Europe, la disparition du pacte de Varsovie, l'effondrement de l'URSS, donc de l'ordre bipolaire, constituaient un véritable bouleversement de la donne géopolitique.

1. Un processus magistralement mené par les Occidentaux

Étant donné l'ampleur des problèmes à surmonter pour résoudre la question allemande, tant sur le plan interne qu'externe, le délai de 11 mois entre la chute du Mur (9 novembre 1989) et le jour de l'unification allemande (3 octobre 1990) apparaît extrêmement court. À cet égard, le gouvernement allemand a incontestablement fait preuve de dynamisme et d'habileté, montrant ainsi sa maîtrise de l'événement historique qui se produisait.

1.1 Une Allemagne unie en Occident

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne a été divisée en deux parties : la partie Ouest démocratique, rattachée à une alliance occidentale ; la partie Est soumise à la tutelle soviétique, contrainte de maintenir une idéologie semblable à celle de l'URSS et donc appartenant à une alliance opposée. En 1990, une situation radicalement différente apparaît, avec une Allemagne dotée de nouvelles caractéristiques objectives : elle est unie, libre, démocratique et souveraine. Pour que l'Allemagne unie recouvre une pleine souveraineté, il était indispensable que les quatre pays vainqueurs abandonnent leurs droits et responsabilités sur l'Allemagne dans son ensemble et sur Berlin en particulier. Les deux Allemagnes et les quatre alliés ont résolu ces problèmes grâce au procédé « 2+4 » (2 Allemagnes + 4 alliés), pour aboutir à un traité réglant définitivement le cas de l'Allemagne.

1.1.1 Les consultations « 2+4 » : le règlement des aspects extérieurs de l'unification allemande

Quatre rencontres en cinq mois seulement furent nécessaires aux ministres des Affaires étrangères des pays concernés pour aboutir au résultat espéré, ce qui constitue en l'espèce « un record du monde pour les diplomates² ». Ce résultat fut possible parce que

2. Christoph Bertram, « Ein Weltrekord des Diplomaten », *Die Zeit*, 7 septembre 1990, tiré de François Guérard, « L'Allemagne un an après l'unification », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 665, 18 octobre 1991, La Documentation française, p. 11-14.

Mikhaïl Gorbatchev envisageait désormais l'unité allemande, même si le camp socialiste se trouvait affaibli. Puisque la RDA s'effondrait, la réunification ne pouvait donc se faire qu'à l'avantage de la RFA et du camp occidental. L'éventualité de l'unité fut évoquée lors de la rencontre entre MM. Gorbatchev et Hans Modrow à Moscou le 30 janvier 1990 :

Gorbatchev fit part aux journalistes surpris que « aussi bien chez les Allemands à l'Ouest et à l'Est que chez les représentants des quatre puissances il y avait un certain accord sur le fait que la réunification des Allemands, par principe, ne serait jamais mise en doute par personne ».

Ces remarques étaient à l'époque sensationnelles. Elles signifiaient un changement radical dans la politique allemande soviétique, qui s'était toutefois amorcé avec la reconnaissance au droit à l'autodétermination de la RDA, face à l'effondrement du bloc de l'Est aux problèmes croissants. Par là, Gorbatchev jette la « "carte allemande" qu'il n'avait pas encore jouée³ ». Pour autant, le mécanisme mis en place ne relevait pas d'une négociation à proprement parler mais plutôt, dans un sens « programmatique », d'une suite d'étapes à accomplir avant d'aboutir à un résultat souhaité ; il ne créait pas d'engagements, d'obligations en tant que tels⁴.

La première réunion « 2+4 » eut lieu à Bonn en mai 1990. Elle porta sur la question des frontières et des problèmes politico-militaires de la sécurité européenne. L'objectif était de parvenir à un « règlement final de droit international » en rétablissant l'Allemagne dans sa souveraineté pleine et entière et en mettant fin aux prérogatives alliées sur l'Allemagne dans son ensemble⁵. Les six définirent également le cadre des discussions et le calendrier des trois réunions suivantes. Surtout, il apparaissait déjà que sur les questions de sécurité, les conversations « 2+4 » se transformeraient en conversations « 5+1 », tant l'URSS était isolée⁶.

La deuxième réunion eut lieu le 22 juin à Berlin-Est. Après la destruction du Checkpoint Charlie (lieu de passage obligé entre l'est et l'ouest à Berlin et devenu presque un lieu mythique), les six se mirent d'accord sur un calendrier de négociations, comprenant notamment le sommet de la conférence sur la CSCE (Conférence sur la

3. Heinrich Bortfeld, *Washington-Bonn-Berlin. Die USA und die deutsche Einheit*, Berlin-Bonn, Bouvier Verlag, 1993, p. 119.

4. Christian Hacke, *Weltmacht wider Willen. Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin, Ullstein Verlag, 1993, p. 448.

5. Luc Rosenzweig, « Les quatre occidentaux et Berlin-Est se donnent du temps pour surmonter leurs divergences », *Le Monde*, 8 mai 1990, p. 2.

6. Heinrich Bortfeld, *op. cit.*, p. 159.

sécurité et la coopération en Europe). La troisième réunion se tint à Paris, le 17 juillet. Il y fut particulièrement question de la frontière germano-polonaise, avec du reste la participation du ministre polonais des Affaires étrangères (M. Skubiszewski). Avec la résolution de ce problème frontalier et la rencontre Kohl-Gorbatchev, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, la voie s'ouvrait pour le règlement complet de la question allemande. De fait, lors de la quatrième rencontre à Moscou, le 12 septembre 1990, est signé le traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, qui rétablissait celle-ci dans sa pleine souveraineté et mettait fin aux droits et responsabilités des quatre vainqueurs, 45 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale.

1.1.2 Les problèmes d'une nouvelle souveraineté

Au terme de ce processus à six, l'Allemagne unifiée obtenait une nouvelle souveraineté. Le texte du traité « 2+4 » reprend l'ensemble des dispositions déjà arrêtées dans les conversations qui l'ont précédé depuis mai 1990. Il revêt une grande importance puisque les puissances victorieuses abandonnent officiellement les droits issus de l'occupation sur l'Allemagne et Berlin. La question allemande dans ses aspects extérieurs était ainsi réglée.

Les États-Unis d'Amérique, la République française, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union des Républiques socialistes soviétiques mettent fin par le présent Traité à leurs droits et responsabilités relatifs à Berlin et à l'Allemagne dans son ensemble. En conséquence, il est mis fin aux accords, décisions et pratiques quadripartites correspondants et toutes les institutions des quatre puissances y afférentes sont dissoutes⁷.

De fait, la nouvelle Allemagne recouvre, dans les limites imposées par ce traité, une pleine souveraineté : « L'Allemagne unie jouira, en conséquence, de la pleine souveraineté sur ses affaires intérieures et extérieures⁸. »

Le fait de retrouver sa souveraineté pleine et entière entraîne des conséquences pour l'Allemagne unie. L'Allemagne unie doit réfléchir, penser cette souveraineté qui lui échoit brusquement, dans un contexte en pleine mouvance. Certes, elle peut assumer de nouvelles responsabilités, un nouveau rôle, mais elle doit en même temps faire face aux préjugés des États voisins, pour qui une Allemagne unie et souveraine peut s'apparenter à la création d'un nouveau « Reich ». Plus que tout autre État, l'Allemagne doit

7. Article 7 du traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (traité « 2+4 ») du 12 septembre 1990. Les droits et obligations seront en fait suspendus le jour de l'unité allemande.

8. *Id.*

prendre garde à la perception des États voisins. Ceux qui ont souffert de ce voisinage (la Pologne, la France...) ne sont pas vraiment enthousiastes face à une Allemagne de plus de 80 millions d'habitants qui retrouve sa liberté d'action. Pour l'Allemagne unie, la souveraineté

inclut aussi un jugement auquel les Allemands se virent déjà confrontés après la fondation du Reich en 1871, mais dont ils ne voulurent pas s'accommoder alors : une grande puissance allemande ne peut pas toujours forcément faire ce que les autres considèrent comme « normal » et utilisent tout naturellement pour elle. Il y a de nombreuses raisons à cela — économiques, politiques, militaires, géographiques et surtout historiques. Il reste à espérer que la nouvelle et plus grande République fédérale a appris la leçon⁹.

De fait, la République fédérale doit peut-être prendre plus de précautions que les autres pays sur la scène internationale. Dans ce contexte difficile de transition en Europe, elle doit apprendre à « gérer » sa nouvelle souveraineté de manière à éviter les erreurs ou les réactions de défiance de voisins inquiets :

Notre pays était aux temps de la guerre froide gêné dans sa liberté de mouvement. Maintenant l'Allemagne est souveraine et unie. Nous sommes libres de décider. Par là s'offrent de nouvelles chances. Mais nous pouvons aussi faire des erreurs. C'est pourquoi nous devons savoir ce qui s'approche de nous. Celui qui réfléchit à la responsabilité de l'Allemagne pour l'Europe et le monde doit d'abord faire une analyse réaliste sur le monde dans lequel nous vivons¹⁰.

1.2 L'ancrage occidental de l'Allemagne unie

Le maintien de l'Allemagne réunifiée dans le camp occidental se traduit par une double dimension : d'une part, l'Allemagne réunifiée reste dans l'OTAN ; d'autre part, elle reste dans la Communauté européenne.

1.2.1 L'Allemagne unie dans l'OTAN

Avant de voir l'Allemagne unie intégrée dans l'OTAN, il a fallu surmonter les réticences soviétiques. Le problème de la place de l'Allemagne dans et vis-à-vis des alliances en Europe a sans doute été le point le plus discuté au cours des conversations « 2+4 ».

9. Gregor Schollgen, *Angst vor der Macht. Die Deutschen und ihre Aussenpolitik*, Berlin, Ullstein Verlag, 1993, p. 34.

10. Volker Rühle, *Bundeswehr. Sicherheitspolitik und Streitkräfte im Wandel*, Hamburg, Mittler, 1993, p. 11.

L'obstruction soviétique a pris la forme de quatre propositions successives, visant à faire obstacle à l'intégration de l'Allemagne unie dans l'OTAN :

- La neutralité de l'Allemagne réunifiée. Elle fut proposée par M. Modrow le 1^{er} février 1990, deux jours après sa visite à Moscou, dans un plan en trois étapes pour la création d'une Allemagne unifiée. Elle fut rejetée avec force par le camp occidental. Avec une activité diplomatique intense, les Occidentaux — principalement MM. Baker, Genscher et Kohl — finirent par convaincre les dirigeants soviétiques que la neutralité n'était pas une bonne solution pour l'Allemagne unie.

Gorbatchev n'exigea plus une neutralité allemande depuis qu'il savait que la neutralité pour une Allemagne unie serait hors de question pour la République fédérale d'Allemagne et qu'elle ne serait pas considérée comme souhaitable ni par les alliés occidentaux de la République fédérale, ni par les propres alliés de l'Union soviétique¹¹.

L'URSS se trouvait donc complètement isolée.

- La double appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN et au pacte de Varsovie, lors de la deuxième rencontre « 2+4 » à Berlin. Cette solution hybride était bien peu réaliste et on voit mal comment elle aurait pu fonctionner. Elle apparaissait plutôt comme « un effort de dernière heure pour maintenir une symétrie de plus en plus artificielle entre les deux alliances européennes et sauver ce qui peut l'être d'un pacte de Varsovie en pleine décomposition¹² ».
- Un statut « à la française », évoqué par M. Gorbatchev au cours d'une visite du président Mitterrand à Moscou, le 25 mai 1990 : l'Allemagne unie appartiendrait à l'Alliance atlantique, mais pas au gouvernement intégré, selon le modèle gaullien de 1966. Cette perspective a également été rejetée, mais elle a pu trouver quelques partisans dans le camp occidental¹³.
- La dissolution des deux alliances dans un système de sécurité régionale collective, avec l'intégration de l'Allemagne dans un nouvel ordre de paix et de sécurité paneuropéen. Compte tenu du rapport de force, éminemment favorable aux pays de l'Ouest, cette dernière solution proposée ne pouvait en aucun cas recueillir l'assentiment du camp occidental.

11. Gilbert Gornig, « The Contractual Settlement of the External Problems of German Unification », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 1, 1991, p. 6.

12. « Deux alliances pour 1 Allemagne », *Le Monde*, 13 avril 1990, p. 1.

13. Cf. Étienne Copel, « Et si l'OTAN s'inspirait du modèle français », *Le Monde*, 29 mai 1990, p. 2.

Toutes ces tentatives ont finalement échoué devant la détermination des alliés, et l'Allemagne unie a été intégrée dans l'OTAN. L'Union soviétique a fini par admettre cette réalité. L'accord fut acquis lors de la troisième rencontre « 2+4 » et fut inscrit dans le Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne. « Le droit de l'Allemagne unie d'appartenir à des alliances, avec tous les droits et obligations qui en découlent, n'est pas affecté par le présent traité. »

En fait, l'entrée de l'Allemagne unie dans l'OTAN contentait tout le monde, même si elle demandait beaucoup plus d'efforts aux Soviétiques. La France et la Grande-Bretagne voyaient la nouvelle Allemagne plus puissante « liée » au camp occidental, ce qui devait permettre d'éviter une dérive allemande vers l'Est. De plus, en restant dans l'OTAN, cette dernière demeurait sous le « magistère » des États-Unis qui fournissaient ainsi une assurance face à une éventuelle politique de puissance allemande. Pour ces derniers, il était également primordial que l'Allemagne reste dans l'OTAN : sa neutralisation ou toute autre solution aurait signifié la disparition de la pièce maîtresse de l'Alliance atlantique en Europe, donc sa disparition et le retrait des Américains du Vieux Continent, scénario qui était tout au bénéfice de l'URSS. L'intégration de l'Allemagne unie dans l'OTAN était donc nécessaire pour que l'Alliance perdure et pour que les États-Unis puissent conserver un regard sur les affaires de sécurité en Europe. Les anciens membres du pacte de Varsovie préféraient aussi la solution occidentale : une Allemagne unie dans l'OTAN plutôt qu'une Allemagne non liée et, inévitablement, plus imprévisible.

1.2.2 L'Allemagne unie dans la Communauté européenne

L'ancrage occidental allemand se vérifie par ses choix en matière de sécurité à travers l'OTAN, mais également à travers ses choix en matière d'ordre économique et social, par son maintien dans l'Union européenne. La situation allemande était considérée au niveau communautaire comme un cas particulier, notamment par le protocole relatif au commerce intérieur allemand et les problèmes connexes (1957). Le choix de l'article 23 de la Loi fondamentale pour l'unification des deux États allemands par le gouvernement a facilité les choses sur le plan communautaire. En effet, l'adhésion selon l'article 23 ne signifie pas la fusion d'États débouchant sur la création d'un nouvel État. La RDA cesse d'exister en tant que personne juridique autonome ; elle devient partie intégrante du territoire national de la RFA. Dès lors, c'est l'article 227 §1 du traité CEE qui s'applique

et non pas l'article 237 relatif à l'adhésion d'un État tiers. Selon cette disposition et du fait de l'adhésion de la RDA à la Loi fondamentale, les traités et le droit dérivé deviennent automatiquement applicables dans les territoires qui ont adhéré, l'intégration se faisant dès que l'unification a été juridiquement établie.

Les traités eux-mêmes passés entre la RFA et la RDA — notamment à Staatsvertrag en mai 1990 — consacrent la validité du droit communautaire lors du processus d'unification interne. Les réformes législatives nécessaires à une intégration graduelle de la RDA dans l'ordre fédéral préparent l'intégration des cinq nouveaux länder (six en 1990) dans la Communauté. Les réformes mises en place au niveau interne ont donc une double dimension : elles permettent d'unifier les deux États allemands, mais préparent autant que possible l'entrée dans la Communauté, avant même l'unification et donc l'intégration communautaire formelle. Il devient ainsi possible de parler d'« effets anticipatifs à l'intégration » ou de « situation de quasi-appartenance »¹⁴.

Lors de la réunion du Conseil européen, le 28 avril 1990, il a été décidé que l'intégration se ferait sans révision des traités, problème qui aurait pu se poser du fait d'une modification de l'équilibre des inserts dans le système communautaire selon l'article 236 du traité CEE. La communauté a en quelque sorte pris part, de façon plus discrète, au processus de réunification. Le chancelier Kohl a d'ailleurs traité Jacques Delors presque comme les représentants des quatre autres puissances : « En fait, Jacques Delors, en tant que président de la Communauté européenne, était le sixième interlocuteur pour le gouvernement fédéral¹⁵. »

En cherchant à harmoniser les deux processus — construction européenne et unification allemande — et en cherchant une approbation de la part de ses partenaires de la Communauté, M. Kohl voulait éviter la méfiance. Il montrait ainsi la solidité et la permanence de ses engagements européens. Avec les positions prises au Conseil européen (Dublin, avril 1990) et l'appui de M. Delors, M. Kohl trouvera un soutien pour l'accomplissement de ses projets allemands et européens.

Pour le chancelier, l'Allemagne unie au milieu de l'Europe devait déployer ses forces au profit de l'intégration européenne et pour la prospérité de ses voisins. M. Delors a saisi cette attitude plus rapidement et de façon plus conséquente que beaucoup d'hommes politiques à l'Ouest. Alors que d'autres réagissaient avec plus de retenue, M. Delors s'est

14. « La communauté européenne et l'unification allemande », *Bulletin des Communautés européennes*, supp. 4/90, Bruxelles, Commission des Communautés européennes.

15. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 447.

immédiatement porté aux côtés du chancelier, ce qui fut aussi décisif pour le processus « 2+4 ». De fait, tout au long du processus de réunification, la Communauté a pu participer aux négociations entre les deux États allemands.

D'une façon générale, le processus « 2+4 » peut être considéré comme « un triomphe pour la diplomatie occidentale¹⁶ ». Les oppositions soviétiques ont été surmontées ; l'Allemagne unie trouve sa place au sein des structures d'alliances occidentales et de la Communauté européenne ; les buts allemands sont atteints : la fin de la division marque la fin de l'après-guerre. La réunification s'est produite sans violence, sans heurts majeurs. Elle a constitué un processus où la diplomatie occidentale a su être efficace. Le gouvernement allemand, notamment, montrant une grande capacité d'adaptation.

2. La maîtrise allemande du processus de réunification

La cohésion du camp occidental a permis une conclusion rapide des négociations « 2+4 ». Devant les événements, le gouvernement fédéral a réagi avec efficacité. Bien sûr, le chancelier et son gouvernement ont « improvisé¹⁷ » face au mouvement révolutionnaire, mais dans ce cas, la réussite de l'exercice apparaît d'autant plus. Le gouvernement fédéral a su saisir les occasions qui se présentaient pour maintenir l'Allemagne à l'Ouest et assurer la pérennité des valeurs occidentales. Sur le plan extérieur, le chancelier a ainsi grandement contribué à lever les objections soviétiques ; sur le plan intérieur, il a pu tirer des profits électoraux de cette réunification.

2.1 Le débloccage décisif du processus « 2+4 » par les relations germano-soviétiques

Par des relations directes avec le président Gorbatchev, M. Kohl a pu permettre aux discussions « 2+4 » de continuer. Il est même allé plus loin en engageant de nouvelles relations avec l'URSS, marquant ainsi la fin de la guerre froide.

2.1.1 L'accord germano-soviétique sur les aspects extérieurs de l'unification

La question la plus difficile à résoudre au cours du processus « 2+4 » fut celle de l'appartenance de l'Allemagne unie à l'Alliance atlantique. L'URSS n'envisageait cette

16. *Ibid.*, p. 461.

17. Walter Schütze, « De la "note Staline" à la conférence "2+4" ». La réunification allemande en perspective », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 1, 1991, p. 39.

éventualité que difficilement. Il fallut l'intervention directe du chancelier et du vice-chancelier pour débloquer la situation. Lors d'une rencontre en tête-à-tête entre M. Kohl et M. Gorbatchev à Shelestnovodsk, dans le Caucase, le président soviétique accepta ce qu'il avait jusqu'alors toujours refusé : la liberté pour l'Allemagne de choisir ses alliances.

Mais l'accord entre les deux hommes va plus loin puisqu'il marque une unanimité entre l'Allemagne et l'URSS sur tous les aspects extérieurs de la réunification. Le chancelier définissait ainsi les points : l'unification de l'Allemagne intéresse la RFA, la RDA et tout Berlin ; au moment de l'unification, l'Allemagne unifiée retrouvera sa souveraineté et les droits et obligations des quatre puissances seront levés ; dans l'exercice de sa souveraineté pleine et entière, l'Allemagne unifiée peut décider librement à quelle alliance elle entend appartenir ; l'Allemagne unifiée conclura un traité bilatéral avec l'URSS pour le retrait de ses troupes de RDA, qui devra être achevé en trois ou quatre ans ; aucune structure de l'OTAN ne sera étendue sur le territoire de la RDA tant que des troupes soviétiques y séjourneront ; les articles 5 et 6 du traité de l'OTAN s'appliqueront dès l'unification à tout le territoire de l'Allemagne unifiée ; les forces non intégrées de la Bundeswehr pourront être stationnées dès l'unification sur le territoire est-allemand ; les troupes des puissances occidentales continueront à séjourner à Berlin tant que les troupes soviétiques séjourneront en RDA ; des troupes rattachées à l'OTAN pourront séjourner en RDA après le retrait soviétique, mais sans disposer de moyens nucléaires ; des troupes et armes nucléaires étrangères ne devront pas y être envoyées ; le gouvernement fédéral est disposé à faire une déclaration dans le cadre des négociations de Vienne selon lesquelles l'Allemagne unifiée réduira ses effectifs à 370 000 hommes d'ici trois ou quatre ans ; enfin, l'Allemagne unifiée renonce à fabriquer, posséder et utiliser les armes ABC (atomiques, biologiques, chimiques). Le chancelier appelait par ailleurs à un succès de la Perestroïka et souhaitait voir un traité exhaustif de coopération conclu entre les deux pays¹⁸.

L'OTAN s'est reformée lors du sommet de Londres, les 5 et 6 juillet 1990 où des gages de sécurité ont été donnés à l'URSS et où une nouvelle doctrine stratégique a été mise en place. Des engagements concernant l'Allemagne — le plafonnement unilatéral des troupes, l'élimination des armes nucléaires sol-sol basées sur son territoire — sont repris sous une forme collective. L'URSS se voit donc attribuer des garanties de sécurité,

18. Déclaration faite par le chancelier fédéral Helmut Kohl le 17 juillet 1990, devant la Conférence de presse fédérale à Bonn, au sujet de la politique à l'égard de l'Allemagne et des résultats de ses entretiens avec le président de l'URSS, M. Gorbatchev, dans *L'unification de l'Allemagne en 1990*, Office de Presse et d'information du gouvernement fédéral, 1991, p. 67.

qui lui permettent d'adopter une position plus souple pour l'achèvement du processus d'unification¹⁹. Les garanties en matière de sécurité sont doublées de garanties économiques et financières. Elles sont accordées notamment au sommet du G7 à Houston (9, 10 et 11 juillet) qui donne le feu vert à l'aide économique demandée par le président Gorbatchev. Les Occidentaux, les Allemands en premier lieu, montrent qu'ils misent sur le succès de la Perestroïka et l'encouragent au mieux de leurs forces.

Le chancelier Kohl a également su profiter de l'aide diplomatique et du soutien américain. Les positions ont été éclaircies par les multiples contacts entre MM. Hans-Dietrich Genscher, ministre fédéral des Affaires étrangères, et Edouard Chevardnadze, ministre russe des Affaires étrangères, et les deux sommets (février, septembre) entre MM. Gorbatchev et Kohl, mais également entre MM. James Baker, secrétaire d'État américain, et Chevardnadze et les sommets entre les présidents américain et soviétique (notamment celui de Washington en juin 1990)²⁰. Enfin, le XXVIII^e Congrès du Parti du PCUS a déterminé la marge de manœuvre du président soviétique, qui en sort grand vainqueur. Après de violents débats, celui-ci a obtenu l'approbation de la majorité des délégués pour la poursuite de la Perestroïka et de mesures de réformes radicales.

Il fut aussi capable de soutenir les attaques des critiques de sa politique sur l'Europe de l'Est et l'Allemagne et de recueillir l'approbation du congrès du parti sur la politique extérieure menée jusqu'ici. Son succès au congrès du parti lui permet de continuer sa politique étrangère basée sur la « nouvelle pensée » et, surtout, de soutenir l'incorporation controversée de l'Allemagne unie dans l'OTAN²¹.

Malgré cette victoire, la position de M. Gorbatchev apparaissait fragile et son autorité était contestée. Il convenait donc pour le gouvernement allemand de parvenir à ses objectifs pendant que M. Gorbatchev était encore en place.

2.1.2 Le début de nouvelles relations germano-soviétiques

Le gouvernement fédéral a engagé de nouvelles relations avec l'Union soviétique de M. Gorbatchev, révélatrices du nouveau paysage international qui se met en place en Europe au début des années 1990.

19. Daniel Colard, « Les modalités de l'unification de l'Allemagne ; 9 novembre 1989-2 décembre 1990 », dans Maurice Torrelli, Joel-Pascal Biays, dir., « Paix et sécurité internationale », *Arès*, vol. XII, n° 2, 1990, p. 33-56.

20. *Ibid.*, p. 47. Heinrich Bortfeld, *op. cit.*, p. 166-168.

21. Boris Meissner, « The XXVIII CPSU Party Congress. Domestic and Foreign Policy », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 1, 1991, p. 47.

Lors de la rencontre de juillet, M. Gorbatchev et M. Kohl s'étaient accordés sur la nécessité de signer un traité entre les deux pays. Le dirigeant soviétique voulait obtenir l'aide économique et technique occidentale ; le chancelier cherchant, quant à lui, à assurer le processus de réunification. Ce traité de bon voisinage, de partenariat et de coopération a été paraphé le 13 septembre 1990 au lendemain de l'accord « 2+4 » à Moscou, la signature officielle ayant eu lieu le 9 novembre à Bonn. Il contient des principes relatifs au développement global de la coopération dans tous les domaines, y compris la politique, l'économie, les sciences et la technique, la culture, la protection de l'environnement et les questions humanitaires.

Une partie de son article 3 a été suspectée :

Si l'une des deux parties fait l'objet d'une attaque, l'autre partie ne fournira à l'agresseur ni aide militaire ni aucune forme de soutien et prendra toutes les mesures nécessaires pour régler le conflit en application des principes et procédures des Nations Unies ainsi que d'autres structures de sécurité collective²².

Cette clause pouvait être perçue comme une possibilité de déclaration de neutralité en cas de conflit, qui aurait permis à l'Allemagne d'échapper aux obligations de l'OTAN.

Ce traité est complété par un appendice relatif au « développement d'une coopération exhaustive dans les domaines de l'économie, de l'industrie, des sciences et de la technique ». Enfin, l'Allemagne et l'URSS s'accordent en octobre sur le retrait des troupes soviétiques du territoire est-allemand (prévu avec l'entrée en vigueur du traité et s'achevant par étapes à la fin de l'année 1994). Ce traité intervient alors que les incidents se multiplient entre la population et les forces armées et que les nuisances dues à la présence des troupes sont de plus en plus mal supportées.

Ces accords montrent le poids des relations germano-soviétiques dans la réorganisation de l'ordre européen. Le traité du 9 novembre « entend donner une nouvelle qualité aux relations germano-soviétiques²³ ». Les questions relatives à la coopération dans les domaines de l'économie, de l'industrie, des sciences et de la technique

constituent un cadre de droit international pour le fait que l'Allemagne unifiée — en sa qualité de membre de la Communauté européenne — sera le principal partenaire

22. Traité sur les relations de bon voisinage, le partenariat et la coopération entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, 9 novembre 1990, *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° spécial 1990, « L'unité allemande », p. 75-82.

23. Déclaration de Helmut Kohl au sujet du succès des pourparlers « 2+4 » et du développement futur des relations germano-soviétiques, lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 septembre 1990, dans *L'unification...*, *op. cit.*, p. 116.

économique de l'Union soviétique. Il ouvre des perspectives d'avenir fructueuses pour les deux côtés²⁴.

À ces accords s'ajoute une aide financière substantielle de la part de la République fédérale qui doit aider notamment au retrait des troupes soviétiques et assurer le maintien d'une politique de perestroïka. « Le processus de l'unification allemande s'accompagne donc de l'élaboration d'un type tout nouveau de relations avec l'Union soviétique²⁵. » Ces traités et ces aides représentent avant tout pour Bonn le coût de l'accession à la souveraineté et un investissement pour l'avenir de l'Allemagne unie. Le problème pour le gouvernement fédéral est de faire en sorte que ces nouveaux rapports avec l'URSS ne puissent donner lieu à un quelconque doute sur l'ancrage occidental de l'Allemagne unie.

Le fait que la réunification ait été menée à bien dans ses aspects extérieurs représente un succès incontestable pour le chancelier tant sur la scène internationale qu'en politique intérieure. Celui-ci a non seulement su ne pas se laisser imposer les événements internationaux, mais il a également maîtrisé les aspects politiques internes de la réunification.

2.2 Le chancelier reste maître du jeu politique pendant la réunification

Parallèlement à l'obtention nécessaire de l'accord des quatre puissances — surtout l'URSS — sur les aspects extérieurs, le chancelier doit faire face à d'importants défis internes. L'afflux des Allemands de l'Est en RFA ne s'arrête pas et pose de gros problèmes dans les deux parties du pays. Le gouvernement fédéral doit parer au plus vite l'accélération des événements en Europe centrale. Il prend pour cela un certain nombre de mesures juridiques et politiques, pour en recueillir ensuite les bénéfices électoraux.

2.2.1 L'adaptation rapide du gouvernement fédéral

Le chancelier a rendu public, le 28 novembre, un programme en dix points qui prévoyait le rétablissement de l'unité de l'Allemagne comme objectif ultime par la mise en place de structures confédérales entre les deux États allemands. M. Kohl insistait sur la

24. *Ibid.*

25. Renata Fritsch-Bournazel, *L'Allemagne unie dans la nouvelle Europe*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 207.

nécessité d'une communauté contractuelle et d'une coopération croissante à tous les niveaux entre les deux États. Le programme était flexible et se concentrait d'abord sur le renforcement de la démocratie et des droits de l'Homme en Allemagne de l'Est. En mettant en exergue la nécessité du lien de la question allemande avec les processus multilatéraux et les structures en Europe, il visait à rassurer les alliés occidentaux et l'URSS.

Le plan était un chef-d'œuvre. Kohl a révolutionné la situation politique intérieure dans les deux parties de l'Allemagne et la position de l'étranger vis-à-vis de la question d'une façon telle qu'aucun politicien ne l'avait fait depuis la Deuxième Guerre mondiale²⁶.

Avec ce plan, les partis politiques allemands doivent réviser leur attitude face à la réunification. Le SPD s'est rattaché au plan de M. Kohl, comme la CDU-CSU malgré une certaine grogne relative à l'Ostpolitik. Avec ce programme, le chancelier a également supplanté M. Genscher (vice-chancelier) sur les questions relatives à la réunification : le plan en dix points a été rendu public sans que M. Genscher ne soit consulté ou même informé. M. Kohl a pris l'initiative de façon manifeste. Enfin, le plan a été bien perçu par la population de RDA, en situant la réunification comme un objectif ultime.

Mais la dynamique politique en RDA a rapidement dépassé les perspectives ouvertes par le plan Kohl, la réunification devenant de plus en plus ostensiblement inscrite à l'ordre du jour. Au début du mois de décembre 1989, moins d'une semaine après la présentation du plan, Egon Krenz démissionnait de la présidence du SED (Parti socialiste unifié), puis de la présidence du Conseil d'État, ce qui marquait l'effondrement du pouvoir communiste et la déliquescence de l'État est-allemand. Pour convaincre les Allemands de l'Est de rester chez eux (on se souviendra que les Allemands de l'Est « émigraient » en masse en Allemagne de l'Ouest), M. Kohl prit une mesure économique forte : le 7 février 1990, il proposait une union monétaire au gouvernement Modrow, en recommandant à celui-ci d'engager des négociations sur l'adoption du mark ouest-allemand. L'union monétaire ne pouvait toutefois avoir lieu que si le gouvernement est-allemand, issu des élections prévues pour le 18 mars 1990, adoptait les réformes nécessaires.

Sa proposition était un message à l'adresse des électeurs est-allemands : la coalition de la CDU/CSU et du FDP était prête à soutenir la liberté économique et politique et ne céderait jamais aux exigences d'un gouvernement communiste toujours au pouvoir²⁷.

26. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 441-442. Voir aussi Walter Schütze, « La réunification allemande : la RFA face au défi national », *Défense nationale*, février 1990, p. 25-34.

27. Dennis L. Bark, David R. Gress, *Histoire de l'Allemagne depuis 1945*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 1193.

Le 13 mars 1990, M. Kohl annonça que le taux de conversion pour le mark-est serait de un pour un en ce qui concernait les salaires et les « petites économies ». Progressivement, on glissait du domaine économique au domaine politique : le 18 mars, les électeurs votaient pour un gouvernement favorable à une unification et à une union monétaire rapides. Le 12 avril 1990, le nouveau gouvernement sous la direction de Lothar de Maizière, qui avait succédé à Hans Modrow, acceptait de mener à bien l'union monétaire et l'unification économique, comme première et importante étape sur la voie de l'unité étatique selon les dispositions de l'article 23 de la Loi fondamentale. Le traité sur la création d'une union monétaire, économique et sociale entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande est conclu le 18 mai 1990, soit un peu plus de six mois après la chute du mur de Berlin (l'entrée en vigueur se fait le 1^{er} juillet). Le traité d'unification (Einigungsvertrag) est, lui, conclu le 31 août 1990. Le chancelier et son gouvernement ont donc agi avec beaucoup d'énergie et de rapidité pour remplir le but premier de la politique étrangère allemande, mais aussi pour éviter un processus qui aurait pu devenir incontrôlable en RDA : l'exode aurait en effet pu continuer chez les Allemands de l'Est si le gouvernement fédéral était resté sans agir.

2.2.2 Une maîtrise qui se traduit également sur le plan électoral

Les élections de l'année 1990 ont été à l'avantage de la coalition du chancelier, ce qui dans le contexte de la réunification était plutôt rassurant pour les Occidentaux. Les partis favorables à une unification rapide ont recueilli une très forte majorité : les chrétiens-démocrates et leurs alliés de l'Alliance pour l'Allemagne approchent la majorité absolue lors des élections du 18 mars ; avec le SPD (est-allemand) et les libéraux, qui eux aussi avaient fait un choix clair en faveur de l'unité, ces partis recueillent près de 75 % des voix.

Il est évident que les élections du 18 mars en RDA ont constitué un succès politique pour Helmut Kohl, venant après le recul de la CDU aux élections régionales de Sarre (fin janvier 1990) confirme d'ailleurs une fois de plus le 18 mars en Bavière et le 25 mars au Schleswig-Holstein, lors des élections municipales alors que les sondages attestent une remontée massive des intentions de vote en faveur de la CDU/CSU et du FDP sur le plan national en RFA²⁸.

28. Henri Menudier, « Les élections du 18 mars 1990 », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 2, 1990, p. 39-41.

De fait, ces résultats ont été confirmés le 14 octobre 1990 lors des élections régionales dans les nouveaux länder, mais aussi aux élections du 2 décembre 1990 au Bundestag. Ce sont surtout les libéraux qui ont obtenu un bon score, reflétant les succès diplomatiques et la popularité de M. Genscher. Les adversaires de la coalition ont réalisé, eux, de mauvais résultats : le SPD d'Oskar Lafontaine a payé l'attitude polémique adoptée vis-à-vis de la réunification et obtenu un score relativement bas ; les Verts disparaissent, quant à eux, du Bundestag, n'atteignant pas le minimum requis de 5 %.

En remportant la série d'élections de l'année 1990, la coalition au pouvoir reste évidemment en place. Pour elle, les élections du 2 décembre 1990 viennent clore une multitude d'événements qui lui ont été favorables depuis la chute du mur de Berlin. En maîtrisant les deux dimensions du processus de réunification — interne et externe — en prenant rapidement et hardiment les initiatives adéquates pour en recueillir ensuite les bénéfiques électoraux, M. Kohl a permis d'éviter les scénarios catastrophes. Son maintien au pouvoir permettait également aux partenaires européens de ne pas envisager de retournement en matière de politique étrangère et de sécurité, contrairement à ce qui aurait pu se passer avec le SPD.

Les alliés occidentaux pouvaient donc être satisfaits de la réunification. Toutefois, la perspective d'une Allemagne unie ne semblait pas forcément convenir à tous les alliés de la RFA. Ainsi, le couple franco-allemand a été ébranlé tout au long de ce processus.

3. Une « brouille » franco-allemande

Tout au long du processus de réunification, il est clair que les dirigeants français ont eu des difficultés à analyser les événements, se trouvant pris de vitesse et commettant un certain nombre de maladresses.

3.1 Une gêne française face au thème de l'Allemagne unie

Les dirigeants français n'ont pas tous paru enthousiastes, c'est le moins qu'on puisse dire, par la perspective d'une Allemagne unie. Et lorsque l'unification est devenue inévitable, quelques « vieilles peurs » ont refait surface.

3.1.1 Une réunification difficilement envisagée

Que les membres du gouvernement ou le président de la République aient eu quelques difficultés à envisager la réunification allemande à la fin de 1989, on peut le constater à travers leurs déclarations ou un « acte manqué » comme le dîner à l'Élysée le 18 novembre. Le droit à l'autodétermination des Allemands, tant qu'il respectait des conditions pacifiques et les intérêts des pays voisins, n'a jamais été contesté par les dirigeants français. François Mitterrand a toujours réaffirmé ce principe, mais pendant toute la fin de l'année 1989, la réunification n'apparaissait pas comme une question d'actualité. Pour tout dire, « en cet automne 1989, l'Élysée ne croyait tout simplement pas à l'unité allemande²⁹ » et le rythme des évolutions en Europe semblait lui échapper :

[...] à l'allure où ça va, je serais étonné que les dix années qui viennent se passent sans que nous ayons à affronter une nouvelle structure de l'Europe. Cela m'étonnerait beaucoup. Je comprends très bien que beaucoup d'Allemands le désirent. Il faut simplement qu'ils comprennent que l'Histoire ne se fait pas comme ça [...]. Alors, mon pronostic partira d'une constatation évidente : c'est que ça va vite, très vite. Cela n'ira pas ensuite aussi vite que le désirent ceux qui parlent de réunification pour maintenant³⁰.

Certes le mur de Berlin n'était pas encore tombé, mais le régime SED commençait à se déliter, le régime hongrois avait entamé le démantèlement du « rideau de fer », de grandes manifestations avaient lieu à Leipzig ou dans d'autres villes est-allemandes, etc. Mais la réunification était renvoyée à un terme d'au moins dix années...

Plus grave est le pronostic malheureux de Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères qui, six jours après l'ouverture du mur de Berlin, affirmait que la question de l'unité allemande, relevant de la « politique fiction » n'était « pas d'actualité ». Comme on peut le voir, il y a eu une mauvaise appréciation du rythme des bouleversements, en particulier de l'unification des deux États allemands. La politique étrangère française était marquée par la volonté de « donner du temps au temps », selon l'expression du président, c'est-à-dire de ne pas brusquer le cours des choses et de laisser faire l'Histoire. M. Mitterrand appelait à respecter les équilibres traditionnels en place en Europe. « Conserver son calme et gagner du temps » étaient en fait les deux leitmotiv³¹ à la fin de l'année 1989 pour les responsables français, au moment même où la situation

29. Claire Tréan, « La France et le nouvel ordre européen », *Politique étrangère*, n° 1, 1991, p. 82.

30. Le président Mitterrand lors du 54^e sommet franco-allemand, 2-3 novembre 1989. Conférence de presse conjointe du président de la République et du chancelier fédéral, dans *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989, p. 5.

31. Walter Schütze, « Frankreich angesichts der deutschen Einheit », *Europa Archiv*, vol. 4, 1990, p. 135.

exigeait une vision et un comportement plus dynamiques. Cette volonté de temporiser n'a pas permis aux dirigeants français d'appréhender la question allemande avec tout le réalisme nécessaire.

Symptomatique à cet égard fut la rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CEE lors d'un dîner à l'Élysée, le 18 novembre 1989. Le but de cette rencontre informelle était de traiter des changements en cours à l'Est, pour que le Conseil européen de Strasbourg, prévu pour les 8 et 9 décembre, et qui devait être consacré aux questions de l'Union économique et monétaire, n'ait pas à se préoccuper de cette question. Alors que cette réunion informelle à Douze présentait sans aucun doute un cadre propice pour traiter de la question allemande, problème central des bouleversements à l'Est en ce mois de novembre, elle n'a pas été abordée par les participants :

Q : Avez-vous parlé lors de ce dîner de l'unification des deux Allemagnes ?

R : Non.

Q : Du tout ?

R : C'est un problème qui ne nous a pas été posé par les États allemands ni par le peuple allemand dans l'état présent des choses. C'est un problème qui occupe beaucoup d'esprits, je le sais bien et c'est parfaitement légitime mais c'est un problème qui n'a pas été posé³².

On peut quand même s'étonner que dans le contexte qui prévalait alors, après l'ouverture des frontières entre Allemagne de l'Est et de l'Ouest, compte tenu de l'évolution du climat intérieur en RDA, après une visite de M. Dumas à Moscou pour préparer celle de M. Mitterrand, ce thème de la réunification n'ait pas été abordé dans ce cadre européen. D'autant plus que le président français reconnaît qu'il occupe légitimement les esprits. Certes, on peut considérer que ce dîner a permis de sonder « l'état d'esprit européen » du chancelier après la chute du Mur. Il n'empêche ; même si elle ne figurait pas précisément à l'ordre du jour de la rencontre, la question de la réunification aurait pu faire l'objet d'une approche de la part, au moins, du président français, d'autant plus facilement que la réunion était informelle. Certaines mésententes ou maladroites qui se produiront les semaines suivantes auraient peut-être pu être ainsi évitées. En ce sens, parce qu'elle n'a pas permis de clarifier la situation sur la question de la réunification, la réunion des Douze à l'Élysée a eu des allures « d'acte manqué ».

32. Conférence de presse du président à l'issue de la réunion informelle et du dîner des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CEE, le 18 novembre 1989, dans *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989, p. 61.

3.1.2 Le mécontentement face au plan en dix points du chancelier Kohl

Le plan en dix points du chancelier, première tentative pour maîtriser les événements, a provoqué un certain mécontentement chez les Français, à l'origine de la controverse sur la ligne Oder-Neisse (frontière entre la Pologne et l'Allemagne réunifiée).

Le mécontentement français provenait d'abord du fait que le chancelier avait omis de consulter ses alliés occidentaux. Le plan en dix points a donc constitué une surprise pour Paris, d'autant plus désagréable qu'il avait pour effet « de briser un tabou qu'on aurait bien voulu, à l'Est comme chez les Occidentaux, préserver encore quelque temps³³ ». Alors qu'à Paris on n'envisageait pas la réunification à court terme, M. Kohl lançait son plan, voyant la réunification comme but ultime, pour reprendre l'initiative, tant sur le plan intérieur que sur la scène internationale. Ce qui a déplu à Paris, c'est que cela ait été fait sans que les partenaires aient été mis au courant ou consultés. En fait, même le vice-chancelier allemand ne l'avait pas été. Toutefois, les responsables français n'ont pas poussé la polémique et ont fait apparaître comme normal le procédé du chancelier. Pour M. Dumas, « le problème qui a été évoqué par le chancelier Kohl n'était pas une surprise pour un partenaire aussi averti qu'est la France des choses de la République fédérale d'Allemagne » ; et pour M. Mitterrand, « il [le chancelier Kohl] n'était pas tenu de m'en informer. C'était une affaire spécifiquement allemande mais qui intéresse la France quand même³⁴. »

Des omissions pouvaient également être relevées dans le contenu du plan Kohl. Ainsi, aucune mention n'était faite des responsabilités toujours existantes des quatre vainqueurs, bien qu'elles soient essentielles pour toute question touchant à la réunification. Il était peut-être trop demandé au plan en dix points.

Ce qu'on appelle le plan en dix points du chancelier ne traite pas d'un grand nombre de résultats liés à un règlement final de la question allemande. Le discours n'était pas destiné à être un traitement exhaustif des résultats impliqués, ça n'aurait pas été le bon moment pour un tel traitement [...]. Le plan en 10 points a pour but de donner une forme aux relations interallemandes dans le futur immédiat et indiquer des points de référence pour ces relations dans un futur plus lointain³⁵.

33. « Un processus inévitable », *Le Monde*, 30 novembre 1989, p. 1.

34. Pour M. Dumas, conférence conjointe de MM. Dumas et Genscher (30 novembre 1989), dans *La politique étrangère de la France. Texte et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989, p. 122. Pour M. Mitterrand, interview accordée à Europe 1 et Antenne 2 (10 décembre 1989), *ibid.*, p. 157.

35. Peter R. Weilemann, « The German Contribution Toward Overcoming the Division of Europe-Chancellor Helmut Kohl's 10 points », *Aussenpolitik*, vol. 41, n° 1, 1990, p. 18.

En d'autres termes,

ce qui était contenu dans cette déclaration du chancelier, c'était une série de déclarations qui du point de vue de la substance avait été faite par le chancelier ou par moi-même, c'était un résumé, c'était un catalogue de 10 points qui résumait ce qui avait été déjà dit et donc ne pouvait pas surprendre du point de vue du fond. Et vu le déroulement des événements elle ne pouvait surprendre du point de vue du moment³⁶.

Une omission plus conséquente a été celle concernant la ligne Oder-Neisse, car elle a eu des répercussions importantes sur la scène internationale. Le plan en 10 points a été, en quelque sorte, le point de départ d'une polémique qui a empoisonné le processus de réunification et qui concernait la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse comme frontière définitive entre l'Allemagne (réunifiée) et la Pologne. En fait, cette question de frontière — qui est liée à celle des minorités ethniques — trouble les rapports germano-polonais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le problème est complexe puisqu'il fait intervenir des éléments politiques purement germano-polonais qui remontent à cette époque et des éléments juridiques, tant en ce qui concerne le droit international que le droit interne allemand (droit constitutionnel, conception de la citoyenneté allemande)³⁷. Dans le contexte de la réunification, la question de la frontière Oder-Neisse, en tant qu'elle posait un problème de sécurité, a pris une dimension européenne.

L'absence de mention concernant la ligne Oder-Neisse dans le plan Kohl a provoqué des réactions critiques à l'étranger, mais aussi en RFA où le SPD a réclamé un « onzième point » donnant des garanties à la Pologne sur l'intangibilité de sa frontière occidentale. D'autres imprécisions sur la notion « d'Allemagne » dans ce plan (était-ce la RFA, la RDA et Berlin ou quelque chose en plus ?) ont été soulignées. Face à l'entêtement du chancelier qui refusait de garantir clairement l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse, la France a pris ouvertement le parti de la Pologne. Le 1^{er} mars 1990, M. Dumas, à Berlin-Ouest, somme le gouvernement allemand de prendre des engagements contractuels sur l'intangibilité des frontières (le président Mitterrand lui-même a réclamé cette reconnaissance à plusieurs reprises). Cette même journée est annoncée la visite à Paris de MM. Jaruzelski et Mazowiecki, qui aura lieu le 9 mars. Les deux dirigeants polonais venaient chercher le soutien de Paris sur la question de la frontière.

36. M. Hans-Dietrich Genscher, à la conférence de presse conjointe avec M. Dumas (30 novembre 1989), *op. cit.*, p. 123.

37. Pour une explication, voir par exemple Franciszek Draus, « La ligne Oder-Neisse et l'évolution des rapports germano-polonais », Paris, FEDN, dossier n° 26, 1993.

De fait, la France a fortement appuyé la demande de la Pologne qui voulait être associée aux négociations « 2+4 », dès que serait examinée cette question frontalière. Après une série de rencontres entre les dirigeants des trois pays, une solution s'est rapidement dessinée.

Sur ce sujet, le chancelier s'est trouvé assez vite isolé : sur la scène internationale, où les alliés occidentaux et les Polonais tenaient fermement à cette reconnaissance de la frontière, dans le but d'assurer la sécurité européenne ; sur la scène intérieure, où le chancelier a été fortement critiqué sur ce point par le SPD, le parti de l'opposition, mais aussi dans son propre camp, par M. Genscher notamment. La coalition a du reste été secouée, compte tenu des divergences entre le chancelier et le vice-chancelier sur ce thème.

M. Kohl a pu perdre ici un peu de son crédit. Même s'il s'appuyait sur des arguments qui pouvaient, éventuellement, apparaître fondés — la RFA ne peut se porter garante ni d'un autre État, la RDA, ni d'un État qui n'existe pas, l'Allemagne unie — l'intangibilité des frontières a été réaffirmée plusieurs fois dans des actes juridiques internationaux. L'entêtement du chancelier a donc constitué une maladresse, voire une erreur politique. Les responsables français, déjà plus que réservés à l'égard du plan en 10 points, ont été très critiques envers l'attitude du chancelier.

3.2 Des « peurs françaises » face à la réunification de l'Allemagne

Il n'appartenait pas aux membres du gouvernement français de dire qu'ils avaient « peur » de l'Allemagne unie. Il était donc logique d'entendre M. Mitterrand déclarer : « Je n'ai pas peur de la réunification [...]. Je pense que le souci de réunification est légitime pour les Allemands³⁸. » Toutefois, un climat d'inquiétude était perceptible en France, avec le retour de certaines images de l'Allemagne.

3.2.1 Des craintes face à la « grande Allemagne »

Au cours du processus de réunification, le gouvernement fédéral a fait preuve d'une grande habileté diplomatique, notamment vis-à-vis de l'Union soviétique. En voyant l'Allemagne unie retrouver sa souveraineté, la France craignait pour son propre rang. Nous l'avons vu, le gouvernement fédéral a amené, somme toute assez facilement et

38. 54^e sommet franco-allemand, *op. cit.*, p. 61.

dans un laps de temps relativement court, l'Union soviétique à ne plus faire obstacle à la réunification. Dans la foulée a été signé le traité germano-soviétique (9 novembre 1990), dont l'article 3 a été parfois mal perçu dans le camp occidental. À côté de la signature d'autres accords, la RFA fournissait une aide humanitaire et alimentaire substantielle à l'URSS. Pour soutenir M. Gorbatchev, Bonn envisageait également une aide économique et financière. Tout cela a fait naître de nouveaux soupçons sur le comportement allemand. Les bonnes relations germano-soviétiques (ou russes) ont toujours attisé la crainte d'une alliance entre les deux pays. Ainsi, pour certains, le traité du 9 novembre 1990 n'était pas sans rappeler l'accord de Rapallo de 1922. Certes, il est impensable de retrouver explicitement cette référence dans les déclarations des gouvernants français en place ; c'eût été irresponsable. Mais d'autres voix se sont élevées pour réactualiser ces préjugés³⁹. L'Allemagne unie subirait donc encore cette dérive à l'Est, connaîtrait un nouveau « Sonderweg ». Dans le contexte européen émergent, une Allemagne unie, plus grande, plus forte, aurait la possibilité, appuyée sur sa force économique, de constituer une zone d'influence en Europe centrale et de l'Est — la Mitteleuropa — en s'entendant avec l'URSS. C'est là le « scénario cauchemar » sur les plans économique et géopolitique que certains présentaient aux Français.

En réalité, toutes ces craintes étaient exagérées et outrancières. D'une part, la vision de Rapallo doit être remise en perspective. Le traité de 1922 était, pour les dirigeants allemands de l'époque, un moyen de sortir l'Allemagne de son isolement et de tenter de persuader la France et l'Angleterre de changer de politique à son égard. L'effet du traité se traduisit par un durcissement de Paris, ce dont se sont souvenus les dirigeants ouest-allemands après la Seconde Guerre mondiale. Le contexte européen des années 1920 était, en outre, complètement différent.

Pour l'URSS des années 1989-1990, la perspective de la réunification était peu agréable. Elle représentait en fait une défaite pour une Union soviétique qui devenait alors une puissance en repli. C'est parce qu'il n'avait guère d'autres choix et qu'il a pu obtenir des garanties que M. Gorbatchev a plié. Dans le contexte totalement différent des années 1989-1990, le but visé par les deux pays est évidemment différent de celui des années 1920. D'autre part, la reconstitution d'une Mitteleuropa sous domination exclusivement allemande pouvait apparaître difficile à court et moyen termes. La RFA devait déjà s'occuper de remettre sur pied la RDA, ce qui en soi était une tâche

39. Voir par exemple, Michel Debré, « Quand Rapallo peut remplacer Yalta », *Le Monde*, 14 novembre 1989, p. 2.

colossale. Elle ne pouvait donc assumer seule la reconstruction de toute l'Europe centrale et orientale, bien qu'elle ait un grand intérêt à voir cette région stabilisée. L'économie allemande n'est d'ailleurs pas exempte de certaines fragilités (dépendance vis-à-vis des exportations, par exemple) et le processus d'intégration de la RDA pouvait être mis en danger. La RFA est enfin trop intégrée dans le réseau économique occidental — avantageusement — pour avoir un quelconque intérêt à réorienter son économie vers l'Est. Par conséquent, toutes les craintes à l'égard de la RFA qui réapparaissent à l'occasion de la réunification — Rapallo, Sonderweg, dérive à l'Est... — n'étaient pas vraiment fondées, relevant largement du fantasme, comme le montrera du reste le chancelier dans sa politique européenne.

La réunification allemande pouvait aussi se traduire par une dévalorisation de la politique suivie par les Français, avec à terme une certaine marginalisation. Elle pouvait signifier l'échec et la fin d'une politique d'ancrage à l'Ouest de la RFA. En ce sens,

la répugnance de l'élite politique et intellectuelle française, à prendre acte des changements fondamentaux dans le paysage politique du continent, est assez compréhensible, car plus que tout autre pays européen, on a là-bas, depuis le début de la guerre froide, eu pour but de rendre irréversible la position d'une République fédérale militairement, politiquement et économiquement intégrée à l'Ouest⁴⁰.

La politique française vis-à-vis de l'Allemagne n'était donc pas sans « arrières-pensées ». Le *statu quo* profitait à la France et le fait d'ancrer l'Allemagne à l'Ouest n'offrait pas seulement l'avantage de lier celle-ci et de la maintenir dans la position d'un État non entièrement souverain, mais permettait aussi de promouvoir la position de la France. En fait,

une telle politique allemande était au fond « une politique française » [Frankreichpolitik], car au-delà du *statu quo*, le « statut et le rang » de la France comme État vainqueur, c'est-à-dire tutélaire et garant, étaient aussi définis comme celui d'une puissance moyenne particulière, se sentant responsable pour l'Allemagne et « l'équilibre en Europe »⁴¹.

La réunification signifie la fin de cette politique allemande qui consistait à ancrer la RFA et à tenter d'assurer le statut de la France. Avec une nouvelle liberté et une dérive à l'Est de l'Allemagne, la France, sans politique adéquate de rechange, risquait

40. Walter Schütze, « Frankreich... », *op. cit.*, p. 134.

41. Ingo Kolboom, « Die Vertreibung der Dämonen. Frankreich und das vereinte Deutschland », *Europa Archiv*, vol. 15-16, 1991, p. 472.

de se retrouver marginalisée dans une Europe partagée entre les hégémonies de l'URSS et de l'Allemagne.

3.2.2 *Des craintes non généralisables*

Les craintes évoquées ci-dessus ne furent pas unanimement, ni même majoritairement, partagées en France. On a en effet pu assister à

une vague de peur à expression pour le moins déraisonnable dans une partie du milieu médiatico-politique français — peur qui, à force d'être présentée comme celle de l'ensemble des Français, finira peut-être par gagner des citoyens que les sondages montrent fort tranquilles sur les sujets allemands⁴².

De fait, on peut distinguer, en ce qui concerne l'attitude vis-à-vis de la réunification de l'Allemagne, « l'intelligentsia » de la population française.

Les vues erronées d'une bonne partie de « l'intelligentsia » — ou du milieu médiatico-politique, comme dit Alfred Grosser — ont été mises en cause au tournant de ces années 1980-1990. Alors qu'elle devrait avoir pour tâche d'éclairer, d'expliquer ou de guider l'opinion publique, on peut dire a *posteriori* que cette « intelligentsia » a moins bien compris les événements que cette dernière. Ainsi, pour Jean Hohwart,

dans une bonne partie de la classe politique française, dans les médias, chez nombre de ceux dont c'était le rôle d'analyser et de comprendre l'évolution du monde, se sont exprimées et continuent de s'exprimer, sous des formes variées, des inquiétudes, des réserves, des objections⁴³.

De même, Jacques Jessel dénonce cette « opinion à contresens de la réalité et manifestant une incompréhension profonde de la situation allemande » au sein de cette « intelligentsia » dont on retrouve certains membres au gouvernement et dans les milieux médiatiques⁴⁴ et dont l'influence sur les plus hauts dirigeants a été néfaste en cette période cruciale.

Les titres ou les commentaires de la presse hexagonale sont à cet égard significatifs du curieux climat qu'elle se plaisait à entretenir.

42. Alfred Grosser, « Peurs, désarrois et raison », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 1, 1990, p. 15-17.

43. Jean Hohwart, « Pour un autre regard sur les événements d'Allemagne », *Le trimestre du monde*, n° 1, 1990, p. 71.

44. Jacques Jessel, *La double défaite de Mitterrand*, Paris, Albin Michel, 1994. Voir les pages 192-194 (« De l'influence de l'intelligentsia »).

Ce n'est pas une image quelconque de l'Allemagne qui a très vite été véhiculée, moins celle d'une Allemagne « unie » ou « unifiée » que de la « Grande Allemagne », voire la « Grosse Allemagne », accompagnée par l'odeur de soufre du passé pangermanique⁴⁵.

Ce sont surtout les hebdomadaires d'information qui ont exploité cette vision en 1989-1990, en comparant le poids de la France et celui de l'Allemagne unie. Ainsi, *L'Express* dans son numéro du 9 mars 1990, n'a pas hésité à poser la question que beaucoup se posait sans véritablement y répondre : Les Français doivent-ils avoir peur de l'Allemagne ? Celle-ci est présentée comme un pays assoiffé de puissance, qui, par son économie et sa population, s'imposerait à terme comme un des « maîtres du monde ».

À l'inverse, la population française semblait ne pas s'inquiéter de cet événement. À l'analyse des sondages, les Français considéraient le désir de réunification des Allemands comme légitime et il ne leur inspirait aucune crainte. L'image des Allemands avait nettement évolué dans un sens positif chez les Français. Ils faisaient désormais office d'allié sûr. En 1989-1990, alors que l'unification allait devenir réalité, l'opinion publique conserve une relative sérénité. Il n'y a aucune trace de psychose, aucune réaction passionnelle dans la population française. « La netteté des chiffres, le fait que le temps et les événements les confirment et les renforcent, montrent que cette attitude n'est ni circonstancielle ni superficielle⁴⁶ ». La population a moins de difficultés que ses dirigeants ou les commentateurs éclairés à constater que la République fédérale était devenue une démocratie à bien des égards exemplaire, tirant profit de plus de quarante ans de contacts amicaux avec les pays voisins. Néanmoins, les difficultés à aborder le thème de la réunification chez les dirigeants français, leurs crispations, leur incompréhension, leurs retards face au processus ont entraîné des maladresses, des gestes malheureux qui ont abouti à la brouille franco-allemande de la fin 1989-début 1990.

4. Une succession de maladresses

Au début du processus de réunification, les dirigeants français ont entrepris de rencontrer certains hommes d'État étrangers. Ces voyages et ces rencontres ont été interprétés bien souvent comme autant « d'actes à contretemps » ou de maladresses. Ils traduisaient

45. Nicolas Moll, « L'Allemagne de nos obsessions », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 2, 1990, p. 11. Voir le recensement du contenu des hebdomadaires français sur ce thème de l'Allemagne unifiée.

46. Jean Hohwart, *op. cit.*, p. 75.

la mauvaise conception du rythme des événements qu'ont pu avoir les dirigeants français face à la réunification.

4.1 Le réveil des vieilles solidarités

M. Mitterrand a fait quelques déplacements et reçu certains dirigeants étrangers en France fin 1989 et début 1990. Le voyage à Kiev du président et le soutien inconditionnel à la Pologne sur la ligne Oder-Neisse ont ainsi été deux gestes de nature à faire croire à la RFA que son voisin occidental cherchait à réveiller d'anciennes alliances pour empêcher l'unification.

4.1.1 Le voyage à Kiev et le soutien inconditionnel à la Pologne

Le 6 décembre 1989, François Mitterrand se rend à Kiev pour rencontrer Mikhaïl Gorbatchev. Deux éléments furent de nature à chagriner les Allemands de l'Ouest :

- La rencontre elle-même a pu apparaître comme une résurgence de la vieille alliance franco-russe qui a souvent constitué une alliance de revers contre l'Allemagne. La réunion des chefs de ces deux États, alors que la perspective d'une Allemagne unie semblait apparaître à terme, pouvait être considérée comme un « signal » à destination de M. Kohl, un moyen de lui rappeler les réalités géopolitiques du continent. De fait, cette visite témoignait de l'union des deux principaux contrepoids potentiels à une Allemagne unie, remettant au goût du jour certains schémas du passé (*Kronstadt* : peur de l'encerclement) et donnant à penser au chancelier que la réunification devrait se soumettre à des réalités géopolitiques que la France et l'URSS se chargeaient par cette rencontre de lui rappeler, alors que M. Kohl n'avait jamais manifesté l'envie de les ignorer et de faire cavalier seul. Ensuite, en manifestant son entente avec M. Gorbatchev, M. Mitterrand s'entend encore, fin 1989, avec le représentant de celui qui est encore considéré comme « l'adversaire » du camp occidental, celui qui est susceptible de bloquer le processus de réunification.
- Les propos tenus par les deux dirigeants sur la question des frontières ont été mal perçus en RFA, où, appliqués à la frontière entre Allemagne de l'Ouest et Allemagne de l'Est, ils étaient assimilés à « une clause de barrage injustifiée contre la réunification ». La rencontre entre les deux dirigeants pouvait donc

apparaître comme une collusion pour freiner, voire bloquer le processus, M. Gorbatchev considérant, à son tour, que la réunification n'était pas une question d'actualité.

Parallèlement, en soutenant fermement la Pologne face à l'entêtement du chancelier sur la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse, la France a aussi semblé jouer la carte de vieilles solidarités. Même si le but poursuivi par les Français était pleinement légitime, le ton qui a parfois été adopté du côté français est resté peu diplomatique. Plutôt que de procéder à un soutien unilatéral correspondant à une vision des relations internationales périmées, la France avait vocation à jouer de ses rapports spécifiques avec la RFA et la Pologne, comme le note Joseph Rovin, à l'occasion de la visite de MM. Mazowiecki et Jaruzelski en France, en mars 1990 :

Comme tous les Polonais et beaucoup de Français, nos hôtes se rappelleront aussi que, si forte qu'elle soit sur le plan culturel et humain, l'amitié franco-polonaise n'a pas toujours été efficace dans les grands moments politiques [...]. [C'est pourquoi] abandonnant l'idée dépassée d'un équilibre européen entre États dont aucun ne peut plus assurer son indépendance s'il ne s'unit pas aux autres, laissant aux accessoires de l'Histoire passée les politiques de réassurance et d'encerclement, la France ne peut avoir dans les circonstances présentées qu'un seul projet : aider l'Allemagne alliée et la Pologne amie à s'avancer avec nous, réglant ce qui leur reste de différends, qui est moins grave qu'on ne le pense souvent, sur la voie de l'Europe unie, où les frontières, tout en subsistant, s'effaceront progressivement⁴⁷.

Mais plutôt que de s'entremettre, la France a soutenu fermement la Pologne dans ses revendications, ce qui a ajouté une dimension conflictuelle supplémentaire — soutien français/position du chancelier — à un problème qui en contenait déjà d'autres — position du chancelier/position polonaise, position du chancelier/position de M. Genscher...

4.1.2 Un voyage en RDA à contre-courant

Le président Mitterrand a également entrepris un voyage en RDA dont l'opportunité politique, dans le contexte de l'époque, pouvait apparaître contestable, traduisant bien les divergences de vues franco-allemandes du moment.

Le mur de Berlin étant tombé, le plan Kohl rendu public, les migrations continuant, le régime SED s'effritant, la visite du président pouvait apparaître comme une aide objective à ce nouveau gouvernement est-allemand. Avec cette visite officielle, le

47. Joseph Rovin, « Vive la Pologne, Monsieur ! », *Le Monde*, 10 mars 1990, p. 3.

président français redonnait une certaine légitimité à un gouvernement moribond. Plus encore, en se rendant en RDA et compte tenu des déclarations qu'il y a faites, le président établit une « équidistance » entre les deux États allemands qui n'a pas lieu d'être⁴⁸. M. Mitterrand a évoqué « la solidarité de la France à l'égard de la République démocratique allemande ». Il a fait référence à l'inviolabilité des frontières, ce qui, en ce lieu, pouvait viser la frontière interallemande, d'autant qu'il n'a pas pris la peine de redire ce qu'il avait déclaré quelques jours plus tôt, à savoir que la frontière entre les deux Allemagnes avait une nature particulière. Enfin, pour le président, l'amitié franco-est-allemande avait encore de beaux jours devant elle : « République démocratique allemande et France, nous avons encore beaucoup à faire ensemble. » Dix mois plus tard, la RDA n'existait plus....

MM. Modrow et Gysi en tant que représentants de l'État est-allemand étaient peu enclins à une réunification à l'avantage de la RFA. Après sa visite à Kiev, M. Mitterrand pouvait donc donner l'impression de soutenir ou de rechercher le soutien de ceux qui étaient le plus susceptibles de s'opposer à cette réunification rapide. Certes, M. Mitterrand n'était pas le premier à se rendre en RDA après la chute du mur. James Baker, secrétaire d'État américain, s'y était déjà rendu, mais cette visite n'était pas forcément fondée pour tout le monde. Ainsi, pour Vernon Walters, à l'époque ambassadeur américain à Bonn, c'était

une grosse erreur de faire cela. Hans Modrow ne serait le chef du gouvernement que pour peu de temps, ensuite il pourrait avoir des ennuis du fait de son implication dans les méfaits du régime SED. Il n'était pas à exclure qu'il termine en prison. Une visite du secrétaire d'État américain irriterait les Allemands et procurerait un crédit international à Modrow, qu'il n'aurait pas mérité⁴⁹.

Qu'il se soit rendu en RDA en tant que président français ou en tant que président du Conseil européen, les mêmes réserves s'appliquent à la visite de M. Mitterrand, d'autant qu'elle fut plus symbolique que celle d'un ministre des Affaires étrangères.

La visite du président Mitterrand était prévue de longue date. Elle répondait initialement à une invitation lancée par Erich Honecker. M. Mitterrand avait accepté cette invitation, en consultant auparavant le chancelier⁵⁰. En décembre 1989, il décide de se

48. Les citations de M. Mitterrand sont tirées de Jacques Jessel, *op. cit.*, p. 75-79.

49. Vernon A. Walters, *Die Vereinigung war voraussehbar*, Bonn, Siedler, 1991, p. 65-66.

50. Ainsi qu'il l'indique dans une interview accordée le 10 décembre 1989 à Europe 1 et Antenne 2. Cf. *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989, p. 158-159.

rendre à Berlin-Est, mais cette fois-ci sans en informer directement M. Kohl. S'en est suivi d'étranges manœuvres, qui ont vu le chancelier bousculer son calendrier pour rencontrer les Allemands de l'Est avant le président français. Cet épisode est révélateur de la détérioration des rapports franco-allemands à cette époque. Il montre bien que les consultations entre les dirigeants ont plus de mal à aboutir, qu'une incompréhension, des discordances sont apparues entre les deux pays, à propos de faits, d'actes mal perçus, mal interprétés de part et d'autre.

Le voyage à Berlin-Est de M. Mitterrand n'a pas arrangé les choses. Il s'inscrivait complètement à contre-courant des événements. Il s'ajoute à la mauvaise perception du plan en dix points, au voyage à Kiev et confirme en quelque sorte le comportement en retrait du gouvernement français, voire sa réticence, face au processus de réunification. « Quoi qu'il en soit, parmi les propos et les actes les plus fâcheux, les plus contre-productifs en cette période cruciale, comment ne pas reconnaître que le voyage à Berlin-Est détient la palme⁵¹ ? »

4.2 Des événements mal perçus par les dirigeants français

Les maladresses des dirigeants français ou les difficultés à envisager l'unification allemande dans un terme relativement court proviennent vraisemblablement d'une mauvaise perception, d'une incompréhension des événements, qui sont eux-mêmes le fait de raisonnements inadaptés à la situation. En particulier, les gouvernants français ont mal apprécié le rythme des événements et les modes de raisonnement ont été parfois inappropriés.

4.2.1 Une mauvaise conception du rythme

La réunification est vite apparue comme possible. Sous la poussée du chancelier, elle a été conclue très rapidement, plus rapidement que ne l'escomptaient les dirigeants français, qui l'envisageaient dans le cadre européen. Encadrer ce processus est vite devenu inutile, le « rythme de la réunification » et « le rythme européen » n'étant pas les mêmes.

Pour le président français, l'unification allemande devait respecter certains principes et ne pas se faire selon les seuls *desideratas* allemands. Elle devait notamment

51. Jacques Jessel, *op. cit.*, p. 79.

avoir lieu dans une perspective européenne. Le président ne pouvait que souhaiter l'exercice du droit d'autodétermination pour les Allemands et la réunification. Mais ces principes devaient tenir compte des engagements qui existaient entre Européens :

J'accorde à ce problème allemand une grande importance, mais la réunification ne doit pas se situer sur le plan des craintes ou de l'approbation. Ce qui compte avant tout, c'est la volonté et la détermination du peuple [...]. Et personne n'a à se substituer à cette volonté. Bien entendu cela ne se produira pas n'importe comment, dans n'importe quelles circonstances. On a coutume de dire [...] il ne faut pas mettre la paix en jeu. Donc cela doit être une démarche pacifique. D'autre part, cela doit être démocratique, ce qui est présumé puisque nous avons parlé de la détermination du peuple lui-même. Cela regarde aussi les autres pays, spécialement les pays d'Europe. Vous savez qu'il existe des accords et des garanties particulières qui sont définis par les accords de l'après-guerre mondiale, mais aussi par le fait que nous vivons en communauté⁵².

C'est là le cadre global que fixe le président à la réunification et, de fait, après la chute du mur de Berlin, il est établi, à son initiative, au Conseil européen de Strasbourg, que la volonté d'unité des Allemands devait être subordonnée aux exigences de l'unification européenne.

Je pense que ces deux mouvements [l'unité allemande et l'unité européenne] s'inscrivent dans le devenir de l'Europe, mais pas n'importe quand, ni n'importe comment [...]. Je dis tout de suite que la sagesse consisterait à développer, à renforcer et à accélérer les structures de la Communauté avant toute autre démarche [...]. Le nouvel équilibre allemand, auquel aspirent les Allemands, s'inscrira dans l'équilibre européen, car la Communauté non seulement devra se renforcer — elle a commencé — mais encore continuera d'établir une nouvelle forme de rapports et de coopération avec les pays de l'Est et notamment avec l'Union soviétique [...]. Voilà pourquoi, dans l'ordre des facteurs que j'ai exposé déjà depuis de nombreuses semaines, le renforcement de la Communauté passe en premier⁵³.

L'unification européenne devait donc précéder la réunification allemande pour pouvoir aménager l'équilibre du continent autour de la Communauté.

Aller plus loin dans le domaine de l'approfondissement communautaire était donc un moyen pour M. Mitterrand d'ancrer la RFA, puis l'Allemagne unie, dans la CEE. Cette conception ne pouvait convenir au chancelier, pour qui la réunification allemande primait. Dès qu'elle a paru possible — en février 1990, avec l'approbation de Mikhaïl

52. Conférence de presse conjointe du président de la République et du chancelier fédéral lors du 54^e sommet, *op. cit.*, p. 5.

53. Conférence de presse du président de la République François Mitterrand à Strasbourg, le 9 décembre 1989. Citée dans Renata Fritsch-Bournazel, *op. cit.*, p. 258-259.

Gorbatchev — la réunification est devenue prioritaire pour M. Kohl. La priorité du renforcement communautaire, ou à tout le moins la simultanéité des deux processus d'unification, ont été dépassées par la dynamique propre de la réunification allemande. Mais l'unification européenne n'était pas oubliée pour autant par le chancelier. Chacun de ses discours manifestait sa volonté européenne et ses actes politiques ont coïncidé, de Strasbourg à Maastricht.

Les dirigeants français ont finalement choisi une orientation qui s'est avérée inadaptée à la réalité. Les deux unités étaient bien prévues par les Français et les Allemands, mais face à la réunification allemande, les voies choisies étaient différentes. C'est bientôt un « lien de causalité⁵⁴ » qui a pu être établi entre les deux processus, comme l'exprime M. Rovin : « L'heure des deux unités. La réunification exige celle de l'Europe⁵⁵. » Ce n'est certainement pas dans ce sens que l'entendaient les dirigeants français et cette difficulté à s'adapter au rythme de l'évolution du système international. Ainsi, « c'est dans ces appréciations différentes du rythme probable et du rythme souhaitable des événements que résida l'essentiel de la "brouille" qui, pendant quelques mois, altéra les relations franco-allemandes ». Les responsables français ont été en quelque sorte « pris de vitesse ».

4.2.2 Des modes de raisonnement mal appliqués

Le mode d'action français semble avoir été inspiré par des modèles qui ne correspondaient plus vraiment à l'époque. Certains gestes du président français ont été inspirés par une vision des équilibres qui était dépassée, ne correspondant pas au contexte mouvant du moment. Pour M. Mitterrand, le processus en cours en Allemagne ne devait pas bouleverser l'équilibre européen.

Aucun de nos pays, en Europe, surtout lorsqu'il s'agit de pays dont le poids est aussi lourd, dont la situation géographique est telle, aucun pays en Europe ne peut se dispenser d'agir sans tenir compte de l'équilibre européen, sans tenir compte des autres, sans tenir compte de la situation historique du moment, celle qui résulte de la dernière guerre mondiale⁵⁶.

54. Wolfgang Asholt, Ingo Kolboom, « Frankreich und das vereinte Deutschland », *Europa Archiv*, vol. 7, 1992, p. 181.

55. Joseph Rovin, « L'heure des deux unités... L'unification allemande exige celle de l'Europe », *Le Monde*, 2 mars 1990, p. 1-2.

56. Conférence de presse conjointe de MM. Mitterrand et Gorbatchev, Kiev, le 6 décembre 1989, dans *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989, p. 137.

Bref, « le nouvel équilibre allemand ne peut pas se faire au détriment de l'équilibre de l'Europe⁵⁷ ». Le processus à l'œuvre en Allemagne aurait, pour le président, une influence néfaste sur un équilibre européen que la France et l'URSS seraient les plus à même de maintenir.

Avec l'Union soviétique, il y avait un terrain de confiance et il est vrai que M. Gorbatchev montrait à l'égard de la France une sorte de sollicitude qui tenait au fait qu'il se souvenait que la Russie et la France avaient à travers les siècles servi de point d'équilibre dans de graves moments de l'Histoire⁵⁸.

Par conséquent,

l'alliance franco-russe de tradition séculaire semble aussi avoir été pendant un moment une tentation après la chute du Mur. Mais cela moins comme expression d'une politique prosoviétique que dans le souci propre à Mitterrand de trouver un partenaire aussi soucieux de « l'équilibre européen » que lui-même. La rencontre de Mitterrand avec Mikhaïl Gorbatchev à Kiev début décembre 1989 est une traduction de cette tentative⁵⁹.

On peut considérer la façon de penser selon les catégories de l'équilibre des puissances comme « anachronique⁶⁰ », mais en réalité c'est plus la façon du président d'utiliser ce type de pensée qui est anachronique que le concept lui-même. Si l'analyse en termes d'équilibre des puissances est menée de façon pertinente, elle reste valable, mais les dirigeants français n'ont pas correctement analysé la situation. Il est bien évident que :

L'alliance de revers avec la Pologne ou l'Union soviétique contre la République fédérale de Bonn, voire demain contre une Allemagne unifiée (étendue jusqu'à la ligne Oder-Neisse) serait insensée. Même l'Allemagne réunifiée serait plus faible que l'Europe occidentale (la France appuyée par les pays anglo-saxons) ou le bloc soviétique, ou même encore la Russie⁶¹.

Le président français semblait agir en référence à « l'Histoire ». Il le dit d'ailleurs souvent. Dans le dernier trimestre de 1989, il convenait pourtant d'avoir davantage le regard tourné vers l'avenir, alors que les dirigeants français semblaient s'accrocher au

57. Interview accordée par le président de la République à Europe 1 et Antenne 2, *op. cit.*, p. 158.

58. *Ibid.*, p. 159. De telles considérations sur la Russie et l'équilibre se retrouvent également dans son ouvrage, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Arthème-Fayard, 1991.

59. Wolfgang Asholt, Ingo Kolboom, *op. cit.*, p. 180.

60. *Ibid.*, p. 181. « La pensée selon les catégories de l'équilibre des puissances européennes des temps passés peut, du fait du but commun de l'unité politique de l'Europe de l'Ouest, faire anachronique, pourtant elle représente une réalité dans la pensée et l'action politiques des élites politiques françaises, qui explique aussi beaucoup de caractéristiques de la politique européenne française. »

61. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Levy, 1985, p. 106.

statu quo, se fondant sur une vision fondamentalement conservatrice⁶², qui ne pouvait résister à la poussée révolutionnaire dans tous les peuples d'Europe de l'Est, supportée de surcroît par la RFA du chancelier Kohl. Il n'était pas possible en 1989-1990 de rechercher un rapprochement avec l'URSS, car celle-ci était encore « l'adversaire », « l'ennemi potentiel ». Il ne pouvait pas non plus être question de chercher à équilibrer l'Allemagne — sur le plan stratégique — qui était l'allié le plus proche. La seule attitude possible n'était pas d'équilibrer l'Allemagne mais de faire en sorte que les deux pays — la France et l'Allemagne — agissent en complément l'un de l'autre. L'impression que la France recherchait des « alliés de rechange » à l'Est (RDA, Pologne, URSS), qu'elle s'accrochait à l'ordre ancien, était à contresens de ce qu'elle aurait dû faire : « pousser » dans le même sens que l'Allemagne, accompagner positivement le processus de réunification. L'Allemagne est devenue un allié permanent et « le renforcement d'un allié permanent ne doit pas susciter l'inquiétude ou jalousie⁶³ ».

Pour clore ce premier chapitre sur une note politique française, nous pouvons dire que la France a donc relativement mal accompagné ce processus. Symptomatique à cet égard fut le comportement de M. Mitterrand face à l'ouverture du Mur ou de la Porte de Brandenburg ; il n'a fait aucun geste qui aurait pu avoir une résonance symbolique et marquer l'attitude ouverte de la France à l'égard des retrouvailles du peuple allemand.

Il fut aussi regrettable que le président Mitterrand ne profita pas de la chance pour un grand geste historique, pour aller ensemble avec le chancelier Kohl sous la porte de Brandebourg. La relation entre le processus d'unification allemande, l'amitié franco-allemande et la perspective européenne n'auraient pas pu être symbolisées de façon plus convaincante et plus visionnaire⁶⁴.

62. Jacques Jessel, *op. cit.* ; Jean-Jacques Roche, « Une politique étrangère malmenée par l'Histoire ? », dans Dominique Chagnollaud, dir., *L'État politique de la France 1991*, Paris, Quai-Voltaire, 1992, p. 127-144.

63. Raymond Aron, *op. cit.*, p. 40.

64. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 444. M. Mitterrand s'était expliqué lors d'une interview à ce sujet :
 « — Sur cette frontière, Monsieur le Président, vous pensez aller sur le mur de Berlin ? Pourquoi n'êtes-vous pas allé faire un tour sur le Mur, une promenade...
 — Vous êtes extraordinaire. Vous avez envie que je prononce d'autres discours !
 — Un grand geste à Berlin ?
 — Vous avez cela en tête ! Les grands gestes, c'est à moi de les fixer, me précipiter sur le Mur avec le chancelier Kohl (j'ai vu cela dans les journaux), c'est peut-être très bien, mais je ne l'ai pas jugé opportun. Ce n'est pas bon en soi. L'Europe n'est pas composée simplement de l'Allemagne et de la France [...]. Quand au geste symbolique, cher Alain Duhamel, vous insistez beaucoup là-dessus, laissez-moi encore ma liberté d'appréciation ». Interview accordée par le président de la République à Europe 1 et Antenne 2, *op. cit.*, p. 160.

Chapitre II

La transformation de l'allié allemand dans la mutation du système international : les difficultés pour réagir face aux nouveaux défis



Dans ce deuxième chapitre, nous allons voir que la réunification, au-delà du processus en lui-même, entraîne une redéfinition de l'alliance franco-allemande en raison de la redéfinition de l'allié allemand. L'Allemagne se voit confrontée à de gigantesques défis sur le plan intérieur, tant dans le domaine économique et social que dans celui de la sécurité. Elle doit complètement redéfinir ses instruments de défense, ses intérêts de sécurité, dans un nouveau système international.

Le chancelier Kohl et son gouvernement ont donc dû affronter simultanément une double mutation : la mutation de leur propre pays et la mutation de l'ordre européen. Ces transformations de grande ampleur entraînent une nécessaire et complexe redéfinition de la politique de sécurité allemande. Il faut s'adapter à la réunification et s'adapter au contexte européen, qui lui-même continue de changer et fait apparaître de nouveaux défis.

À la différence de son allié d'outre-Rhin, la France ne doit s'adapter qu'au nouveau contexte ; rien dans ses fondements n'a été transformé. Elle doit ajuster sa politique à l'évolution du système international, ce qui déjà est une tâche suffisamment complexe. Sa politique relativement indépendante depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'outil militaire qu'elle a progressivement mis en place au cours des années précédentes lui permettent de s'adapter aux défis de façon efficace et rapide, en comparaison de la RFA. Le rythme d'adaptation aux nouveaux enjeux du système international a donc été largement différent en France et en Allemagne.

1. La mutation de l'Allemagne : élaborer de nouveaux instruments de sécurité

Du fait de cette double mutation — réunification allemande et transformation européenne — l'Allemagne doit redéfinir complètement sa politique de sécurité. Elle doit trouver sa nouvelle place au centre de l'Europe ; tenir compte de ses nouvelles dimensions ; définir de nouveaux intérêts correspondants et les adapter au nouveau système international. Elle doit par conséquent repenser sa nouvelle souveraineté et mettre en place un nouvel outil militaire devant faire face à des menaces différentes de celles de l'ordre bipolaire.

1.1 Surmonter la double mutation allemande et européenne

Seuls les grands axes de l'adaptation de la politique de sécurité allemande seront considérés ici, à savoir la nécessité de prendre en compte ses nouvelles dimensions, sa place au centre de l'Europe et la nécessité d'analyser les défis ou dangers potentiels auxquels doit s'opposer l'Allemagne.

1.1.1 Les nouvelles dimensions et la nouvelle place de l'Allemagne en Europe

En intégrant la RDA, l'Allemagne a augmenté sa superficie et est redevenue un des plus grands pays européens. La nouvelle Allemagne totalise maintenant environ 360 000 km². Avec la réunification et la disparition du rideau de fer, l'Allemagne retrouve d'abord et avant tout une situation géographique « normale », au sens où elle n'est ni artificielle ni imposée. De fait,

le recouvrement de son unité ne modifie en rien la situation géographique de l'Allemagne et pas davantage sa position politique [...]. L'unification de l'Allemagne ne signifie pas un glissement vers l'Est, pas plus au plan géographique qu'au plan politique [...]. L'Allemagne — qu'elle soit divisée ou unie — a été et reste géographiquement ancrée au centre¹.

La position de l'Allemagne a donc toujours été au centre et l'intégration des nouveaux länder n'est qu'une extension, un élargissement à l'est du pays. C'est la géographie de l'Allemagne qui change et non sa situation géographique.

1. Michael Mertes, Norbert J. Prill, « L'Allemagne unifiée et l'Europe. Continuité ou nouvelle tentation du pouvoir ? », *Politique étrangère*, vol. 55, n° 3, 1990, p. 568.

La réunification entraîne surtout un accroissement de la population allemande. La nouvelle Allemagne possède près de 80 millions d'habitants, ce qui en fait le pays le plus peuplé d'Europe en excluant la Russie : c'est là un des éléments qui a pu faire naître certaines craintes chez les voisins de l'Allemagne. En même temps, la population allemande devient socialement et idéologiquement différente. Elle est plus protestante encore, les catholiques ne représentant en RDA qu'environ 7 % de la population. Elle est marquée par quarante années d'éducation et de vie qui se réfèrent au marxisme et au modèle soviétique. L'adaptation aux règles de la démocratie et aux lois du marché ne peut se faire du jour au lendemain. L'unification « mentale » ou sociale de l'Allemagne peut prendre plus de temps et des comportements électoraux spécifiques aux ex-Allemands de l'Est peuvent aussi apparaître, comme tend à le montrer l'apparition d'un vote PDS (communistes réformateurs) uniquement sur le territoire de l'ex-RDA. Enfin, il faut noter que la population allemande, même réunifiée, reste démographiquement faible. C'est une population vieillissante, avec un taux de natalité bas.

Reconstruire et mettre l'Allemagne de l'Est au même niveau que l'Allemagne de l'Ouest était une tâche gigantesque, nécessitant d'énormes transferts de fonds, l'assainissement des entreprises est-allemandes, la mise en place et la réussite de l'Union monétaire, la maîtrise d'une politique de l'emploi, etc. L'unification sur le plan économique représentait donc un immense défi intérieur pour l'Allemagne. Il exigeait la mobilisation de toutes les capacités des habitants de l'Allemagne et même certains sacrifices. Le coût de l'unification a du reste été quelque peu sous-estimé par le gouvernement fédéral. La phase de transition a sans doute (et sera) donc plus longue que prévue, avec toutes les conséquences sociales et morales que cela suppose. L'ampleur de la tâche a absorbé des sommes énormes. La mise en place de structures économiques viables en ex-RDA a requis un effort financier exigeant une rigueur économique qui s'est notamment traduite par des diminutions importantes dans le budget de la défense, d'autant que la menace soviétique a disparu.

1.1.2 Le changement de la situation allemande en Europe

Sous l'effet de l'unification et des révolutions en Europe, la situation allemande a complètement changé. Il n'est pas possible de considérer en détail toutes les mutations. Seules les trois plus importantes en matière de politique de sécurité sont ici prises en compte.

Un gain de sécurité pour l'Allemagne : c'est sans doute Volker Rühle qui a le mieux décrit la nouvelle situation.

Pour l'Europe et avant tout pour nous Allemands, le changement fondamental de la situation a apporté un remarquable gain de sécurité : 1) La plus grande et la plus dangereuse concentration militaire dans l'histoire de l'humanité est rapidement démantelée. L'Allemagne ne se situe plus à la portée opérationnelle d'un État capable d'une offensive et d'une occupation stratégique, après que le communisme agressif soit vaincu et que le pacte de Varsovie se soit effondré. 2) Le dilemme de sécurité allemand du temps de l'après-guerre, c'est-à-dire la contradiction entre la dissuasion nucléaire protectrice et le danger de devenir un champ de bataille nucléaire a disparu. 3) L'Allemagne n'est plus un État de front et n'est plus dans la position géopolitique centrale qui est chargée d'Histoire. L'Europe centrale est devenue une zone de calme stratégique. 4) L'Allemagne — le pays avec le plus de frontières en Europe — est aujourd'hui entourée d'alliés et de pays amis ; à l'Est de notre continent sont nés de nouveaux États et de nouvelles démocraties².

Pour l'Allemagne, le premier avantage des bouleversements à l'Est réside dans le fait qu'elle n'est plus un État de front militaire, autrement dit le pays qui aurait à subir le premier l'assaut ennemi, donc à tenir le front sur son territoire avec toutes les destructions que cela entraîne. Avec la disparition de l'URSS et de l'Organisation du traité de Varsovie (OTV) et la transformation des pays d'Europe centrale et orientale en démocraties, la nouvelle République fédérale se retrouve sans ennemi en Europe. La menace ne peut resurgir que dans un scénario de « reconstitution » ou de dérive nationaliste en Russie. Entre ce pays, capable de mener une attaque de grande envergure, et l'Allemagne sont apparus des États qui font office en quelque sorte de « tampons » — Pologne, Ukraine ou Biélorussie — ou qui permettent de ne plus exposer l'Allemagne unie comme premier champ de bataille d'une offensive venant de l'Est. Disparaît donc le « dilemme de sécurité », selon lequel l'emploi d'armes nucléaires de l'OTAN sur le territoire allemand pour arrêter l'offensive soviétique aurait pour effet de détruire la majeure partie de ce territoire qu'elles étaient censées protéger. L'Allemagne se retrouve entourée de pays amis ou alliés, alors qu'elle était le pays le plus exposé avant la chute du mur de Berlin.

Avec la disparition de « l'ennemi », le dispositif de défense de l'Alliance atlantique, tel qu'il était organisé, devient inadapté. Les pays de l'ex-pacte de Varsovie sont devenus des pays amis et l'URSS puis la Russie se sont également converties aux valeurs

2. Volker Rühle, Discours lors du séminaire, « Un nouveau débat stratégique » du ministère de la Défense français, le 29 septembre 1992 à Paris, tiré de *Betr. Bundeswehr : Sicherheitspolitik und Streitkräfte im Wandel*, Hambourg, Mittler, p. 34-35.

occidentales. L'Alliance atlantique ne pouvait donc maintenir un dispositif de défense mis en place du temps de la guerre froide. Le dispositif de la défense ne pouvait rester en place sur l'Elbe, dès lors que la RDA était absorbée par la RFA et que l'Allemagne unie restait dans l'OTAN. L'Alliance atlantique a donc dû mettre en œuvre une réorganisation progressive face au nouveau contexte. La Bundeswehr et la politique étrangère allemande ont dû s'inscrire dans cette réorganisation, entreprise à Londres en juillet 1990, l'OTAN restant le fondement de la sécurité de la nouvelle Allemagne.

La réunification, l'effondrement soviétique, le nouveau paysage européen font que l'Allemagne apparaît à nouveau comme une puissance au centre de l'Europe :

Un pays de l'importance géostratégique de l'Allemagne, qui dispose d'un impressionnant potentiel économique, avec une armée puissante et très moderne (en dépit de nombreuses restrictions décidées unilatéralement) et d'un vaste territoire résultant de la réunification des deux États allemands (356 000 kilomètres carrés) et qui, en fonction des normes européennes, possède un nombre d'habitants supérieur à la moyenne (80 millions) ne peut être considéré comme une puissance européenne de taille moyenne. Si l'on prend également en compte l'énorme attrait que l'Allemagne exerce, pour de multiples raisons, sur un nombre croissant de gens, de pays et de régions, la République fédérale telle qu'elle existe après les changements radicaux de 1989-1990 peut désormais et sans nul doute être considérée comme une grande puissance potentielle [...]. Mais l'effondrement de l'empire soviétique, la destruction de la Yougoslavie, l'éclatement de la Tchécoslovaquie ainsi que d'autres événements impliquent inévitablement un certain accroissement du poids de l'Allemagne au sein du concert européen³.

1.2 Changer les comportements hérités de la guerre froide face aux nouveaux dangers de phase de transition

Il est vrai que la disparition de la menace soviétique a apporté une amélioration de la sécurité allemande, mais l'effondrement de l'ordre bipolaire a également fait apparaître de nouveaux dangers pour les Occidentaux. Pour les appréhender correctement, l'Allemagne doit rompre avec des comportements qui datent de la guerre froide.

1.2.1 Faire face aux nouveaux défis de l'après-guerre froide

Le système international n'étant plus défini par la discipline bipolaire, des perturbations sont apparues qui peuvent menacer l'Europe et surtout l'Allemagne qui est plus

3. Gregor Schollgen, « La politique étrangère de l'Allemagne après la réunification mise à l'épreuve », *Revue de l'OTAN*, n° 2, avril 1993, p. 18.

vulnérable. Les risques issus du nouveau contexte tiennent d'une part à l'instabilité européenne, d'autre part à une dimension plus globale.

L'Allemagne et plus largement l'Europe occidentale sont exposées à des risques multiples qui résultent des bouleversements de la période 1989-1991. Sur le continent européen, l'Allemagne est directement confrontée aux problèmes qui apparaissent en Europe centrale, en Russie ; comme tous les autres pays, elle est inquiète du danger nucléaire qu'a fait naître la dislocation de l'URSS.

Cette instabilité résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs à l'œuvre dans les PECO (Pays d'Europe centrale et orientale) et en ex-URSS⁴ : les mouvements d'indépendance et l'explosion des États multinationaux font apparaître un ensemble de nouveaux États plus ou moins indépendants ; ces derniers représentent une large gamme de régimes qui s'étend des démocraties incomplètes jusqu'aux dictatures en passant par des régimes semi-autoritaires, alors que les démocraties occidentales continuent à progresser dans la voie de l'intégration ; la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché conduit à une crise dans ces pays, en raison de la pauvreté et de la pénurie.

Pratiquement tous ces États ont leurs propres forces armées ou veulent s'en procurer. En même temps, leur politique passe par une phase de nationalisme ethnique agressif, du fait de la présence de minorités sur leur territoire ou de leurs propres minorités sur le territoire d'États voisins, avec lesquels ils partagent des frontières à la légitimité discutée. En bref, ces États dans cette gigantesque région disposent aussi bien des instruments que des motifs pour transformer des querelles internes en conflits interétatiques⁵.

Apparaissent donc de nombreux conflits potentiels, qui peuvent se déclencher pour divers motifs : nationalisme, minorités ethniques, insécurité régionale ou tensions, revendications de territoires, questions religieuses, questions économiques, bouleversements sociaux, polarisation/autoritarisme politique. Il est possible de trouver ces diverses tensions dans toute l'Europe centrale et orientale et en URSS, chaque région, chaque cas, méritant en lui-même une analyse particulière.

L'ex-URSS représente un danger patent bien qu'elle soit plus éloignée de l'Allemagne fédérale que les pays d'Europe centrale. Dans les processus de dissolution de ce pays, de gros problèmes sont apparus qui font peser des risques sur la sécurité occi-

4. Voir Karl Kaiser, « Die Deutsch-amerikanischen Sicherheitsbeziehungen in Europa nach dem kalten Krieg », *Europa Archiv*, n° 1, 1992, p. 7-17.

5. *Ibid.*, p. 10.

dentale⁶. Parmi les plus importants, on peut citer : les ruines économiques et sociales laissées par le socialisme, particulièrement apparentes en URSS ; le manque d'expérience en matière démocratique, aussi bien au niveau des institutions que de la population ; la confusion née de l'explosion du pays et le déclin des valeurs ont conduit à un affaiblissement de l'autorité de l'État, au non-respect des lois et à une menace de chaos ; les controverses territoriales dues aux constellations ethniques complexes et à l'arbitraire de Staline lorsqu'il choisissait les peuples capables de former une République et ceux qui ne l'étaient pas ; l'antagonisme émotionnel entre les Russes et les non-Russes face à la dissolution de l'Union soviétique ; la tendance persistante à l'impérialisme russe.

L'Allemagne réunifiée est enfin exposée à un autre risque en Europe concernant la zone baltique : cette dernière peut devenir instable avec une tentative russe pour s'imposer comme une puissance régionale, l'espace baltique étant d'une grande importance géostratégique pour la Russie. Les États baltes peuvent être mis sous pression, ou les pays nordiques — comme la Finlande, la Suède — peuvent être aussi inquiétés par une déstabilisation dans la région. L'Allemagne unifiée peut assumer la responsabilité d'assurer la sécurité et la liberté de circulation dans cette mer, maintenant qu'elle est souveraine, qu'elle retrouve une importante longueur de côtes et qu'elle dispose d'une marine mieux adaptée aux combats dans les conditions particulières qui sont celles de la Baltique⁷. L'Allemagne unifiée doit donc devenir une puissance maritime pour contribuer au nouvel ordre de sécurité dans l'espace baltique⁸.

Au-delà des risques dus à la situation en Europe, l'Allemagne est aussi exposée à des risques de dimension mondiale ou globale, qui imposent un élargissement de la notion de sécurité, celle-ci n'étant plus à entendre dans un sens strictement militaire et de relations institutionnelles de politique étrangère. On peut ainsi poser quatre défis globaux qui apparaissent primordiaux en cette fin de XX^e siècle⁹ : 1) la prolifération des armes de destruction massive et des technologies tenant aux missiles, problème lié en

6. Gerhard Wettig, « Developments in the Former USSR and European Security », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 2, 1992, p. 230-236.

7. « En mer Baltique et dans les accès en mer Baltique, la flotte allemande supporte la charge principale de la défense de l'Alliance avec plus de 70 % des forces maritimes et 100 % des forces navales. La contribution qui est exigée de sa part est très importante d'un point de vue stratégique pour une défense cohérente de l'Europe centrale, et aucune autre marine n'est capable d'assumer cette tâche, car aucune ne dispose des moyens appropriés pour manœuvrer avec succès dans les conditions géographiques et hydrographiques particulières de cette zone maritime », Lothar Ruhl, « Einfuhrung », dans Hans-Dieter Jopp, *Marine 2000*, Bonn, Nomos, 1994, p. V.

8. Voir Peter H. Lange, « Eine vernachlässigte Aufgabe : "Die Neuordnung der Sicherheit im Ostseeraum" », dans Albrecht Zunjer (Hrsg), *Weltordnung oder Chaos ?*, Baden-Baden, Nomos, 1994.

9. Karl Kaiser, *op. cit.*, p. 11-12.

grande partie à l'effondrement soviétique ; 2) la pauvreté et le chaos politique croissants à l'Est de l'Europe et dans les pays sous-développés ou en voie de développement du Sud font peser la menace de vagues de réfugiés en direction du Nord. Le problème des migrations peut donc devenir pressant pour les pays occidentaux ; 3) la dégradation écologique globale commence à devenir préoccupante car elle peut conditionner la survie de l'humanité à plus ou moins long terme ; 4) le terrorisme international était déjà une menace pour les sociétés occidentales. Il le restera, car les conflits sont loin d'être tous éteints, les mouvements radicaux et fondamentalistes notamment continuant à être présents. Le problème prend une nouvelle acuité du fait de la prolifération d'armes de destruction massive.

1.2.2 Un nécessaire renouveau de la politique étrangère de l'Allemagne réunifiée

La rupture de 1989 oblige également, du fait du nouveau contexte et des nouveaux risques, l'Allemagne réunifiée à redéfinir sa politique extérieure encore marquée par la guerre froide. État vaincu de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne se voyait étroitement encadrée par les États vainqueurs. Sa souveraineté et sa responsabilité extérieure étant largement limitée, l'Allemagne n'avait guère de possibilité de jouer un véritable rôle international. La RFA a bien retrouvé une souveraineté extérieure en 1955, mais elle demeurait encore partielle et de grands problèmes nationaux — comme la question de la réunification — continuaient de relever de l'autorité des seuls alliés.

De fait,

la politique extérieure de l'Allemagne s'est caractérisée par un « profil bas », un style coopératif et un suivisme à l'égard des alliés, dont elle attendait le rétablissement de son crédit international. Elle s'est cantonnée en conséquence dans un rôle relativement passif, sans prise en compte systématique des intérêts allemands et marquée par une constante prudence dans l'affirmation de ses points de vue¹⁰.

La politique étrangère allemande était donc paralysée pendant la guerre froide. La perception par l'Allemagne de sa puissance avait été systématiquement éradiquée, de l'extérieur par les alliés et de l'intérieur par des sentiments nationaux de culpabilité. La politique étrangère n'était pensée qu'à travers les institutions internationales, car une action autonome allemande était très difficile à mettre en œuvre. En s'efforçant de se défaire de son image de puissance européenne expansionniste et agressive, l'Allemagne

10. Karl Kaiser, « Les responsabilités internationales de l'Allemagne unifiée », *Géopolitique*, n° 44, hiver 1993/1994, p. 62.

de l'Ouest privilégia les procédés et les solutions multilatérales et se concentra davantage sur le commerce international que sur le fait de disposer d'un outil militaire comme instrument de sa diplomatie.

Il n'est donc pas surprenant que, lorsqu'en 1990 l'Allemagne dut soudain se comporter en tant qu'État souverain et grande puissance européenne, sa politique étrangère apparût comme impuissante et incapable de suivre le mouvement¹¹.

Le changement de la situation de l'Allemagne désormais unifiée, l'accroissement de son poids, de sa puissance, sa souveraineté retrouvée, les implications du nouveau contexte, etc. imposent une redéfinition de sa politique étrangère. Celle-ci doit s'adapter à la fois aux nouveaux risques et aux nouvelles responsabilités allemandes. Si la RFA avait une marge de manœuvre limitée, elle n'était pas complètement impuissante au temps de la guerre froide¹².

L'assouplissement de l'ordre bipolaire l'autorisait à la fin des années 1980 à faire valoir de plus en plus ses intérêts, notamment vis-à-vis des États-Unis. Sa force économique lui permettait également d'exercer une influence politique sur la scène internationale. L'Allemagne unifiée a des éléments de politique étrangère et de sécurité hérités de la période de guerre froide qui demeurent encore valables. Sa place dans l'OTAN, sa conception de l'intégration européenne, ses liens avec l'Europe centrale constituent des occasions à exploiter pour élaborer une nouvelle politique étrangère et assumer ses nouvelles responsabilités sur le vieux continent et au-delà. La politique étrangère allemande doit peut-être essentiellement s'adapter aux nouvelles dimensions qui sont celles de la nouvelle Allemagne. En d'autres termes, « ce qui suffisait pour Bonn, ne suffit peut-être pas pour Berlin¹³ », les marges de manœuvre, de décision ont explosé et l'Allemagne se retrouve aux prises avec des problèmes qui sont somme toute ceux d'un État « normal ». Il y a donc à la fois, de la part de l'Allemagne, une nécessité de continuité d'une politique internationale responsable et d'assumer de nouvelles responsabilités.

2. La refonte de l'outil militaire allemand

Pour procurer à la nouvelle Allemagne les moyens de sa nouvelle diplomatie liée à de nouvelles responsabilités, une refonte de son outil militaire est apparue nécessaire. Elle

11. Gregor Schollgen, *op. cit.*, p. 17.

12. Wilfried von Bredow, Thomas Jäger, *Neue deutsche Aussenpolitik*, Berlin, Leske und Budrich, 1993, p. 88-91.

13. *Ibid.*, p. 123.

passer par une définition de nouveaux intérêts de sécurité qui doivent guider la politique étrangère allemande et qui déterminent la transformation de la Bundeswehr.

2.1 La définition des intérêts de sécurité

2.1.1 Les invariants de la politique de sécurité allemande

Un des intérêts premiers de l'Allemagne est naturellement de continuer à assurer la liberté, la sécurité et le bien-être des citoyens de l'Allemagne et de l'intégrité territoriale de l'État. La politique de sécurité allemande doit donc protéger l'Allemagne face au danger extérieur et au chantage politique. L'Allemagne considère que l'OTAN reste le meilleur instrument pour assurer les buts de sa politique de sécurité. C'est pourquoi, pour la RFA, « l'OTAN reste irremplaçable¹⁴ » ; elle reste le meilleur garant de la stabilité en Europe et n'est pas rendue inutile par la nouvelle situation. Il ne peut y avoir de sécurité pour le continent européen qu'à travers l'alliance avec les États-Unis. Ce lien transatlantique reste l'élément déterminant pour la défense collective occidentale, faisant contrepoids à la puissance de l'ex-URSS qui demeure potentiellement dangereuse. Par conséquent, la présence de soldats américains sur le sol européen demeure utile. L'Alliance atlantique rend possible des relations stables et a favorisé les relations de confiance entre ses membres. Surtout, l'intégration de l'Allemagne unie empêche la résurgence de craintes chez ses voisins.

L'Allemagne unie souhaite donc maintenir « l'alliance transatlantique durable avec les États-Unis en tant que puissance mondiale, fondée sur une communauté de valeurs et sur des intérêts orientés dans la même direction ; car le potentiel des États-Unis est indispensable pour la stabilité internationale¹⁵ », pour s'appuyer sur des valeurs communes et sur des intérêts orientés dans la même direction et continuer « l'adaptation de l'Alliance aux défis actuels en matière de politique de sécurité, y compris son ouverture à l'Est¹⁶ ».

La poursuite de la construction européenne demeure également un des intérêts centraux de l'Allemagne réunifiée. Là non plus la réunification n'a pas apporté de changement de priorité. La construction européenne a toujours été un des objectifs de

14. Klaus Naumman, *Die Bundeswehr in einer Welt im Umbruch*, Bonn-Berlin, Siedler, 1993, p. 95.

15. Weissbuch, *Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur Lage und Zukunft der Bundeswehr*, Bundesministerium der Verteidigung, 1994, p. 42.

16. *Ibid.*, p. 44.

la politique extérieure de l'Allemagne, constamment réaffirmé par le chancelier Kohl, même après la réunification. L'Allemagne veut l'approfondissement de l'intégration européenne par la construction de l'Union européenne avec une politique étrangère et de sécurité commune et une identité européenne de sécurité et de défense, l'aménagement et le développement de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) en tant que composante de défense de l'Union européenne et pilier européen de l'Alliance atlantique¹⁷.

Pour le chancelier, l'Europe doit notamment développer sa propre identité de défense si elle veut que se mette en place un partenariat équilibré avec les États-Unis au sein de l'Alliance atlantique. Celle-ci ne pourra prendre sa véritable dimension qu'à travers l'UEO en tant que pilier européen de l'OTAN. La construction d'une Union européenne doit permettre l'expression de la volonté de ses membres et leur permettre de défendre ensemble leurs intérêts de sécurité.

L'intégration des pays européens dans l'Union européenne est aussi un moyen d'assurer la démocratie, l'État de droit et la prospérité en Europe. Par ces principes, c'est aussi la paix et la sécurité qui peuvent être étendues. Les États européens ne peuvent que se rapprocher au travers du processus de l'Union européenne. Celle-ci peut aussi assurer la prospérité économique. Ces deux facteurs — rapprochement des peuples et prospérité économique — sont deux moyens d'assurer la paix et la sécurité des pays entre eux. C'est pourquoi, il est dans les intérêts de sécurité de l'Allemagne unie que les États de l'Europe de l'Est, perçus différemment après 1989, soient touchés par ces principes.

2.1.2 La détermination des intérêts de sécurité par rapport aux différents risques

À la suite de l'effondrement du système bipolaire, l'Allemagne se voit exposée, comme les autres pays occidentaux, à divers risques et dangers, dont la guerre du Golfe et la guerre en ex-Yougoslavie sont les traductions les plus frappantes. Si la politique de sécurité de l'Allemagne est bien de chercher à assurer la paix dans son environnement proche et plus éloigné, elle n'est pas concernée également par tous les risques. Certes l'Allemagne unie est concernée par les conditions instables dans la région méditerranéenne, du Proche et du Moyen-Orient, mais sa sécurité est plus directement touchée par les événements en Europe centrale, orientale et du sud-est.

17. *Id.*

Elle ne peut, par ailleurs, se désintéresser de problèmes globaux, par exemple les conflits au Proche-Orient. Les foyers de crise peuvent se répercuter indirectement sur l'Allemagne, qui est particulièrement dépendante de ses approvisionnements extérieurs et de ses exportations. La liberté de circulation maritime est donc d'une importance particulière pour elle. L'Allemagne unie, puissance désormais souveraine, se voit priée par ses partenaires, mais elle en manifeste aussi la volonté, d'assumer plus de responsabilités sur la scène internationale, notamment en participant sur le terrain à des actions de l'ONU. Son absence lors de la guerre du Golfe a été critiquée par les Anglo-Saxons. Enfin, dans ces défis globaux, l'Allemagne est particulièrement intéressée par le désarmement et le processus de non-prolifération, surtout en ce qui concerne les matières nucléaires.

Évidemment, la sécurité de l'Allemagne est plus directement touchée par les développements en Europe centrale, de l'Est et du Sud. Les pays de cette région se sont engagés dans un processus de réformes politiques et économiques dont l'issue reste incertaine. C'est aux conséquences d'un échec des réformes dans un ou plusieurs pays que l'Allemagne est exposée. De même, la région peut rapidement s'embraser à la suite d'un conflit entre minorités, etc. Faire face au « vide » de sécurité apparu en Europe centrale et orientale est nouveau pour l'Allemagne.

Dans le système bipolaire, cette dernière était opposée aux pays du pacte de Varsovie qui étaient alors considérés comme ennemis. Désormais, dans les années 1990, il faut leur apporter toute l'aide possible pour qu'ils puissent se stabiliser. Si l'Allemagne a perdu sa position de ligne de front face à la menace massive du bloc soviétique, elle demeure aux prises avec les nouveaux risques en Europe centrale. Par conséquent,

un resserrement de [ses] voisins de l'Est avec les structures occidentales pense en termes d'équilibre et de partenariat et la formation d'un nouvel ordre de sécurité coopératif rassemblant tous les États de l'Europe¹⁸.

correspond à un des intérêts centraux de l'Allemagne en matière de sécurité.

Dans la nouvelle situation issue de 1989, l'Allemagne n'aura plus seulement à choisir entre des options qui lui seront proposées, elle devra décider et assumer les conséquences d'une décision.

Elle ne peut plus se limiter à exprimer des intérêts en formules institutionnelles ou trouver des compromis tactiques qui évitent sa propre détermination entre l'Alliance atlantique et

18. *Ibid.*, p. 42.

l'unification européenne ou entre la France et la Grande-Bretagne ou entre l'élargissement et l'approfondissement de la Communauté européenne¹⁹.

L'effondrement du système bipolaire à partir de 1989 entraîne dans un premier temps une double conséquence pour la définition de la politique de sécurité de l'Allemagne unie : elle se trouve face à des défis globaux et à une instabilité européenne qui contrastent avec la discipline qui était imposée par l'ordre bipolaire. Surtout, maintenant qu'elle est devenue une nation pleinement souveraine, elle se voit obligée de définir ses propres intérêts de sécurité. Ce qui est nouveau pour l'Allemagne unie, c'est que ces intérêts de sécurité sont nationaux, en ce sens qu'ils devront ensuite se traduire par des actes que l'Allemagne aura à assumer elle-même et non plus seulement au travers d'institutions internationales. C'est ce qui la distingue essentiellement des autres États occidentaux qui eux ont « seulement » eu à adapter leurs intérêts et leur politique au nouveau système international ; ils étaient déjà des acteurs souverains sur la scène internationale, l'Allemagne unie devant subir un ajustement de sa politique étrangère, une normalisation de sa politique de sécurité²⁰.

À partir de la définition de ses intérêts, l'Allemagne a donc dû redéployer son outil militaire pour l'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles responsabilités qu'elle entend assumer.

2.2 La réorganisation de la Bundeswehr

L'ampleur des changements a nécessité une refonte de l'outil militaire. C'est un processus de longue haleine, qui s'est déroulé en deux phases : il s'agissait d'abord pour la Bundeswehr de tirer les conséquences de la réunification, notamment en dissolvant la NVA (Nationale Volksarmee) ; il s'agissait ensuite de redéfinir ses capacités et la structure de ses objectifs et de les utiliser de façon à ce qu'elles soient adaptées aux nouveaux intérêts allemands.

19. Uwe Nerlich, *Sicherheitsinteressen des Vereinigten Deutschland*, dans W. Heydrich, J. Krause, U. Nerlich, J. Notzold, R. Rummel, dir., *Sicherheitspolitik Deutschlands. Neue Konstellationen, Risiken, Instrumente*, Bonn, Nomos, 1994, p. 795.

20. Voir Philip H. Gordon, « La normalisation de la politique étrangère de l'Allemagne », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 2, 1994, p. 497-516 et Uwe Nerlich, « L'Allemagne, un pays comme les autres ? », *Politique étrangère*, vol. 60, n° 1, 1995, p. 99-116.

2.2.1 Les forces armées dans la réunification

Dans le cadre de ce travail, il n'est possible que de faire un survol des problèmes posés par l'ampleur de la tâche : dissoudre la NVA, établir la Bundeswehr à l'Est de l'Allemagne, réduire l'ensemble des forces allemandes (NVA + Bundeswehr) d'un tiers, procéder à un stationnement de ces forces en grande partie remodelées et les préparer à des interventions extérieures.

Les premiers contacts entre les deux entités militaires — NVA et Bundeswehr — ont eu lieu le 27 avril 1990 avec la rencontre des ministres de la Défense des deux États ; les premiers contacts officiels à tous les niveaux sont établis le 1^{er} juin. Le 20 août, un détachement de liaison avec la Bundeswehr est envoyé au ministère de la Défense de la RDA. Le risque de voir la NVA se défaire complètement a poussé le ministère ouest-allemand de la Défense à fournir une assistance et à guider le fonctionnement de la NVA jusqu'à la fondation de nouvelles unités solides.

Le 3 octobre 1990, le Bundeswehrkommando (BKO) commence à travailler à Strausberg. Il joue le rôle des états-majors d'armée et est directement subordonné au ministère fédéral de la Défense à Bonn. Son commandant — le général Jorg Schonborn — a pour tâche de prendre en charge l'héritage militaire de la NVA et des troupes de frontières de la RDA et en même temps d'employer les forces et moyens disponibles pour commencer l'élaboration de nouvelles unités et de nouvelles installations. Le BKO a notamment sous ses ordres le Heereskommando-Ost (HKO, commandement de l'armée de terre à l'Est), le Vorbereitungsstab der 5. Luftdiv. (état-major de préparation de la 5^e division aérienne) et le Marine-Abschnittskommando (commandement du secteur maritime). Le HKO a sous ses ordres deux commandements de division et secteurs militaires à Leipzig et à Neubrandenburg. Chacun de ses commandements exerce le contrôle sur trois brigades, créées à partir des forces de la NVA et sur 7 ou 8 (15 en tout) états-majors de districts de défense²¹.

Le 1^{er} avril 1991, la responsabilité des troupes et des services passe des commandants-Est aux représentants du Generalinspekteur (CEMA allemand), les chefs d'état-major de chacune des armées et le commandant des services de santé. Avant cette date, la responsabilité était directement assumée par le BKO. Le 30 juin 1991, après avoir accompli sa mission, le Bundeswehrkommando-Ost est démantelé, les chefs d'état-major

21. Werner von Scheven, « The Merger of Two Formerly Hostile German Armies », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 2, 1992, p. 169.

de chaque armée ayant cette fois-ci directement responsabilité sur leurs forces et services.

Le traité « 2+4 » permettait seulement aux unités allemandes non intégrées aux structures de l'Alliance atlantique d'être stationnées sur le territoire de l'ex-RDA. Après le retrait soviétique, achevé en 1994, seules les forces allemandes pouvant être affectées à l'OTAN sont autorisées à stationner dans la partie orientale de l'Allemagne.

Ainsi, l'Allemagne seule aura la responsabilité initiale de l'intégrité territoriale de ses nouvelles provinces. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, elle doit être capable de planifier et de mener des opérations militaires indépendantes²².

Cette nouvelle responsabilité nécessitait la mise en place de structures nationales allemandes de commandement et de planification, d'autant plus que des engagements de l'Allemagne dans de futures actions de l'ONU devenaient possibles. Une nouvelle analyse stratégique était donc indispensable pour la planification et l'emploi éventuel des forces dans le changement radical des conditions générales qui constituaient le cadre de la politique de sécurité. Ce changement

fait apparaître aussi la nécessité d'une orientation intellectuelle de la Bundeswehr tenant compte du fait que le soutien et la participation à des mesures internationales pour la prévention des conflits et le règlement des crises viennent s'ajouter à la fonction centrale de défense collective²³.

Une tâche délicate du Bundeswehrkommando-Ost était, dans l'intégration partielle de l'ex-NVA à la Bundeswehr, de forger une identité commune pour toute la nouvelle Bundeswehr. « En effet, la fusion n'allait pas de soi entre deux armées qui, depuis leur création, se regardaient en chiens de faïence²⁴. » Les deux armées étaient formées pour se haïr et se combattre l'une l'autre : « Après des années de confrontation, il faut passer à présent à l'entente cordiale. Les "ennemis de classe" d'hier (ainsi ont été appelés les soldats de la Bundeswehr dans le langage NVA) doivent devenir le plus rapidement possible des camarades²⁵. » Il fallait également, du côté de la Bundeswehr, abandonner

22. Geoffrey van Orden, « La Bundeswehr en transition », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 4, hiver 1991, p. 877.

23. Klaus Naumann, « Le rôle de la Bundeswehr dans un monde en mutation », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 3, 1994, p. 46.

24. Jean Rives-Niessel, « La Bundeswehr et l'unification de l'Allemagne », *Défense nationale*, novembre 1991, p. 41.

25. Martin Gerner, « L'ennemi de classe devenu camarade de régiment », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 4, 1991, p. 42.

les anciennes conceptions de la guerre froide, mais sans que le sentiment de la victoire morale se transforme en arrogance à l'égard des « vaincus » de l'Est.

Le Bundeswehrkommando-Ost avait aussi pour difficile mission « de rendre socialement supportable l'inévitable "liquidation" (en d'autres termes le licenciement) de la grande majorité des militaires de la NVA²⁶ ». La Bundeswehr a été hors d'état d'absorber les cadres et officiers de l'ex-NVA, ne serait-ce qu'en raison des divers accords (du Caucase, « 2+4 », FCE) selon lesquels l'Allemagne unie devait réduire ses effectifs militaires ; seuls environ 4000 d'entre eux ont pu être retenus. Pour tous ceux qui n'ont pu être gardés, il a fallu mettre en place des mesures qui leur évitaient de se sentir exclus (prime de départ, reconversion, etc.).

Alors que la RFA risquait, avant la réunification, d'être confrontée à une pénurie potentielle d'effectifs (chute de la natalité, choix du service civil), elle se retrouvait en 1990 face à un brusque excédent. Dès lors, « le problème immédiat pour la Bundeswehr est de savoir comment réduire ses forces de 535 000 à 370 000 à la fin de 1994, tout en maintenant la conscription et en minimisant les effets économiques sur le plan local et régional²⁷ ». Dans cette phase de restructuration et de diminution du format de la Bundeswehr, le débat sur la conscription et les autres fondements commandant la Bundeswehr (*Innere Führung*) a pris une nouvelle acuité²⁸. La discussion se fonde de plus en plus sur des justifications politiques ou sociales, l'égalité devant la conscription (*die Wehrgerechtigkeit*) devenant de plus en plus difficile à maintenir.

Le coût économique de la réunification a obligé à reporter des ressources, qui étaient potentiellement destinées aux armées, sur des dépenses productives. L'opinion publique aussi pouvait exiger de toucher les « dividendes de la paix » pour financer la reconstruction à l'Est. Les réductions d'effectifs et d'entretien pouvaient être source d'économies. La diminution du format de la Bundeswehr ne va pourtant pas forcément dans ce sens. En effet, avec la réunification, l'armée allemande hérite de nombreux matériels dont elle n'a pas besoin et qui doivent être détruits. Or, d'une part, la destruction des matériels militaires lourds est relativement coûteuse. D'autre part, en ayant davantage de tâches à accomplir avec moins d'effectifs, les militaires entendaient mettre l'accent sur une amélioration significative du matériel. En d'autres termes, « la réduction de la dimension et en même temps le renforcement de la substance sont les

26. *Ibid.*, p. 41.

27. Geoffrey van Orden, *op. cit.*, p. 883.

28. Hans Ruhle, « Welche Armee für Deutschland? », *Europa Archiv*, vol. 6, 1994, p. 161-168.

facteurs moteurs » des forces armées, ce qui passe par une « rationalisation²⁹ », une optimisation des ressources.

2.2.2 Le changement du rôle et de la tâche de la Bundeswehr

Le rôle de la Bundeswehr, qui était du temps de la guerre froide de faire face à une éventuelle invasion de grande envergure venant de l'Est, a changé devant les risques nouveaux. L'armée allemande conserve naturellement ses tâches traditionnelles de défense du territoire et ses engagements vis-à-vis des alliés, mais en les adaptant au nouveau contexte.

La tâche première et fondamentale de la Bundeswehr est bien naturellement de défendre le territoire de la République fédérale, mais comme la menace immédiate du bloc de l'Est a disparu, elle doit désormais protéger l'Allemagne et ses citoyens de menaces extérieures plus lointaines. La finalité politique est donc d'empêcher les conflits. Pour avoir un rôle actif dans la gestion des crises, la Bundeswehr a besoin avant tout de l'action de capacités de défenses crédibles qui contribuent à la stabilité.

La Bundeswehr doit également défendre ses alliés. Cette mission constitue, avec la protection contre les nouveaux foyers de crise, le cœur de la tâche de la Bundeswehr. Pourtant, elle va plus loin qu'au temps de la guerre froide : elle comprend dorénavant l'engagement de parties de la Bundeswehr pour la défense de l'ensemble du territoire de l'Alliance. L'Allemagne unie doit assumer sa responsabilité et « ne peut en permanence rester uniquement importateur net de sécurité³⁰ ». Elle ne peut donner des leçons de morale et laisser les autres prendre des risques à sa place. À l'extérieur, c'est moins une grande puissance allemande qui fait peur qu'un Sonderweg ou un partenaire sur lequel on ne pourrait compter en cas de crise. Comprendre qu'il faille assumer ses responsabilités aux côtés de ses partenaires dans un monde interdépendant ne peut qu'améliorer la réputation, la fiabilité et le poids de l'Allemagne et lui rendre sa « normalité » en Europe.

Pour cela, la Bundeswehr doit, d'une part, contribuer au renforcement de l'Alliance atlantique, seul instrument en Europe à même d'assurer la stabilité militaire sur le continent, d'autre part coopérer avec les forces armées d'États d'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, Russie, etc.). Pour apporter une contribution visible et efficace à

29. Henning von Ondarza, « Das Heer in einer Phase des Übergangs-Historische Chancen der Neugestaltung Europäische Wehrkunde », vol. 7, 1990, p. 408-409.

30. Klaus Naumann, *Die Bundeswehr...*, op. cit., p. 141.

l'intégration de l'Europe, la Bundeswehr doit pousser à la construction de forces armées multinationales. Pour approfondir encore la coopération, elle doit prendre en compte la formation et une logistique communes devant conduire à un partage européen des tâches, complétant les capacités de l'OTAN. Cela n'est possible que si les partenaires sont prêts à un engagement commun.

Plus largement, la Bundeswehr doit servir la paix mondiale et la sécurité internationale en accord avec la charte des Nations Unies.

Cette partie de la tâche exige de la Bundeswehr la capacité, après sa propre décision politique, de prendre part aux actions humanitaires, de maintien de la paix mais aussi de rétablissement de la paix de l'ONU ou d'une de ses organisations régionales. Cela signifie, plus encore que la réorganisation pour un engagement dans le territoire de l'Alliance, une nouvelle dimension pour la Bundeswehr³¹.

L'Allemagne unie ne peut se limiter aux actions prévues par le chapitre VI de la charte des Nations Unies, elle doit aussi participer aux actions engagées selon le chapitre VII. Pour cela, elle doit mettre sur pied des forces capables d'être projetées sur des théâtres extérieurs, hors d'Europe éventuellement. La Bundeswehr a d'ailleurs déjà accompli des missions d'urgence et de soutien d'actions humanitaires. Ce qui est nouveau, c'est que ces engagements doivent être conduits désormais sous protection.

De cette nouvelle série de missions, qui représente une importante extension de la tâche accomplie jusqu'alors naît la nécessité d'une profonde transformation de la Bundeswehr, équivalant à beaucoup d'égards à une construction nouvelle et contenant le changement le plus fondamental de la Bundeswehr dans son existence³².

Si la Bundeswehr conserve une tâche traditionnelle et fondamentale de protection du territoire national comme pour toute armée « normale », elle doit peut-être se réorganiser plus que les autres. La menace à laquelle elle était opposée n'existe plus, l'Alliance atlantique se transforme, les missions d'engagement et de coopération à envisager sont plus nombreuses, les tâches sont élargies à des crises plus lointaines. C'est bien une nouvelle Bundeswehr qui est à construire pour s'adapter au nouveau système international. Le problème est de savoir précisément à quels dangers les forces armées auront à faire face et quelles missions elles devront mener

31. *Ibid.*, p. 143.

32. *Ibid.*, p. 145-146.

car tout comme le système international actuel se trouve dans un bouleversement qui se caractérise par une confusion et des turbulences, les données constituant le cadre pour la légitimité et la rationalité de la force militaire changent aussi³³.

À la fin de ce deuxième chapitre, on peut comprendre la spécificité de la situation géostratégique de l'Allemagne mais aussi combien elle doit faire face à des responsabilités de puissance en plein exercice. L'Allemagne se doit d'avoir une vision consensuelle du processus à suivre pour élargir sa vision géostratégique, préparer et équiper ses forces militaires en fonction des différents types de nouveaux conflits mais aussi s'orienter vers une solidarité stratégique européenne.

33. Wilfried von Bredow, *op. cit.*, p. 23.

Chapitre III

La relation franco-allemande dans un nouvel environnement stratégique



C'est au travers de deux crises mondiales très différentes mais typiques du nouveau système international que nous allons, dans ce troisième et dernier chapitre, étudier la relation franco-allemande : ses divergences, ses contraintes et ses limites mais aussi son évolution dans la hiérarchie internationale.

1. La guerre du Golfe

Les nouveaux risques dus à la mutation du système international deviennent, avec la guerre du Golfe et le conflit en Yougoslavie, une réalité. Ce sont là deux grands conflits de l'après-guerre froide qui, les premiers, traduisent la transformation du système international et la disparition de son caractère bipolaire.

L'alliance franco-allemande doit donc affronter ces premières conséquences directes et concrètes de l'effondrement de l'ordre bipolaire. Plus qu'à une opposition, c'est à un décalage entre la position des deux pays que l'on a pu assister lors du conflit du Golfe ; malgré sa réunification, l'Allemagne ne s'y est pas comportée comme un État « normalisé ». Elle s'est trouvée embarrassée face à la situation inédite du conflit du Golfe et les responsabilités qu'on lui demandait d'assumer.

1.1 Une situation inédite

1.1.1 La participation allemande à la guerre du Golfe

La contribution allemande à la guerre du Golfe a été de deux ordres principaux : financier et matériel.

La République fédérale a largement participé au coût de la guerre en finançant les forces alliées et en apportant une aide financière aux pays indirectement touchés par le conflit mené par l'Irak. Le montant de cette aide peut être évalué à 17 milliards de dollars, les États-Unis en ayant perçu environ la moitié. Il s'agit là d'un effort considérable qui a beaucoup pesé sur la RFA. Il venait s'ajouter, d'une part, au processus difficile et coûteux de la réunification qui grevait énormément le budget fédéral, alors que l'économie de l'ex-RDA menaçait de s'effondrer, d'autre part, à l'aide économique de l'Allemagne à l'Union soviétique et à l'Europe de l'Est. Malgré tous ces coûts, la RFA fut le troisième bailleur de fonds pendant la guerre du Golfe, derrière le Koweït et l'Arabie Saoudite.

La République fédérale a également apporté une aide matérielle aux alliés engagés sous le drapeau de l'ONU. Elle a mis des infrastructures de transport à la disposition des alliés, notamment des Américains : les aéroports de Ramstein, Francfort, les ports de Nordenham, Emden, Brunsbüttel ou Bremerhaven. L'Allemagne a envoyé de nombreuses munitions, des obus de 120 mm pour les chars, des obus d'artillerie pour les canons de 155 mm. Des pièces de rechange ont été mises à la disposition des Britanniques et des Italiens pour les Tornados, avions qui avaient été développés en commun. De nombreuses bombes et missiles ont été livrés dans le Golfe. La RFA a fourni des blindés « Fuchs » dotés d'un équipement spécial NBC (nucléaire, bactériologique, chimique) aux Américains. Les Britanniques ont également reçu des blindés. La Turquie a fait l'objet d'une aide particulière en armement : 80 chars Léopard 1, 350 blindés M113, des engins et du matériel du génie (Ponts), des équipements de protection ABC... Une première livraison équivalente à 700 millions de DM¹, à laquelle s'ajouteront encore d'autres matériels provenant des stocks d'armes de l'ex-NVA a été faite aux alliés. Les Français ont également reçu des missiles antichars (Hot, Milan) et du matériel de déminage. Enfin, la RFA a équipé Israël face à la menace irakienne (missiles antimissile Patriot, blindés Fuchs, appareils de protection ABC, etc.).

Cette aide matérielle montre qu'une politique étrangère globale était difficile pour l'Allemagne en ce début des années 1990, cette dernière étant confrontée à des problèmes inhabituels et ce à plusieurs niveaux : la fourniture d'armements, telle qu'évoquée ci-dessus ou selon d'autres procédés, était contraire aux principes allemands en matière d'exportation d'armes. Lorsque M. Genscher était ministre des Affaires étrangères dans

1. *Der Spiegel*, n° 5, 1991, 28 janvier 1991, p. 22.

la coalition SPD-FDP, les exportations d'armements dans les pays hors OTAN ne devaient pas avoir lieu. Depuis sont apparues des formules plus souples : les livraisons ne devaient pas contribuer à augmenter les tensions existantes, quoique des exceptions puissent être consenties selon des « intérêts vitaux ». Les grandes lignes de ces principes furent battues en brèche dans le conflit du Golfe, afin de permettre, en quelque sorte, une « politique de compensation » (aide financière et matérielle pour compenser la non-participation « humaine » à la coalition sur le terrain). Bonn est donc devenu plus souple avec son autolimitation en matière d'exportation d'armements.

Les livraisons elles-mêmes ont ensuite mis la RFA face à ses responsabilités quant à l'utilisation de ces armes : celles-ci ont par exemple été utilisées par les Turcs pour combattre la rébellion kurde après la guerre du Golfe.

Enfin la fourniture d'armes à Israël a placé l'Allemagne dans le contexte conflictuel particulier du Proche-Orient. Israël était considéré comme un « cas particulier » pour l'Allemagne motivant une exception dans la politique d'exportation d'armements², mais la situation ne pouvait pas rester sans suite. Les pays arabes ont en effet reproché aux Allemands d'équiper Israël pour en faire la puissance régionale prépondérante après la guerre du Golfe, demandant à leur tour d'être aidés financièrement et fournis en armements.

1.1.2 Une participation insuffisante aux yeux des alliés occidentaux

Les alliés occidentaux engagés dans la guerre du Golfe ont émis des reproches sur l'attitude de l'Allemagne dans cette crise. Il est vrai qu'à certains égards, la position allemande pouvait être sujette à controverse.

Ce sont essentiellement les Américains et les Britanniques qui ont fait les reproches les plus appuyés aux Allemands. Malgré les efforts du gouvernement fédéral pour envoyer des Alpha Jets et des soldats allemands en Turquie, la critique principale a concerné l'absence de participation humaine à la crise du Golfe. En ce sens, la République fédérale se refusait à assumer une responsabilité globale alors que son potentiel, du moment que les deux Allemagnes étaient unies, lui permettait d'agir sensiblement sur la scène mondiale. Bonn serait pour les Américains trop orienté sur l'Europe de l'Est, sa vision devenant trop étroite du fait de la réunification. L'Allemagne n'accepterait pas

2. Voir l'interview avec M. Genscher, *Der Spiegel*, n° 6, 1991, 4 février 1991, p. 22-25.

de faire prendre des risques à ses propres militaires, mais préférerait payer pour éviter tout engagement direct dans les combats, les autres pays subissant seuls les pertes humaines et payant le prix du sang.

Les critiques ont aussi visé l'aspiration des Allemands à la paix et au pacifisme. Les agissements des courants pacifistes qui, soutenus par une certaine intelligentsia de gauche, renvoyaient dos à dos Saddam Hussein et George Bush, n'étaient pas faits pour plaire aux alliés occidentaux, surtout aux Américains. Ces derniers ont, de fait, pu se plaindre de l'ingratitude allemande, population et gouvernement confondus : les Américains n'avaient pas ménagé leur soutien en faveur de la réunification et avaient beaucoup fait pour éviter l'obstruction soviétique. Or des mouvements anti-américains sont apparus et l'engagement du gouvernement fédéral fut moindre que celui escompté par les États-Unis, les Allemands pouvant apparaître dans cette crise comme des « alliés de seconde classe »³.

La position allemande a pu sembler ambiguë. L'intervention dans le conflit lui-même était difficile à résoudre aussi rapidement : le gouvernement fédéral ne pouvait guère aller au-delà d'une interprétation restrictive de la Constitution sans que l'opinion publique allemande ne soit préparée. Mais plus surprenante fut la discussion sur la possibilité d'assistance à la Turquie en cas d'agression irakienne sur cette dernière. L'Allemagne a hésité à promettre de faire son devoir d'assistance à l'allié de l'OTAN, voulant autant que possible, sous la pression de M. Genscher entre autres, rester en dehors du conflit. Défendre le droit et la liberté du peuple allemand, seule tâche « légitime » de la Bundeswehr, ne pouvait se faire à la frontière turco-irakienne ; la guerre du Golfe n'était donc pas la guerre des Allemands⁴. En ce sens, la RFA n'avait pas à y participer militairement. Par conséquent, la solidarité allemande à l'intérieur même de l'OTAN a été sérieusement mise à l'épreuve, en tout cas avant que le chancelier Kohl réagisse.

Il a été difficile pour le gouvernement fédéral d'avoir une position claire et nette face à des événements qu'il n'avait pas l'habitude de traiter. La méconnaissance de telles situations, le fait d'avoir à représenter un nouveau pays encore en transition ont fait apparaître la difficulté de prendre une décision claire, représentative d'un pays à

3. *Der Spiegel*, n° 4, 1991, 21 janvier 1991, p. 20.

4. Voir Elmar Schmaling, « Die friedfertige Armee », *Der Spiegel*, n° 7, 1991, 11 février 1991, p. 24-25. Cet hebdomadaire se demandait si l'assurance du chancelier Kohl de s'en tenir à ses devoirs de l'OTAN vis-à-vis de la Turquie était bien raisonnable s'ils impliquaient une assistance militaire. Cf. n° 5, 1991, 28 janvier 1991, p. 16.

nouveau souverain depuis peu, alors que la RFA jusque-là ne prenait position qu'au sein d'institutions multilatérales ce qui lui permettait une certaine inaction. Il en a résulté une solidarité un peu tronquée que la RFA a cherché à compenser par une participation financière : « Plus la solidarité politique de l'Allemagne était faible, plus les contributions financières de soutien devaient être élevées⁵. » Mais — c'est là que les difficultés allemandes sont patentes et c'est ce qui a motivé les critiques alliées —

à aucun moment la République fédérale, qui a financé un tiers de la guerre contre Hussein, n'a révélé, au-delà de témoignages généraux de solidarité, une propre volonté politique visible. Elle s'est comportée comme le frère riche, qui ne veut pas prendre part à une action qui comporte des risques, mais qui est prêt à payer pour la solidarité familiale⁶.

1.2 Un décalage entre la France et l'Allemagne

1.2.1 La France : tenir son rang sur la scène internationale

Par la contribution qu'elle a apportée au dispositif allié pendant la guerre du Golfe, la France a pu marquer son rang international, marquant ainsi toute la différence qui restait entre elle et l'Allemagne sur la scène internationale.

La France a déployé des forces terrestres, aériennes et maritimes dans la région du Golfe pour participer aux opérations de libération du Koweït. Le gros des forces terrestres était basé en Arabie Saoudite dans le cadre de l'opération Daguet. Les moyens terrestres comprenaient une gamme étendue de matériels, allant des hélicoptères aux blindés en passant par les canons de 155 mm. Des régiments d'infanterie ont également été organiquement engagés en totalité dans l'opération Daguet dès les premières heures. Le dispositif s'est progressivement renforcé pour atteindre sa maturité au début du mois de janvier, jusqu'à ce qu'il soit équipé de toute une gamme de moyens, des plus lourds aux plus légers, lui donnant des capacités défensives mais aussi offensives et lui permettant de répondre à toutes demandes émanant du Conseil de sécurité.

La France a également engagé des moyens aériens importants en dehors de l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de l'Air). Le dispositif final en Arabie Saoudite comprenait près de 50 avions de combat (essentiellement des Mirages 2000 ou FC1 et des Jaguars), des avions-ravitailleurs, des avions de transport, des hélicoptères de sau-

5. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 478.

6. *Ibid.*, p. 479.

vetage. L'armée de l'air avait mis en place des renforts à Djibouti, des mirages F1C au Qatar, des batteries Crotale en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis.

Enfin, la marine nationale a pris une part active dans l'application de l'embargo décidé par les Nations Unies contre l'Irak. Les activités coordonnées dans le cadre des opérations interalliées lui ont permis de contrôler des zones de navigation de grande importance. Ce sont surtout les forces navales de l'océan Indien, renforcées par des bâtiments venant de France, qui ont permis d'assurer en permanence le contrôle des zones de navigation en particulier les trois détroits clés : Ormuz, Bab-el Mendeb et Tiran.

La France a donc engagé au total près de 20 000 hommes. L'opération a permis à l'armée française de faire le point et, notamment, de constater ses lacunes tactiques, stratégiques, logistiques. Il a paru évident qu'une professionnalisation accrue de certaines unités opérationnellement devenait nécessaire. Malgré ces manques, la France a joué un rôle beaucoup plus actif que la RFA, pour au moins deux raisons principales.

Premièrement, elle disposait d'un instrument militaire qui lui permettait de faire face à ce genre de crise. Certes des lacunes ont été constatées : la guerre du Golfe ressort d'un nouveau type de conflit caractéristique de l'après-guerre froide et il fallait aussi que la France s'adapte aux défis d'un nouveau système international en formation. Mais elle a montré qu'elle disposait de moyens logistiques lui permettant de déployer à grande distance un volume de forces non négligeable, qu'elle possédait des unités militaires suffisamment souples pour être projetées depuis qu'elle avait mis sur pied la FAR (à partir de 1983), que ses forces prépositionnées lui permettaient d'être présente très tôt sur un théâtre d'opérations extérieures, etc. Deuxièmement, la France avait à cœur de défendre son « rang », qui se caractérisait notamment par sa place de membre permanent au Conseil de sécurité, son statut de puissance nucléaire, la défense du droit international, etc.

Contrairement à l'Allemagne, la France a su agir ou réagir dans la crise du Golfe. Elle a déployé un dispositif militaire relativement important, su prendre des initiatives, envoyer des « messages forts » au dictateur irakien et appliquer les résolutions des Nations Unies. Elle a accepté l'engagement militaire avec ce que cela suppose de pertes humaines. Par conséquent, alors que l'Allemagne, désormais unie lors de la guerre du Golfe, redevenait une grande puissance, la France a montré qu'elle disposait d'instruments politico-militaires lui permettant d'avoir un statut sur la scène internationale, ce

que l'Allemagne ne possède pas encore. Finalement, la France a pu agir en tant qu'acteur autonome et responsable dans la guerre du Golfe.

1.2.2 Une crise qui arrive trop tôt

La crise du Golfe a surpris l'Allemagne qui se trouvait en plein processus de réunification. Elle marque le début d'une rupture pour l'Allemagne unie qui devait trouver sa nouvelle place sur la scène internationale.

Lorsque Saddam Hussein a envahi le Koweït, le 2 août 1990, l'Allemagne devait affronter une tâche gigantesque : d'abord terminer les négociations et compléter les instruments juridiques de la réunification, ensuite intégrer les nouveaux länder de l'Est. Ainsi, le traité d'unification n'était pas encore signé entre les deux États allemands : il le sera le 31 août. Sur le plan international, les conversations « 2+4 » n'étaient pas achevées : la troisième rencontre avait eu lieu le 17 juillet, soit deux semaines avant l'invasion irakienne ; la veille le chancelier avait obtenu l'accord de M. Gorbatchev pour une Allemagne unie dans l'OTAN. La concession soviétique était encore toute fraîche. Le traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne n'a été signé que le 12 septembre à Moscou et l'unification a eu lieu le 3 octobre, donc pendant la crise. Mais le processus de réunification ne s'arrêtait pas aux aspects juridiques. Réussir l'intégration des nouveaux länder était une tâche qui demandait de gros efforts, c'est pourquoi la question nationale devait rester le problème prioritaire en Allemagne, ce qui est à la fois compréhensible et légitime.

L'Allemagne devait donc faire face à un bouleversement complet de ses repères politiques. Elle n'était préparée ni matériellement ni mentalement. Elle ne possédait aucune des deux propriétés dont disposait la France : d'une part, son outil militaire n'était pas destiné à participer à des opérations extérieures, à projeter des forces ; elle n'avait pas le matériel adéquat pour combattre dans les conditions climatiques et désertiques qui étaient celles de la guerre du Golfe ou pour supporter une logistique suffisante. D'autre part, l'opinion publique allemande n'était pas non plus préparée, ne pouvait être sensible à la volonté de tenir un « rang » international, à la différence de la France.

Il n'y avait donc pas de consensus pour l'intervention sur les théâtres extérieurs. Les militaires allemands eux-mêmes n'étaient pas prêts à participer à ce type d'opération : les scénarios d'intervention extérieure n'avaient pas été travaillés et beaucoup,

même parmi les soldats de métier, ont refusé le service des armées face à une telle éventualité d'intervention. Après 1989 :

La Bundeswehr a continué de faire comme toujours : une machine astiquée, hautement sophistiquée, qui produisait la sécurité extérieure. Des technocrates en uniforme qui commandaient des travailleurs étrangers en uniforme, comme les conscrits se nommaient. Le quotidien était plus fait de papier que de fusils. Pour les discussions sur le thème de la guerre et de ses suites il ne restait pas de temps⁷.

La crise du Golfe

pose donc à l'Allemagne la question de sa volonté et de sa capacité à s'affirmer comme une puissance d'importance mondiale. Autrement dit, savoir si elle est prête à dépasser sa dimension de simple bailleur de fonds — au demeurant essentielle pour l'équilibre commercial du monde — pour donner un « sens plein » à sa puissance⁸.

La RFA n'a pas pu agir comme un acteur autonome et responsable, car elle n'avait alors pas défini clairement ses intérêts de sécurité de pays souverain, dans un nouveau contexte. Elle est alors apparue indécise et embarrassée.

Une rupture devenait nécessaire à plusieurs niveaux : d'abord, l'habitude consistant à rechercher avec chaque partenaire sur chaque question un compromis d'harmonisation, qui était devenue une seconde nature chez les responsables de politique étrangère allemande devait être atténuée. Elle avait à dépasser cette « politique sociale internationalisée⁹ » qui ne correspondait plus à une puissance souveraine avec un potentiel comme celui de l'Allemagne. Elle devait, ensuite, aller au-delà d'un discours centré sur la paix qui postulait le rejet de la politique de puissance. Ce discours avait été formulé pour rendre crédible et affable l'Allemagne après-guerre et lever les obstacles à la réunification dus à des craintes éventuelles des pays voisins¹⁰. Il se retrouve notamment chez M. Genscher pour lequel

une politique de responsabilité s'oppose à une politique de puissance [...]. Il serait faux de supposer qu'une plus grande responsabilité ne pourrait s'exprimer que militairement. C'est une pensée dépassée¹¹.

7. *Der Spiegel*, n° 7, 1991, 11 février 1991, p. 23.

8. Sylvie Lemasson, « L'Allemagne et la crise du Golfe », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 5, 1990, p. 24.

9. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 481.

10. Voir Thomas Kielinger, « The Gulf War and the Consequences from a German Point of View », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 3, 1991, p. 241-250.

11. Interview avec M. Genscher, *Der Spiegel*, 11 février 1991, *op. cit.*, p. 23-24.

Il explique aussi le fait que l'Allemagne ait soutenu l'initiative française, jugée trop tardive par certains, lancée par M. Mitterrand de tenir une conférence internationale sur le Proche-Orient pour éviter la guerre.

Enfin, elle devait s'engager plus avant aux côtés des alliés et tenter de dépasser son interprétation très restrictive de sa Loi fondamentale. La politique de Bonn a pu apparaître assez ambiguë et timorée, mais la crise du Golfe a marqué le début de la politique des petits pas du chancelier pour l'engagement de l'Allemagne sur la scène internationale : des Alpha Jets ont été envoyés en Turquie, avec environ 200 hommes, puis des missiles sol-air (Roland, Hawk) ont été transférés en Turquie avec 530 hommes ; des navires ont été envoyés en Méditerranée ; des armes ont été livrées, etc. de telle sorte que l'Allemagne a été engagée dans la crise, mais pas autant que les Britanniques et les Américains l'auraient voulu. Elle ne pouvait pas encore répondre aux exigences alliées, mais le chancelier a eu le souci de ne pas se retrouver complètement isolé dans l'Alliance.

L'Allemagne a pu constater les limites de sa politique et de ses forces militaires, tout comme la France d'ailleurs qui, malgré son engagement sur le terrain, a pu se rendre compte des lacunes et de l'absence d'une influence politique réelle sur certains aspects, notamment sur les négociations qui ont suivi le conflit. Par conséquent, au-delà des différences entre les deux pays, on peut se demander dans quelle mesure les conséquences n'ont pas été parallèles, la coopération n'apparaissant que plus nécessaire pour réduire le décalage existant : faire en sorte que, par rapport à ces crises, la RFA accède à une même place que la France sur la scène internationale avec un outil militaire comparable. Ou comme le dit M. Peter Schmidt,

Le seul espoir était que la coopération militaire avec la France, État fonctionnant comme un « acteur international » normal dont la liberté d'action nationale n'est limitée par aucune entrave particulière, transformé le « paysage mental » des Allemands et rendre donc plus réalisable une modification de la Constitution¹².

1.3 Le conflit yougoslave : des dissonances franco-allemandes

Compte tenu de leur Histoire respective, la France et la RFA ont une perception différente du conflit serbo-croate, ce qui n'a pas empêché les deux pays de s'efforcer

12. Peter Schmidt, « Le couple franco-allemand et la sécurité dans les années 90 : l'avenir d'une relation privilégiée », *Cahiers de Chaillot* (Institut d'études de sécurité de l'UEO), n° 8, juin 1993, p. 20.

de parvenir à une vision commune. Pourtant, la diplomatie allemande s'est en effet désolidarisée de ses partenaires européens pour faire en quelque sorte cavalier seul sur la reconnaissance des nouveaux États croate et slovène.

1.3.1 Les perceptions différentes en France et en Allemagne du conflit yougoslave

Pour des raisons essentiellement historiques ou relatives à l'appréciation du processus de dissolution de la Yougoslavie, la France et l'Allemagne n'ont pas adopté la même attitude devant les déclarations d'indépendance. On peut même dire que les proclamations d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie et leur autodétermination ont été perçues de façon opposée en France et en RFA. Pour la France, de tradition jacobine et centralisatrice, l'État multinational ou même seulement fédéral est difficile à saisir. Pour les Français — dans leur grande majorité et surtout parmi les dirigeants — la République est une et indivisible. Tout comme il ne pouvait y avoir que des Français en France,

Il ne semblait y avoir en Yougoslavie que des Yougoslaves, de même que l'URSS n'était peuplée que de Soviétiques. De là à faire l'amalgame entre Yougoslaves et Serbes (comme entre Soviétiques et Russes), il n'y avait qu'un pas à franchir, qui le fut d'autant plus facilement que Belgrade était la capitale à la fois de la Serbie et de la Yougoslavie¹³.

De fait, malgré les agissements du président Milosevic, arrivé au pouvoir en 1987, la Croatie et la Slovénie, dans leur remise en cause de l'unité de la République yougoslave, étaient de façon plus ou moins directe les responsables de la guerre, mais la France a maintenu assez longtemps la vision d'une unité yougoslave et s'est refusée à distinguer l'agresseur de l'agressé.

L'Allemagne a eu une tout autre attitude qui tenait aussi à sa propre position et à ses propres fondements.

Ainsi, le droit au libre choix politique et à l'autodétermination des peuples, dont ont bénéficié les Allemands de l'Est pour sortir du communisme et s'associer à la RFA, devait aussi être valable pour d'autres, à commencer par les Slovènes et les Croates qui, par le biais de l'indépendance, ont cherché à fuir le communisme serbo-yougoslave¹⁴.

Tout comme les deux peuples allemands devaient se réunifier parce que tout les unissait, les peuples de Yougoslavie ne pouvaient que se séparer parce que rien ne leur

13. Hans Stark, « Dissonances franco-allemandes sur fond de guerre serbo-croate », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 340.

14. *Id.*

était commun (ni la langue, ni la religion, ni la culture politique, ni l'alphabet). La Fédération yougoslave était trop artificielle pour pouvoir perdurer.

L'Allemagne semblait donc mettre plus l'accent sur le droit à l'autodétermination pour analyser l'éclatement de la Yougoslavie, parce qu'il avait servi d'argument de base à la réunification allemande, alors que la France insistait plus sur le respect des frontières. Or si ces deux principes sont valables et légitimes (inscrits dans le décalogue d'Helsinki), ils apparaissent difficiles à concilier.

Les liens historiques ont assurément joué un rôle dans les conceptions françaises et allemandes face à la crise yougoslave. La France était liée de longue date à la Serbie, le souvenir de la fraternité d'armes entre les deux pays pendant la Première Guerre mondiale étant toujours vivace. L'image de l'héroïque Serbie de Pierre I^{er} (roi de 1903 à 1921) fut facilement transposée sur la Yougoslavie d'aujourd'hui. Ici encore, les vieilles solidarités, les anciennes alliances, les vieux schémas sont réapparues, ce qui a empêché de discerner clairement l'agresseur de l'agressé. À l'inverse, aucune sympathie ne pouvait s'exprimer *a priori* en faveur des Slovènes et des Croates. Il était ainsi plus facile de soutenir un ancien allié contre un ennemi commun — l'Allemagne de la Première Guerre mondiale — qu'un allié de l'ancien ennemi — l'Allemagne nazie.

À l'inverse, auprès de « l'élite politique » de RFA, la Serbie jouit depuis près d'un siècle d'une réputation de trouble-fête balkanique, dont le penchant despotique et expansionniste serait une source de menace permanente pour ses voisins d'Europe centrale¹⁵.

Les Croates ont bénéficié de préjugés plus favorables, non pas du fait de l'ancienne alliance Oustachie-Allemagne nazie, mais parce qu'ils sont apparus comme les victimes face aux bombardements serbes et que beaucoup d'Allemands connaissaient la Croatie pour y avoir passé des vacances. Les Allemands se sont sentis aussi plus proches des Slovènes et des Croates parce que des liens ont été tissés au-delà de la Seconde Guerre mondiale. En Slovénie, l'influence allemande était prédominante, la classe dirigeante utilisant d'ailleurs l'allemand. De même, la Croatie avait l'allemand comme langue d'administration lorsqu'elle était sous gouvernement autrichien. Enfin, la Croatie et la Slovénie sont, contrairement aux autres Républiques yougoslaves, catholiques, ce qui a pu influencer le gouvernement catholique et conservateur de Bonn, surtout sous la pression de son aile CSU¹⁶.

15. *Ibid.*, p. 341.

16. Voir Heinz-Jürgen Axt, « Hat Genscher Jugoslawien entzweit? », *Europa Archiv*, vol. 12, 1993, p. 353.

1.3.2 L'initiative franco-allemande du 18 septembre 1991

Les deux pays ont donc analysé le processus d'éclatement de la Yougoslavie de façon radicalement opposée, ce qui les conduisit évidemment à adopter une attitude différente : la RFA s'est prononcée rapidement en faveur de la reconnaissance des indépendances slovène et croate, tandis que la France penchait plutôt pour une préservation de l'unité. L'un et l'autre ont toutefois pris une initiative commune en septembre 1991, qui s'est révélée un échec.

Les membres de la communauté européenne apparaissaient divisés devant la guerre yougoslave. Le ministre néerlandais des Affaires étrangères M. van den Broek, président en exercice de la Communauté, avait proposé le déploiement d'une force européenne de maintien de la paix le 16 septembre 1991. La France et l'Allemagne, se montrant favorables à cette orientation, l'ont reprise dans une initiative commune exprimée conjointement par le président français et le chancelier fédéral le 19 septembre, cette position commune devant être défendue par les ministres des Affaires étrangères des deux pays lors d'une réunion des ministres des Douze à La Haye ce même jour. Le président Mitterrand avait indiqué trois hypothèses : soit la force européenne recueillait un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, soit en l'absence d'un tel mandat la mesure était mise en œuvre par une décision politique des Douze au niveau le plus élevé, soit ni l'une ni l'autre de ces solutions ne se révélait possible, la France étant prête à demander la saisie du Conseil de sécurité pour l'envoi de Casques bleus ou d'observateurs des Nations Unies¹⁷.

La déclaration conjointe confirmait la détermination de la Communauté européenne de ne pas reconnaître des changements de frontières par la force et soutenait les efforts de la Conférence de paix qu'elle avait convoquée. Surtout,

il s'agit en même temps de tout mettre en œuvre pour assurer une surveillance efficace, pouvant aller jusqu'à la création d'une zone tampon et à l'envoi d'une force de paix, avec l'accord de toutes les parties. Toute livraison d'armes vers la Yougoslavie doit s'arrêter.

Cette démarche, nécessitant le soutien de la CSCE et des Nations Unies, réclame une « cohésion politique étroite des douze États-membres de la Communauté ainsi que la coordination permanente des actions qui en résulteront au sein de l'UEO ».

Cette déclaration, intervenant après un cessez-le-feu obtenu par lord Carrington, montrait l'effort commun franco-allemand pour trouver une solution dans les Balkans et

17. C. T., « La France et l'Allemagne favorables », *Le Monde*, 20 septembre 1991, p. 3.

éviter une plus grande division au sein de la Communauté. Elle témoignait de ce que la France et l'Allemagne avaient atténué leurs positions respectives, la première commençant à reconnaître explicitement le droit à l'autodétermination et la seconde s'abstenant de mettre à mal la cohésion politique des Douze par une reconnaissance prématurée. Ce compromis s'est traduit dans la déclaration conjointe, qui tentait d'aller plus loin avec la création d'une force d'interposition sous les auspices de l'UEO stationnée dans une zone tampon.

Alors que le cessez-le-feu conclu le 17 septembre était aussitôt rompu, les Douze adoptaient une déclaration de portée minimaliste. Il n'y était plus question, comme dans le texte de la présidence néerlandaise ou de la déclaration conjointe franco-allemande, de déployer une puissante force d'interposition, mais plus modestement de dépêcher quelques unités afin de protéger les observateurs de la CEE pour leur permettre d'accomplir leur mission. L'échec de la présidence néerlandaise était patent. Paris et Bonn ont également essuyé un revers diplomatique cuisant. Il n'y a aucune commune mesure entre l'ambition exprimée dans l'initiative franco-allemande et la démarche extrêmement prudente et progressive retenue par les Douze¹⁸.

Cet échec tenait surtout à la résistance des Britanniques, appuyés par les Portugais et les Danois, qui n'étaient pas d'accord avec l'envoi de la force d'interposition, faisant référence à l'expérience du Royaume-Uni en Irlande du Nord : envoyer des hommes était facile, les faire revenir plus difficile. L'invitation à la prudence a finalement été mieux entendue par les autres membres que la démarche proposée par la France et l'Allemagne. L'envoi d'une force d'interposition européenne sous les auspices de l'UEO, dans la guerre civile yougoslave, dans le contexte de la préparation des conférences sur l'Union européenne, demandait un courage politique qui a été abandonné lorsqu'une proposition de temporisation est apparue. La solution la plus simple, reposant sur un plus petit dénominateur commun, a été privilégiée face à celle qui nécessitait d'aller de l'avant et de franchir un palier.

Il faut dire que cette perspective posait des questions difficiles à résoudre. Ceux qui avaient émis l'idée de cette force d'intervention préventive étaient restés très vagues sur la question de savoir qui devait être engagé en Yougoslavie, par qui, à quel moment, dans quelles conditions, avec quelle mission et sous quel commandement ? Par conséquent, toute discussion sérieuse sur une force européenne d'intervention immédiate

18. Christian Chartier, Philippe Lemaitre, « Le rejet par les Douze d'une intervention militaire immédiate constitue un échec pour la France et l'Allemagne », *Le Monde*, 21 septembre 1991, p. 3.

devait impérativement traiter trois questions : qui doit prendre la tête ou « porter » cette force d'intervention européenne ? Où cette formation doit-elle être établie dans l'actuelle et la future structure de sécurité pour l'Europe ? D'où doit venir le potentiel militaire pour les grosses unités de la force d'intervention rapide ? L'UEO en tant que telle ne disposait d'aucune force opérationnelle propre. L'option militaire pour l'UEO passait par l'accès aux capacités de l'OTAN, que personne — sauf peut-être les Français — ne souhaitait voir affaiblie de la sorte. Leur mise en œuvre serait de toute façon impossible sans les Américains¹⁹.

2. Les limites du nouveau comportement de la puissance allemande

Les Européens ont fini par reconnaître les nouvelles Républiques slovène et croate. C'est la façon dont l'Allemagne a pesé sur la décision des autres États européens qui a marqué. Alors que la République fédérale avait été complètement atone pendant la guerre du Golfe, elle s'est montrée très entreprenante lors de la guerre yougoslave, même si cela n'a pas toujours été dans le sens souhaité par ses alliés européens.

2.1 La RFA force le processus de reconnaissance

La RFA s'était prononcée très tôt en faveur de la reconnaissance des deux nouveaux États. Après l'échec de l'initiative franco-allemande de septembre et devant les tergiversations européennes et américaines, elle a décidé de prendre les devants et de passer outre les recommandations d'autres pays.

2.1.1 Un fait sans précédent dans la diplomatie allemande

Les ministres des Affaires étrangères des Douze s'étaient mis d'accord, avec beaucoup de peine le 16 septembre à Bruxelles, sur un code de conduite de la Communauté pour la reconnaissance des nouveaux États. Une commission, présidée par Robert Badinter, devait apprécier si un certain nombre de critères et la volonté de paix étaient respectés et, dans l'affirmative, les Douze s'engageaient à prendre la décision de reconnaître les Républiques qui le demandaient le 15 janvier 1992 (pour la Yougoslavie).

19. Hans Ruhle, « Eine Strategische Schnapsidee », *Die Zeit*, n° 40, 26 septembre 1991, p. 5.

L'Allemagne a pourtant pressé le pas en reconnaissant la première la Croatie et la Slovénie le 23 décembre 1991. Pour certains « cette décision a marqué un tournant en direction d'une démonstration de puissance de l'Allemagne unie²⁰ ». En effet, tant les Américains, les Britanniques que les Français n'envisageaient pas de reconnaissance précipitée, ces trois pays privilégiant l'adoption d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU. Du fait de l'intense activité diplomatique du ministre fédéral des Affaires étrangères, M. Genscher, deux obstacles de poids qui risquaient d'entraver la démarche allemande en faveur de la reconnaissance rapide ont cependant été levés.

M. Genscher a pu s'opposer aux États-Unis, qui voyaient d'un mauvais œil des efforts allemands ouvertement critiques. Il s'est aussi lancé dans un bras de fer avec M. Perez de Cuellar. Le secrétaire général de l'ONU, épaulé par Washington, pensait que les émissaires de l'ONU en ex-Yougoslavie ne pourraient mener à bien leur mission de paix en cas de reconnaissance hâtive, sélective et non coordonnée. La reconnaissance comportait aussi le risque de voir le conflit s'étendre à la Bosnie-Herzégovine et à la Macédoine. Pour M. Genscher, refuser de reconnaître les Républiques conduisait à une nouvelle escalade de l'usage de la force par l'armée fédérale yougoslave, principal responsable du non-respect du cessez-le-feu. Ne rien faire pouvait être interprété comme une approbation de sa politique de conquête des territoires croates. Partant de ces deux positions opposées, les deux hommes ont échangé plus ou moins directement des propos aigres doux²¹.

La RFA est aussi parvenue à contrecarrer l'action des États-Unis et des Nations Unies parce qu'elle a su éviter l'isolement en faisant pression notamment sur la France, plaçant cette dernière dans une situation relativement difficile : d'un côté, la France était d'accord avec le point de vue des Américains, des Britanniques, de M. Perez de Cuellar, selon lequel une reconnaissance comportait des risques et n'apportait pas la paix. De l'autre, la France a toujours été attentive à maintenir l'unité européenne, particulièrement en cette période délicate du mois de décembre 1991. M. Genscher a d'ailleurs pu faire valoir ce dernier argument en alléguant qu'il n'était pas possible de voir les États-Unis porter préjudice aux efforts de paix des Européens. La France a donc choisi des solutions intermédiaires pour gagner du temps.

20. Christian Hacke, *op. cit.*, p. 493.

21. *Le Monde*, 17 décembre 1991, p. 4. (« La France essaie de résister aux pressions allemandes ») et *Der Spiegel*, n° 52, 1991, 23 décembre 1991, p. 18-20 (« Ein grosser Erfolg für uns : Un grand succès pour nous »).

D'une part, pour établir un pont vers l'Allemagne dans la bataille de la reconnaissance, la France s'est engagée dans la définition du catalogue de critères pour régler la reconnaissance des nouveaux États. Le texte a eu le soutien des Allemands et a été travaillé par les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères des deux pays. D'autre part, la France s'est efforcée d'obtenir une résolution du Conseil de sécurité sur l'envoi d'observateurs en Yougoslavie, pour préparer le déploiement éventuel d'une opération de maintien de la paix²². La France n'a toutefois pas répondu à toutes les attentes de l'Allemagne : considérant que la Slovénie et la Croatie remplissaient déjà les critères définis par les Européens, M. Genscher poussait, en effet, pour une reconnaissance dans les 24 heures des deux nouveaux États lors de la réunion de Bruxelles.

En définitive, les ministres sont parvenus à un compromis sur les délais et les compétences attribuées à la commission Badinter, qui devait juger si les conditions émises par la Communauté pour la reconnaissance étaient remplies : si elles l'étaient, les Douze prenaient la décision de reconnaître les Républiques le 15 janvier 1992.

Le gouvernement allemand n'a pas attendu cette date, procédant à une reconnaissance séparée dès le 23 septembre. Ce qui a pu apparaître dans un premier temps comme un succès pour la diplomatie allemande — amener ses partenaires à ses vues et atteindre le but fixe — a été l'objet de critiques aussi bien des Américains que des Européens²³. En France également, l'action de l'Allemagne a suscité un vif mécontentement. Il a été reproché à la diplomatie allemande d'avoir imposé le fait accompli à ses partenaires européens sans chercher à trouver un consensus avec eux. En ce sens, on assisterait donc à un retour de la « question allemande²⁴ ». Surtout, cette attitude a mis à mal les avancées de Maastricht en matière de politique commune sur la sécurité et la politique étrangère. Ce qui a été fortement reproché à la RFA, c'est d'avoir mis à mal la cohésion au sein de la Communauté, alors qu'il aurait fallu tout faire pour la préserver après une étape importante comme Maastricht. Cela a été considéré comme d'autant plus inquiétant que c'était la première occasion donnée à l'Allemagne, depuis la fin de la guerre, de mener seule une politique étrangère propre, orientée dans un but bien précis. Or dans ce cadre, elle faisait jouer toute sa puissance en faisant pression sur les autres États. Certains ont cru voir ici une césure, un tournant dans la politique étrangère de la nouvelle Allemagne unie.

22. *Ibid.*

23. *Der Spiegel*, n° 2, 1992, 6 janvier 1992, p. 22.

24. Daniel Vernet, « Le retour de la question allemande », *Le Monde*, 22-23 décembre 1991, p. 1 et 4. Cf. aussi l'éditorial du *Monde* daté du 21 décembre.

2.1.2 Un coup diplomatique sans suite

En fait, la RFA n'a pas adopté de comportement « hégémonisant », après cet épisode. Elle est rentrée dans le rang assez rapidement, même si son attitude a porté un coup assez rude à la cohésion européenne. Le comportement de la diplomatie allemande pendant la crise yougoslave a pu surprendre ou inquiéter certains des pays partenaires de la RFA qui n'étaient pas habitués à la voir faire ouvertement pression pour atteindre ses objectifs en matière diplomatique, pressions exercées à la fois sur les partenaires européens et allant à l'encontre de la politique américaine et de l'ONU.

Toutefois, aucune dérive hégémonique ou « voie particulière allemande » : après avoir forcé le processus de reconnaissance, l'Allemagne n'a donc pas assumé d'autres responsabilités et est rentrée complètement dans le rang. L'action allemande a en fait été fortement motivée par des occasions de politique intérieure²⁵. Les pressions de l'opinion publique et des médias sur le gouvernement fédéral furent fortes ; la reconnaissance apparaissait comme un moyen de faire cesser l'agression de l'armée fédérale yougoslave et les atrocités serbes sur les populations croates : des frontières reconnues sur le plan international devaient dissuader l'agresseur et permettre à la communauté internationale d'aider les États victimes. Le flot de réfugiés fuyant la guerre et arrivant en Allemagne a également influencé la politique de Bonn. La reconnaissance devait améliorer la situation en dissuadant l'agresseur de poursuivre ses actions et devait donc stopper le flot des réfugiés.

Si par son action l'Allemagne n'a pas forcément amélioré la situation en Yougoslavie comme elle l'espérait, elle ne l'a de toute façon pas détériorée : ce n'est pas elle qui a divisé la Yougoslavie, la désintégration avait commencé bien avant, avec les problèmes au Kosovo (1981), la détérioration de la situation économique, l'élection de M. Milosevic en 1987 et les modifications constitutionnelles limitant l'autonomie au Kosovo et en Voïvodine²⁶. Plus qu'une politique de puissance ou une volonté d'assumer un rôle hégémonique ou de leader, la RFA a davantage cherché à montrer le « bon exemple » face aux attermolements des autres puissances, européennes et américaine.

Elle a certes mis à mal la cohésion européenne et négligé les avancées de Maastricht en matière de politique étrangère, dont la politique face à la Yougoslavie aurait

25. Heinz-Jürgen Axt, *op. cit.*

26. *Ibid.*, p. 358. (Voir aussi le rapport de l'Assemblée de l'UEO, *Les enseignements à tirer du conflit yougoslave*, n° 1395, qui ne considère pas l'Allemagne comme responsable de la guerre en Yougoslavie, p. 7-8.)

pu être un premier exercice. Mais d'un autre côté, les fondements de sa politique européenne demeurent puisqu'elle a largement contribué aux avancées de Maastricht et s'est engagée avec la France dans la constitution de l'Eurocorps. Il n'y a donc pas de changement fondamental, mais l'action diplomatique menée par l'Allemagne unie pour la reconnaissance des nouvelles Républiques traduit encore les difficultés qu'elle a à trouver un nouveau rôle international, à la suite de son unité, partagée entre valeurs morales et intérêts²⁷. Par conséquent, la reconnaissance anticipée de la Slovénie et de la Croatie « manifeste plutôt le caractère erratique de la politique de Bonn, qui ne sait plus comment concilier les objectifs contradictoires de sa diplomatie²⁸ ». La RFA ne fut toutefois pas la seule à avoir une stratégie approximative face à la crise yougoslave.

Il est légitime de se demander si la diplomatie allemande en faisant cavalier seul n'a pas permis de gâcher une occasion de faire avancer la politique de sécurité européenne par l'intermédiaire de la coopération franco-allemande. Plusieurs conditions favorables étaient réunies : aucun pays européen seul ne pouvait intervenir efficacement ; les Américains n'avaient pas une politique très claire ; les grandes puissances européennes n'avaient plus de conflits d'intérêts dans les Balkans comme au début du siècle ; la dynamique européenne s'était enclenchée à Maastricht, etc. Certaines occasions auraient pu être saisies à la suite de la déclaration commune franco-allemande de septembre 1991 pour faire des avancées concrètes en matière de sécurité, voire militaire ; la pression des événements et les chances mentionnées pouvaient permettre des réalisations pragmatiques pour les Européens se révélant utiles par la suite pour la défense européenne ou le pilier européen de l'OTAN.

Deux obstacles principaux se sont néanmoins dressés, alors que les deux pays travaillaient déjà sur la mise en place de l'Eurocorps depuis le sommet de novembre : d'une part, l'Allemagne favorable à l'envoi de la force d'interposition en Yougoslavie

s'est empêtrée dans ses propres problèmes constitutionnels. Cela a conduit à l'étrange situation où un pays favorable à une option militaire était disposé à la soutenir au plan logistique, mais incapable d'y contribuer en lui fournissant des troupes²⁹.

La position ambiguë et difficile de l'Allemagne constituait donc une première limite. D'autre part, les Britanniques ont bloqué l'initiative franco-allemande. Une fois encore, la Grande-Bretagne a freiné l'évolution du processus européen vers une plus grande

27. *Ibid.*, p. 357.

28. Daniel Vernet, *op. cit.*

29. Peter Schmidt, *op. cit.*, p. 31.

intégration et des progrès en matière de politique de défense, se rapprochant du point de vue et des intérêts américains.

2.2 Une nécessaire politique de sécurité commune

La guerre yougoslave, même si elle n'a pas permis les progrès envisagés par la France et la RFA, a démontré qu'une politique de sécurité et de défense européenne efficace était plus que jamais nécessaire. Il est possible que la force d'interposition ne puisse être élaborée qu'après l'institutionnalisation d'une politique étrangère et de sécurité commune ou même après l'achèvement de l'union politique³⁰, mais en provoquant une prise de conscience et une réflexion européennes. « On peut même alléguer que la crise yougoslave a contribué davantage au renforcement de la Communauté européenne sur le plan de la sécurité qu'à la résolution du conflit yougoslave³¹. » La France et l'Allemagne ont néanmoins réussi à rapprocher leurs points de vue et à évacuer les incompréhensions qui étaient apparues. Elles ont publié une déclaration commune sur l'ex-Yougoslavie au sommet de Beaune, en juin 1993, dans laquelle elles réaffirmaient leur soutien au plan Vance-Owen et voyaient dans la création des zones de sécurité en premier pas pour le mettre en œuvre ; elles soutenaient l'initiative française de faire adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU une résolution étendant le mandat de la Forpronu³².

Poursuivant cet effort commun pour résoudre le conflit yougoslave, les deux pays ont avancé un « plan Juppé-Kinkel », le 8 novembre 1993. Cette initiative était prévue dans la lettre commune de MM. Kohl et Mitterrand à M. Dehaene, président en exercice du Conseil européen, du 27 octobre. Les ministres des Affaires étrangères étaient invités à arrêter une position commune permettant d'aborder de manière cohérente l'ensemble des problèmes nés de ce conflit. De fait, MM. Kinkel et Juppé soutenaient dans leur lettre commune³³ le concept de « globalisation » pour la résolution du conflit et considéraient une action à deux voies nécessaire. La priorité doit être donnée à l'acheminement de l'aide humanitaire et une solution pour la Bosnie-Herzégovine fondée sur le « paquet de Genève » et un *modus vivendi* pour les territoires croates sous mandat de

30. Hans Ruhle, *op. cit.*

31. Peter Schmidt, *op. cit.*, p. 33.

32. 61^e consultations franco-allemandes. Déclaration franco-allemande sur l'ex-Y ougoslavie, Beaune, 2 juin 1993, *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, mai-juin 1993, p. 111.

33. Lettre des ministres des Affaires étrangères allemand et français sur la Yougoslavie à la présidence de l'Union européenne, *La politique étrangère de la France. Texte et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1993, p. 41-43.

la Forpronu. Si ces deux priorités étaient atteintes, il conviendrait de réfléchir à la tenue à Genève d'une conférence sur le modèle de celle de Londres (Londres II), pour endosser les acquis ; la véritable conférence globale (Londres III) ne pourrait avoir lieu qu'une fois achevées les négociations sur les problèmes pendants dans l'ex-Yougoslavie.

En outre, trois éléments positifs peuvent être retirés de cette lettre commune : d'abord, elle appelle à obtenir la participation des États-Unis et de la Russie, ce qui laisse envisager l'apparition du futur groupe de contact ; ensuite, elle remet en route le processus de négociations qui aboutira à proposer un plan de paix aux belligérants en juillet 1994 ; enfin, elle met fin aux divergences franco-allemandes sur le conflit yougoslave et montre que même lorsque les positions des deux pays sont fort différentes, ils parviennent à les rapprocher et à en faire ressortir des aspects positifs.

Pour clore ce dernier chapitre sur la relation franco-allemande dans un nouvel environnement stratégique, il est évident que, par ces deux crises internationales, il est souhaitable que la France et l'Allemagne associent et accentuent leurs rôles de puissances dans les prises de position diplomatiques comme dans les participations aux actions qui en découlent, pour ainsi s'orienter vers une solidarité stratégique qui permettra de faire la promotion de valeurs communes, mais aussi de renforcer considérablement l'identité d'une véritable coopération et de limiter certaines divergences stériles.

Conclusion



Il a été possible de faire apparaître l'importance, ou même la prépondérance, de la structure du système international sur l'évolution de la coopération franco-allemande en matière de sécurité. Lorsque le système international avait une structure bipolaire, on a pu assister à deux types de développements : dans l'ordre bipolaire « rigide », ou relativement rigide (de 1982 à 1985-86), la coopération allemande en matière de sécurité ne peut guère progresser, car elle est soumise à une discipline des blocs stricte. Lorsque le système international bipolaire est devenu plus souple, puis lorsqu'est apparu le système de détente (entre 1985-1986 et 1989-1991), la coopération franco-allemande, notamment en matière de sécurité, a pu progresser de façon notoire. La marge de manœuvre des deux États, la France et surtout l'Allemagne, était devenue plus importante et des espaces de liberté, ou des « fenêtres d'opportunités » étaient apparus pour leur coopération.

L'effondrement de l'ordre bipolaire de 1989 à 1991 a changé les données du problème. L'apparition d'un nouveau type de système international a naturellement des répercussions sur la coopération franco-allemande. Cette dernière devient d'autant plus difficile qu'elle doit s'adapter à un système en mutation, en mouvement, qui traverse une phase de transition ; de nombreux paramètres de sécurité sont à définir ou à redéfinir. La place et le rôle des alliances dans le système international et les unes par rapport aux autres, le rôle futur des États-Unis, l'évolution en Europe centrale et orientale et en Russie, la construction de l'Union européenne, la maîtrise des nombreux défis de sécurité qui apparaissent, la réunification de l'Allemagne, etc. Tous ces changements structurels ne pouvaient laisser intacte la coopération franco-allemande. Son acquis avait été obtenu dans le système bipolaire et il convient désormais de se situer dans une perspective vraisemblablement multipolaire.

Dans le processus conduisant à l'effondrement de l'ordre bipolaire, qui s'étend globalement de la chute du mur de Berlin à la dissolution de l'URSS, l'Allemagne voit les fondements de sa politique étrangère et de sa politique de sécurité bouleversés et doit trouver de nouvelles normes d'action, les mettre en ordre et agir de façon cohérente dans un contexte mouvant laissant apparaître de nouveaux défis. Il a donc fallu au gouvernement fédéral maîtriser le processus de réunification, redéfinir ses instruments de sécurité face à un système international complètement changé et se positionner face à de nouveaux conflits, situation inédite pour lui.

C'est donc un nouveau système international qui se met progressivement en place : on peut considérer qu'entre 1989 et 1991, on est encore dans un système international de « détente » au sens où l'entend Morton Kaplan, jusqu'au moment où l'URSS s'écroule. Avec elle s'écroule également l'ordre bipolaire. Après 1989, le système international entre dans une phase de redéfinition qui s'est notamment traduite par la réunification de l'Allemagne.

Dans ce processus, l'Allemagne a dû se redéfinir elle-même, en tant que telle et par rapport au nouveau système international ; la RFA n'a pu trouver d'emblée un nouveau rôle et une politique parfaitement claire : elle a évolué de la quasi-inexistence lors de la guerre du Golfe à une sorte de « coup de force » lors de la crise yougoslave, avant de rentrer complètement dans le rang. En fait, cette conduite, qui peut apparaître illisible, est logique : la politique de sécurité allemande est elle-même en période de redéfinition, de transition. Elle est difficile à mener, car elle n'a pour l'instant guère de points de repère, étant donné que le système international lui-même est en transition. Rien à la fin de 1991 n'est figé et toutes les puissances et institutions s'évertuent à s'adapter : aussi bien l'OTAN que les États-Unis, la France ou la CSCE...

Il y a beaucoup d'éléments changeants à intégrer. La France, habituée à une politique plus autonome, a pu s'adapter plus vite. Mais la période d'adaptation est forcément plus longue pour l'Allemagne unie. Pendant ce temps, des décalages, des dissonances ont pu apparaître entre la France et l'Allemagne. La RFA, comme à un degré moindre la France, cherche un nouveau rôle, un nouveau statut, une « normalité ». Tant que les deux pays n'auront pas redéfini et resitué l'alliance dans le nouveau contexte, avec de nouvelles marges de manœuvre, leurs relations seront difficiles, surtout lors d'événements internationaux clés comme l'ont montré les conflits en Yougoslavie ou dans le Golfe.

À la suite de cette étude et avec le recul que nous avons atteint aujourd'hui, nous pouvons nous rendre compte que la coopération franco-allemande en matière de sécurité et de défense doit trouver de nouveaux axes de développement pour aller de l'avant dans le nouveau contexte international. Un axe technologique, par exemple, comme le développement de moyens européens de renseignements — écoute et observation — pourrait être la base dynamique de coopération de services de renseignements et par la suite la constitution d'une culture commune (européenne). L'alliance franco-allemande et l'Europe pourraient couper le cordon ombilical et jouir d'une liberté d'appréciation stratégique jusqu'alors trop dépendante du bon vouloir des Américains.

Enfin, deux dernières recommandations d'envergure peuvent à notre avis favoriser dans l'avenir la coopération franco-allemande dans le domaine de la sécurité et de la défense dans le système multipolaire actuel : premièrement, le dénouage progressif des liens entre l'Allemagne, l'OTAN et les États-Unis pour permettre à l'Allemagne d'assumer pleinement la légitimité de sa puissance dans et à travers l'Union européenne et sa Politique européenne de sécurité commune (PESC) (l'union économique et monétaire étant déjà acquise).

Deuxièmement, la possibilité que l'Allemagne et la France joignent leurs rôles de puissance dans des actes diplomatiques comme dans les participations aux actions qui en découlent. Il s'agirait de pousser l'Allemagne à se diriger vers une solidarité stratégique augmentée à l'horizon mondial et de participer à la promotion de valeurs communes : la France et l'Allemagne n'auraient plus la vocation d'agir seuls, ce qui amplifierait d'autant l'identité d'une vraie coopération.

Bibliographie sélective



En raison de l'ampleur du sujet traité, il est clair que notre bibliographie non seulement ne prétend pas à l'exhaustivité, mais se fonde sur des choix qui apparaîtront sans doute contestables. Par souci d'équilibre et de façon à « recouper » — chaque fois qu'il était possible — nos lectures, nous avons voulu nous appuyer sur trois grands types de références : a) le discours des acteurs politiques eux-mêmes ; b) les commentaires de la presse ; c) les analyses de type universitaire, qu'elles relèvent de la théorie des relations internationales ou de notre thème plus particulièrement. Dans les trois cas, nous nous sommes efforcés de tenir compte, équitablement nous l'espérons, des points de vue allemand et français, mais aussi de restituer l'expérience ou les réflexions de ceux qui, en tant qu'acteurs ou observateurs — et pour un certain nombre les deux à la fois — ont participé à la construction sociale et politique de notre objet d'étude.

- Adomeit, Hannes, « Russia : Partner of Risk Factor in European Security », dans *European Security after the Cold War, Part II*, *Adelphi Papers*, n° 285, février 1994, p. 15-33.
- Adrein, Bernard, « La France et les interrogations allemandes », *Politique étrangère*, vol. 47, n° 4, 1982, p. 967-977.
- Arnold, Hans, « « Maastricht ». The beginning or End of a Development », *Aussenpolitik*, vol. 44, n° 3, 1993, p. 271-280.
- Aron, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1985, 794 pages.
- Asholt, Wolfgang, Ingo Kolboom, « Frankreich und das vereinte Deutschland », *Europa Archiv*, vol. 7, 1992.
- Axt, Heinz-Jürgen, « Hat Genscher Jugoslawien entzweit ? », *Europa-Archiv*, vol. 12, 1993, p. 351-360.
- Bark, Dennis L., David R. Gress, *Histoire de l'Allemagne depuis 1945*, Paris, Robert-Laffont, coll. « Bouquin », 1992, 1503 pages.
- Bechtoldt, Heinrich, « Gorbatchev : Initiatives or Reactions », *Aussenpolitik*, vol. 38, n° 4, 1987, p. 319-330.

- Bertram, Christoph, « La coopération franco-allemande et l'avenir de l'Europe occidentale », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 40, n° 4, octobre 1985, p. 103-112.
- Bertram, Christoph, « Ein Weltrekord des Diplomaten », *Die Zeit*, 7 septembre 1990, tiré de François Guérard, « L'Allemagne un an après l'unification », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 665, 18 octobre 1991, La Documentation française, p. 11-14.
- Bialer, Seweyn, « The Passing of the Soviet Order », *Survival*, vol. XXXII, n° 2, mars/avril 1990, p. 107-120.
- Bitterlich, Joachim, « Intérêts, objectifs et stratégies de la politique européenne de l'Allemagne », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 49, n° 1, 1994, p. 20-24.
- Bluth, Christoph, « SDI : the Challenge to the West Germany », *International Affairs*, vol. 62, n° 2, printemps 1986, p. 247-264.
- Bortfeld, Heinrich, *Washington-Bonn-Berlin. Die USA und die deutsche Einheit*, Berlin-Bonn, Bouvier Verlag, 1993, 198 pages.
- Brigouleix, Bernard, « L'Allemagne fédérale et la « guerre des étoiles » », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 40, n° 2, avril 1985, p. 44-49.
- Brigouleix, Bernard, « Convergences et divergences franco-allemandes », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 43, n° 1, mars 1988, p. 3-4.
- Brousseau, François et Martin David-Blais, « Les satellites quittent l'orbite : en Europe de l'Est, la revanche du social sur le géopolitique », dans Charles-Philippe David, dir., *La fin de la guerre froide*, Québec/Paris, Centre québécois des relations internationales/Fondation pour les Études de défense nationale, 1990, 257 pages.
- C. T., « La France et l'Allemagne favorables », *Le Monde*, 20 septembre 1991, p. 3.
- Chaigneau, Pascal, *Europe, la nouvelle donne stratégique*, Paris, Berger-Levrault, 1993, 306 pages.
- Chartier, Christian, Philippe Lemaitre, « Le rejet par les Douze d'une intervention militaire immédiate constitué un échec pour la France et l'Allemagne », *Le Monde*, 21 septembre 1991, p. 3.
- Clauss, Michael, Ulrich Krafft, « Wert und Wirkung französischer Kernwaffen für Europas Sicherheit », *Europäische Sicherheit*, n° 5, 1989, p. 287-293.
- Colard, Daniel, « L'Allemagne unie et le couple franco-allemand », *Défense nationale*, vol. 47, mai 1991, p. 99-114.
- Colard, Daniel, « L'Allemagne unie, le couple franco-allemand et la politique européenne de sécurité », *Arès*, vol. XIII, n° 2, 1992, p. 67-74.
- Colard, Daniel, « Le couple franco-allemand après l'unification », *Défense nationale*, vol. 50, juin 1994, p. 101-110.

- Colard, Daniel, « Les modalités de l'unification de l'Allemagne ; 9 novembre 1989-2 décembre 1990 », dans Maurice Torrelli, Joël-Pascal Biays, dir., « Paix et sécurité internationale », Arès, vol. XII, n° 2, 1990, p. 33-56.
- Colson, Bruno, *Europe : repenser les alliances*, Paris, Economica, 1995, 233 pages.
- Copel, général Étienne, « Et si l'OTAN s'inspirait du modèle français », *Le Monde*, 29 mai 1990, p. 2.
- Debré, Michel, « Quand Rapallo peut remplacer Yalta », *Le Monde*, 14 novembre 1989, p. 2.
- Der Spiegel*, n° 2, 1992, 6 janvier 1992, p. 22.
- Der Spiegel*, n° 4, 1991, 21 janvier 1991, p. 20.
- Der Spiegel*, n° 5, 1991, 28 janvier 1991, p. 22.
- Der Spiegel*, n° 6, 1991, 4 février 1991, p. 22-25, entrevue avec M. Genscher.
- Drai, Raphaël, Thuan, Cao-Huy, dir., *Instabilités européennes. Recomposition ou décomposition ?*, Paris, L'Harmattan, 1992, 240 pages.
- Drain, Michel, « La France et la construction européenne : de l'accélération aux incertitudes », *Relations internationales et stratégiques*, n° 9, printemps 1993, p. 135-146.
- Draus, Franciszek, « La ligne Oder-Neisse et l'évolution des rapports germano-polonais », Paris, FEDN, dossier n° 26, 1993.
- Dunn, Lewis, « NATO after Global « Double Zero », *Survival*, vol. XXX, n° 3, mai/juin 1988, p. 195-209.
- Fondran, Erhard, Pohlman, Hartmug, *Europäische Sicherheit nach dem Ende des Warschauer Paktes*, Baden-Baden, Nomos, 1993, 390 pages.
- Fontaine, André, *L'un sans l'autre*, Paris, Fayard, 1991, 372 pages.
- Franck, Paul, « La coopération franco-allemande : une nécessité politique », *Politique étrangère*, vol. 46, n° 4, 1981, p. 947-955.
- Frankel, Joseph, *Contemporary International Theory and the Behaviour of States*, London-Oxford-New York, Oxford University Press, 1973, 134 pages.
- Frisch, Alfred, « Le couple franco-allemand face à l'Europe », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 40, n° 2, avril 1985, p. 3-11.
- Frisch, Alfred, « La délicate coopération militaire », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 42, n° 4, octobre 1987, p. 45-51.
- Fritsch-Bournazel, Renata, *L'Allemagne unie dans la nouvelle Europe*, Bruxelles, Complexe, coll. « Question au XX^e siècle », 1991, 375 pages.
- Gantz, Nanette, Roper, John, dir., *Vers un nouveau partenariat. Les relations Europe/ États-Unis dans l'après-guerre froide*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale, 1993, 271 pages.
- Gastegger, Curt, « The Remaking of Eastern Europe's Security », *Survival*, vol. XXXIII, n° 2, mars/avril 1991, p. 111-124.
- Gerner, Martin, « L'ennemi de classe devenu camarade de régiment », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 4, 1991, p. 42.

- Glötz, Peter, « Europa am Scheideweg », *Europa Archiv*, vol. 18, 1992, p. 503-514.
- Gnesotto, Nicole, « L'UEO après Maastricht », *Enjeux Atlantiques*, n° 7, juillet 1993, p. 13-15.
- Gorbatchev, Mikhaïl, *Perestroïka. Vues neuves sur notre pays et le monde*, Paris, Flammarion, 1987, 378 pages.
- Gordon, Philip H., *France, Germany and the Western Alliance*, Boulder-Oxford, Westview Press, 1995, 127 pages.
- Gordon, Philip H., « La normalisation de la politique étrangère de l'Allemagne », *Politique étrangère*, vol. 59, n° 2, 1994, p. 497-516.
- Gornig, Gilbert, « The Contractual Settlement of the External Problems of German Unification », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 1, 1991.
- Grosser, Alfred, « France-Allemagne : 1936-1986 », *Politique étrangère*, vol. 51, n° 1, 1986, p. 247-255.
- Grosser, Alfred, « Peurs, désarrois et raison », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 1, 1990, p. 15-17.
- Guilhaudis, Jean-François, *L'Europe en transition*, Paris, Montchrestien, 1993, 160 pages.
- Guilhaudis, Jean-François, Daniel Colard, dir., *L'Allemagne et le couple franco-allemand*, Grenoble, Cahiers du Cedsi, n° 16, juillet 1995, 75 pages.
- Guldner, Erwin, « Le traité de l'Élysée et la coopération franco-allemande en matière de défense », *Stratégie*, n° 41, n° 1, 1989, p. 149-165.
- Hacke, Christian, *Weltmacht wider Willen. Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin, Ullstein Verlag, 1993, 564 pages.
- Haglund, David, *Alliance within Alliance? Franco-German Military Cooperation and the European Pillar of Defense*, Boulder, Westview Press, 1991, 213 pages.
- Heisbourg, François, « Après le traité : aggiornamento pour une alliance », *Politique étrangère*, vol. 53, n° 1, 1988, p. 143-151.
- Heisbourg, François, « L'Europe peut-elle être une puissance internationale ? », *Relations internationales et stratégiques*, n° 1, 1991, p. 24-31.
- Hohwart, Jean, « Pour un autre regard sur les événements d'Allemagne », *Le trimestre du monde*, vol. 20, n° 1, 1990, p. 71.
- Howard, Michael, « The Remaking of Europe », *Survival*, vol. XXXII, n° 2, mars/avril 1990, p. 3-13.
- Huwe, Klaus, « La peur de l'isolement. L'Allemagne entre l'Est et l'Ouest », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 36, n° 1, février 1981, p. 13-21.
- Jessel, Jacques, *La double défaite de Mitterrand*, Paris, Albin Michel, 1994.
- Joffe, Josef, « After Bipolarity : Eastern and Western Europe : Between Two Ages in The Strategic Implications of Change in Soviet Union », Part I, *Adelphi Papers*, n° 247, hiver 1989/1990, p. 66-80.
- Kaiser, Karl, « Die Deutsch amerikanischen Sicherheitsbeziehungen in Europa nach dem kalten Krieg », *Europa Archiv*, vol. 1, 1992, p. 7-17.

- Kaiser, Karl, « Directions of Change in the World Strategic Order », dans *The Changing Strategic Landscape*, Part III, *Adelphi Papers*, n° 237, printemps 1989, p. 3-20.
- Kaiser, Karl, « Les responsabilités internationales de l'Allemagne unifiée », *Géopolitique*, n° 44, hiver 1993/1994, p. 62.
- Kaiser, Karl, « SDI und deutsche Politik », *Europa-Archiv*, vol. 19, 1986, p. 569-578.
- Kaiser, Karl, Pierre Lellouche, dir., *Le couple franco-allemand et la défense de l'Europe*, Paris, IFRI-Economica, 1986, 354 pages.
- Kaplan, Morton, *System and Process in International Politics*, New York, John Wiley and Sons, 1957, 283 pages.
- Kielinger, Thomas, « The Gulf War and the Consequences from a German Point of View », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 3, 1991, p. 241-250.
- Kinkel, Klaus, « Maintien de la paix : l'Allemagne peut désormais jouer le rôle qui lui incombe », *Revue de l'OTAN*, n° 5, octobre 1994, p. 3-7.
- Kinkel, Klaus, « La poursuite du rôle de l'OTAN dans la sécurité européenne », *Revue de l'OTAN*, n° 5, octobre 1992, p. 3-7.
- Kolboom, Ingo, « Dialog mit Bauchgrimmern? Die Zukunft der deutsch-französischen Beziehungen », *Europa Archiv*, vol. 9, 1994, p. 257-264.
- Kolboom, Ingo, « Die Vertreibung der Dämonen. Frankreich und das vereinte Deutschland », *Europa Archiv*, vol. 15-16, 1991.
- Kolboom, Ingo, Robert Picht, « Paris, Bonn, l'Europe », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 40, n° 1, février 1985, p. 6-18.
- Laïdi, Zaki, dir., *L'ordre mondial relâché. Sens et puissance après la guerre froide*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, 263 pages.
- Lange, Peter H., « Eine vernachlässigte Aufgabe : "Die Neuordnung der Sicherheit im Ostseeraum" », dans Albrecht Zunjer (Hrsg), *Weltordnung oder Chaos?*, Baden-Baden, Nomos, 1994.
- Layne, Christopher, « The Unipolar Illusion : Why New Great Powers Will Rise », *International Security*, vol. 17, n° 4, printemps 1993, p. 5-51.
- Lellouche, Pierre, *Le nouveau monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations*, Paris, Grasset, 1992, 532 pages.
- Lemasson, Sylvie, « L'Allemagne et la crise du Golfe », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 5, 1990, p. 24.
- Lubkemeier, Eckhard, « Les bouleversements en Europe et la réforme de la stratégie de l'OTAN », *Revue de l'OTAN*, n° 3, juin 1991, p. 16-21.
- Lucas, Hans-Dieter, *Europa vom Atlantik bis zum Ural? Europapolitik und Europadenken im Frankreich der Ära de Gaulle (1958-1969)*, Bonn-Berlin, Bouvier, 1992, 438 pages.
- Marsh, David, *Der zaudernde Riese-Deutschland in Europa*, München, C. Bertelsmann, 1994, 256 pages.

- Mathieux, Jean, « Les rapports franco-allemands : fatalité ou réalité de décisions malencontreuses », *Le trimestre du monde*, vol. 23, n° III, 1993, p. 121-133.
- Meissner, Boris, « Gorbatchev's Foreign Policy Programme », *Aussenpolitik*, vol. 37, n° 2, 1986, p. 107-120.
- Meissner, Boris, « New Thinking and Soviet Foreign Policy », *Aussenpolitik*, vol. 40, n° 2, 1989, p. 107-120.
- Meissner, Boris, « The transformation of the Soviet Union », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 1, 1992, p. 54-61.
- Meissner, Boris, « The XXVIII CPSU Party Congress : Domestic and Foreign Policy », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 1, 1991, p. 37-47.
- Menudier, Henri, « Les élections du 18 mars 1990 », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 2, 1990, p. 39-41.
- Merle, Marcel, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Economica, 1985, 416 pages.
- Merle, Marcel, *La politique étrangère*, Paris, PUF, 1984, 218 pages.
- Mertes, Michael, Norbert J. Prill, « L'Allemagne unifiée et l'Europe. Continuité ou nouvelle tentation du pouvoir ? », *Politique étrangère*, vol. 55, n° 3, automne 1990, p. 568.
- Mitterrand, François, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Arthème-Fayard, 1991, 441 pages.
- Moll, Nicolas, « L'Allemagne de nos obsessions », *Documents – Revue des Questions allemandes*, n° 2, 1990, p. 11.
- Moreau Defarges, Philippe, « L'Allemagne et l'Europe », *Défense nationale*, vol. 46, janvier 1990, p. 155-162.
- Moreau Defarges, Philippe, « Le tournant de Maastricht », *Politique étrangère*, vol. 58, n° 1, 1993, p. 21-33.
- Morgenthau, Hans, *Politics Among Nations. The Struggle for Power and Peace*, Alfred A. Knopf, 1978, 650 pages.
- Morizet, Jacques, « Le traité de l'Élysée, trente ans après », *Défense nationale*, vol. 50, février 1994, p. 7-14.
- Naumann, Klaus, *Die Bundeswehr in einer Welt im Umbruch*, Bonn-Berlin, Siedler, 1993.
- Naumann, Klaus, « Le rôle de la Bundeswehr dans un monde en mutation », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 3, 1994, p. 46.
- Nerlich, Uwe, « L'Allemagne, un pays comme les autres ? », *Politique étrangère*, vol. 60, n° 1, 1995, p. 99-116.
- Nerlich, Uwe, « Folgerungen aus SDI für Strategie. Rüstungskontrolle und Politik », *Europa Archiv*, vol. 4, 1986, p. 89-98.
- Nerlich, Uwe, « Neue Sicherheitsfunktionen der NATO », *Europa Archiv*, vol. 23, 1993, p. 663-672.

- Nerlich, Uwe, « Sicherheitsinteressen des Vereinigten Deutschland », dans W. Heydrich, J. Krause, U. Nerlich, J. Notzold, R. Rummel, dir., *Sicherheitspolitik Deutschlands. Neue Konstellationen, Risiken, Instrumente*, Bonn, Nomos, 1994, 952 pages.
- Poettering, Hans-Gert, « Germany's and France's Interest in a European Security Policy », *Aussenpolitik*, vol. 37, n° 2, 1986, p. 176-186.
- Quaden, Heinrich, « Frankreichs Konzeption und Deutschlands Sicherheit. Die Strategie des erweiterten Sanktuariums », *Europäische Sicherheit*, vol. 9, 1988, p. 498-503.
- Rapport de l'Assemblée de l'UEO, *Les enseignements à tirer du conflit yougoslave*, n° 1395, 1994.
- Risse-Kappen, Thomas, « Did « "Peace Through Strength" End the Cold War ? », *International Security*, vol. 16, n° 1, p. 162-188.
- Rives-Niessel, Jean, « La Bundeswehr et l'unification de l'Allemagne », *Défense nationale*, novembre 1991, p. 41.
- Robin, Gabriel, *Un monde sans maître. Ordre ou désordre entre les nations ?*, Paris, Odile Jacob, 1995, 285 pages.
- Roche, Jean-Jacques, *Le système international contemporain*, Paris, Montchrestien, 1992, 159 pages.
- Roche, Jean-Jacques, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 1994, 152 pages.
- Roche, Jean-Jacques, « Une politique étrangère malmenée par l'Histoire ? », dans Dominique Chagnollaud, dir., *L'État politique de la France 1991*, Paris, Quai-Voltaire, 1992, 223 pages.
- Rosenau, James, dir., *International Politics and Foreign Policy. A Reader in Research and Theory*, New York, Free Press, 1969, 740 pages.
- Rosenzweig, Luc, « Les quatre occidentaux et Berlin-Est se donnent du temps pour surmonter leurs divergences », *Le Monde*, 8 mai 1990, p. 2.
- Rovan, Joseph, *France-Allemagne-Deux nations, un avenir*, Paris, Julliard, 1988, 297 pages.
- Rovan, Joseph, « L'heure des deux unités... L'unification allemande exige celle de l'Europe », *Le Monde*, 2 mars 1990, p. 1-2.
- Rovan, Joseph, « Réflexions sur la crise allemande », *Politique étrangère*, vol. 48, n° 1, 1983, p. 39-46.
- Rovan, Joseph, « Un été franco-allemand », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 47, n° 3, 1992, p. 3-11.
- Rovan, Joseph, « Vive la Pologne Monsieur ! », *Le Monde*, 10 mars 1990, p. 3.
- Rühe, Volker, *Betr. Bundeswehr. Sicherheitspolitik und Streitkräfte im Wandel*, Hamburg, Mittler Verlag, 1993, 196 pages.
- Rühe, Volker, « L'Europe et l'Alliance : des facteurs essentiels de la paix et de la stabilité », *Revue de l'OTAN*, n° 3, juin 1993, p. 12-15.

- Rühe, Volker, « Sécurité et maîtrise des armements : un point de vue allemand », *Politique étrangère*, vol. 53, n° 2, 1988, p. 453-458.
- Rühl, Lothar, « L'Allemagne fédérale et l'accord sur les FNI », *Politique étrangère*, vol. 53, n° 1, 1988, p. 93-99.
- Rühl, Lothar, « Einfuhrung », dans Hans-Dieter Jopp, *Marine 2000*, Baden-Baden, Nomos, 1993.
- Ruhle, Hans, « Eine Strategische Schnapsidee », *Die Zeit*, n° 40, 26 septembre 1991, p. 5.
- Ruhle, Hans, « Welche Armee für Deutschland? », *Europa Archiv*, vol. 6, 1994, p. 161-168.
- SA, « La communauté européenne et l'unification allemande », *Bulletin des Communautés européennes*, supp. 4/90, Bruxelles, Commission des Communautés européennes.
- SA, « Deux alliances pour 1 Allemagne », *Le Monde*, 13 avril 1990, p. 1.
- SA, « Ein grosser Erfolg für uns : Un grand succès pour nous », *Der Spiegel*, n° 52, 1991, 23 décembre 1991.
- SA, « La France essaie de résister aux pressions allemandes », *Le Monde*, 17 décembre 1991, p. 4.
- SA, *La politique étrangère de la France. Textes et documents*, La Documentation française, novembre-décembre 1989.
- SA, « Un processus inévitable », *Le Monde*, 30 novembre 1989, p. 1.
- SA, *L'unification de l'Allemagne en 1990*, Bonn, Office de Presse et d'information du gouvernement fédéral, 1991.
- Schlesinger, James, « Rhetoric and Realities in the Star Wars Debate », *International Security*, vol. 10, n° 1, été 1985, p. 3-12.
- Schmaling, Elmar, « Die friedfertige Armee », *Der Spiegel*, n° 7, 1991, 11 février 1991, p. 24-25.
- Schmidt, Peter, « Le couple franco-allemand et la sécurité dans les années 90 : l'avenir d'une relation privilégiée », *Cahiers de Chaillot* (Institut d'études de sécurité de l'UEO), n° 8, juin 1993, 67 pages.
- Schollgen, Gregor, *Angst vor der Macht. Die Deutschen und ihre Aussenpolitik*, Berlin, Ullstein Verlag, 1993, 188 pages.
- Schollgen, Gregor, « La politique étrangère de l'Allemagne après la réunification mise à l'épreuve », *Revue de l'OTAN*, n° 2, avril 1993, p. 18.
- Schütze, Walter, « De la "note Staline" à la conférence "2 + 4". La réunification allemande en perspective », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 1, 1991.
- Schütze, Walter, « Frankreich angesichts der deutschen Einheit », *Europa Archiv*, vol. 4, 1990.
- Schütze, Walter, « La réunification allemande : la RFC face au défi national », *Défense nationale*, février 1990, p. 25-34.

- Sloan, Stanley, « The United States and a New Europe Strategy for the Future », *Enjeux Atlantiques*, n° 2, novembre-décembre 1990, p. 27-30.
- Stadlmann, Heinz, « Die Europäische Gemeinschaft nach der französischen Ratspräsidentschaft », *Europa Archiv*, n° 15, 1984, p. 447-454.
- Stark, Hans, « Dissonances franco-allemandes sur fond de guerre serbo-croate », *Politique étrangère*, vol. 57, n° 2, 1992, p. 340.
- Stark, Hans, « L'environnement de sécurité en Europe après la chute du mur », *Enjeux Atlantiques*, n° 2, novembre-décembre 1990, p. 10-12.
- Sur, Étienne, « Maastricht, la France et l'Allemagne », *Hérodote*, n° 68, 1^{er} trimestre 1993, p. 125-137.
- Tatu, Michel, « La défense européenne : une tâche commune ? », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 37, n° 4, décembre 1982, p. 59-79.
- Teltschik, Horst, « Gorbatchev's Reform Policy and the Outlook for East-West Relations », *Aussenpolitik*, vol. 40, n° 3, 1989, p. 201-204.
- Thurow, Lester, *La maison Europe. Superpuissance du XXI^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, 293 pages.
- Traité sur les relations de bon voisinage, le partenariat et la coopération entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, 9 novembre 1990, *Documents – Revue des Questions allemandes*, numéro spécial « L'unité allemande ». Les grands documents, 136 pages.
- Tréan, Claire, « La France et le nouvel ordre européen », *Politique étrangère*, vol. 56, n° 1, 1991.
- Ungerer, Werner, « German Interest in the European Community and Interest within It », *Aussenpolitik*, vol. 37, n° 4, 1986, p. 366-377.
- Van Orden, Geoffrey, « La Bundeswehr en transition », *Politique étrangère*, vol. 56, hiver 1991, p. 877.
- Vernet, Daniel, « Le retour de la question allemande », *Le Monde*, 22-23 décembre 1991, p. 1 et 4.
- Von Bredow, Wilfried, Thomas Jager, *Neue deutsche Aussenpolitik*, Berlin, Leske und Budrich, 1993, 245 pages.
- Von Ondarza, Henning, « Das Heer in einer Phase des Übergangs-Historische Chancen der Neugestaltung Europäische Wehrkunde », vol. 7, 1990, p. 408-409.
- Von Scheven, Werner, « The Merger of Two Formerly Hostile German Armies », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 2, 1992, p. 169.
- Walt, Stephen, *The Origins of Alliances*, Ithaca-London, Cornell University Press, 1992, 321 pages.
- Walters, Vernon A., « Die Vereinigten Staaten und die europäische Sicherheit nach der Vereinigung Deutschlands », *Europa Archiv*, vol. 22, 1990, p. 655-662.
- Walters, Vernon A., *Die Vereinigung war voraussehbar*, Bonn, Siedler, 1991.

- Weck de, Roger, « Paris-Bonn : un rendez-vous manqué ? », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 40, n° 3, juillet 1985, p. 34-40.
- Wegener, Henning, « Le cadre et les implications politiques du Traité sur les FNI », *Revue de l'OTAN*, n° 1, février 1988, p. 7-15.
- Weilemann, Peter R., « Entre l'intérêt national et l'engagement européen », *Documents – Revue des Questions allemandes*, vol. 49, n° 1, 1994, p. 11-16.
- Weilemann, Peter R., « The German Contribution Toward Overcoming the Division of Europe-Chancellor Helmut Kohl's 10 points », *Aussenpolitik*, vol. 41, n° 1, 1990.
- Weisenfeld, Ernst, « Mitterrands Europäische Konföderation », *Europa Archiv*, vol. 17, 1991, p. 513-518.
- Weisenfeld, Ernst, *Quelle Allemagne pour la France ?*, Paris, Armand Colin, 1989.
- Weissbuch, S. *Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur Lage und Zukunft der Bundeswehr*, Bonn, Bundesministerium der Verteidigung, 1994.
- Wettig, Gerhard, « Developments in the Former USSR and European Security », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 2, 1992, p. 230-236.
- Wettig, Gerhard, « Europe faced by a Twofold Challenge », *Aussenpolitik*, vol. 42, n° 2, 1991, p. 107-115.
- Wettig, Gerhard, « Security in Europe : a Challenging Task », *Aussenpolitik*, vol. 43, n° 1, 1992, p. 3-11.
- Wörner, Manfred, « L'OTAN après le traité FNI : plus de possibilités que de risques », *Revue de l'OTAN*, n° 4, août 1988, p. 1-6.
- Wörner, Manfred, « L'OTAN transformée : la porte du sommet de Rome », *Revue de l'OTAN*, n° 6, décembre 1991, p. 3-8.
- Zelikow, Philip, « The New Concert of Europe », *Survival*, vol. XXXIV, n° 2, été 1992, p. 12-30.
- Zinner, Paul, « Gorbatschows Politik gegenüber der Bundesrepublik Deutschland : eine Zwischenbilanz », *Europa Archiv*, vol. 8, 1988, p. 223-232.
- Zorgbibe, Charles, *Les alliances dans le système international*, Paris, PUF, 1983, 259 pages.